

Co. Leg. P. un. L. Soc. 1783
RECHERCHES
HISTORIQUES,

Sur les

ALLIANCES ROYALES,
DE FRANCE, ET
DE SAVOYE:

OV SONT MONSTREES PLUSIEURS
admirables rapports de ces deux Maisons, & deduites
dix-neuf Alliances, qui iusques à maintenant
ont esté entre icelles:

Par le Reuerend Pere **PIERRE MONOD**, de la
Compagnie de **IESVS.**

AMORIS NEXVS,

NEXVS

ADAMANTINVS.



A L T O N,

Chez **PIERRE RIGAUD**, ruë Merciere, au coing de ruë
Ferrandiere, à l'Enseigne de la Fortune.

M D C X X I.

Auec Approbation, & Priuilege du Roy.





A MADAME
S O E V R D V R O Y,
PRINCESSE DE P I E D M O N T.



A D A M E,

Voicy dix-huict Princesses tres-parfaites & tres-accomplies en toutes sortes de vertus, qui se sôt r'alliees pour auoir le bié de vous voir, & d'estre veuës de vous toutes ensemble, ce que iusques à maintenãt elles n'ont peu faire: l'honneur qu'elles ont d'estre toutes vos alliees, leur promet vn gracieux accueil, & leur fait esperer de iouir à leur aise de l'incomparable douceur de vostre conuersation. Ne soyez point en peine de leur donner leur rang, car la ialousie, ordinaire hostesse des Cours, n'a peu faire naistre entre elles aucune dispute pour la preséance. Prenez hardiment vostre place au milieu, & vous les verrez soudain diuisées en deux bandes (aussi sont elles de deux diuerses nations) se ranger autour de vous, neuf Françoises toutes Princesses de sang Royal, à vostre droicte, & neuf Sauoisiennes, aussi Princesses du sang de cette Serenissime maison, à vostre gauche: vous aurez sans doute vn grand contentement de les entretenir, car elles vous diront des merueilles des Roys & Princes vos Predecesseurs, desquels elles sont sorties:

Ce ne sera pas sans vn peu de plainte de quelques vnēs d'i-
 celles, qui semblēt d'auoir esté negligees de ceux qui ont en-
 trepris de vous faire voir leur compaignes, sans leur don-
 ner le rang que la qualité de leur naissance & le bon heur
 de leurs Alliances auoit meritē. Les Françoises vous racon-
 teront les honneurs & contentemens qu'elles ont receu dans
 les Estats où vous estes maintenant: les Sauoisiennes vous
 feront part du bon-heur, duquel la France les a fait iouir,
 & toutes vous diront des nouvelles de leurs cheres parties,
 donnant à chacune son Eloge, & par mesme moyen vous
 faisant voir la grandeur de la maison où vous estes entree,
 soit en son origine, soit en son antiquité, soit en ses Allian-
 ces, avec toutes les Royales & Imperiales maisons. Mais ie
 crois que vous agreerez sur tous les admirables rapports
 qu'elles vous descourriront de ces Alliances Françoises &
 Sauoisiennes, que le Ciel sans doute a serré d'un nœud tout
 sacré & diuin: car se peut-il faire que ce soit sans quelque
 secret de la Prouidence diuine, que quoy qu'il y aye eu tant
 d'autres grands Roys & Empereurs Chrestiens, il n'y aye
 toutefois vn seul Royaume qui aye esté ioinct à la France
 par tant d'Alliances, que la Serenissime maison de Sauoye?
 Alliances continuees l'espace de quatre cents ans d'une sui-
 te si perpetuelle, qu'en tout ce temps-là tousiours ou le Pere
 ou le Fils ont espousé quelque Princesse du sang Royal, ou
 quelque Prince du sang a espousé leurs sœurs ou leurs filles,
 & ce d'une façon admirable: car vous diriez que ces deux
 maisons ont combattu à qui seroit la plus liberale, & que de
 peur d'estre vaincues, elles ont autant donné de leurs Prin-
 cesses qu'elles en ont receu, neuf de chaque costé. Il est vray
 que la France, voulant auoir l'aduantage vous a reserué
 pour la dixieme, à ce que nous entendissions que comme le

D E D I C A T O I R E.

dix est un nombre qui contient en soy la perfection de tous les autres nombres, aussi vous estes celle en laquelle nous voyons ralliees toutes les perfections des autres neuf Princesses Françoises qui vous ont devancé en ces Estats, comme d'ailleurs Monseigneur le Prince vostre Espoux est le dixieme des Amez, auquel nous verrons reluire toutes les rares vertus de ses Predecesseurs.

C'est cecy qui donnera occasion à ces Princesses de vous entretenir sur les convenances de la Royale maison des Capets (tige du grand Henry vostre pere) & celle de Sauoye: Elles vous diront que le Ciel les a fait naistre en mesme temps, donnant le sceptre de Sauoye à Berold, lors qu' Hugues Capet portoit la couronne de France, les a conseruees presque seules dans le debris & aneantissement entier de tant d'autres qui auoient commencé quasi en mesme temps, les a conduit par la main à pas esgaux, & mesurez, faisant autant regner de Princes en ces Estats, que de Roys en France, voire rendant egale la lignee droicte de Pere en Fils, si que l'une & l'autre se voit au dix-neufieme degre des sa premiere tige, comme cette Alliance est aussi la dix-neufieme heureusement accomplie en l'annee dix-neufieme de ce Siecle, & propre iour de vostre naissance.

Elles adiousteront à tant de rencontres, celuy du bonheur du mariage qui a tousiours accompagné les Princesses de France qui sont venuës en Sauoye, aussi bien que tous ceux qui ont porté le nom d'Amé, lesquels ont tous donnez à leurs sujets une heureuse lignee de masles, qui ont tellement continué la posterité de nos Princes, que iamais la droicte ligne n'a esté plus esloignee qu' au neveu, ou à l'oncle, chose qui merite d'estre mise entre les prerogatiues de cette Serenissime maison, desquelles ces Princesses vous

EPISTRE DEDICATOIRE.

ayant fait part, elles prendront congé de vous. Que si pour auoir trouué le moyen de les assembler & adresser à vostre Cour, elles me font l'honneur de vous prier d'auoir mon seruice agreable, ce ne sera que pour faire cognoistre à tous ceux qui verront ce petit traité, que ie ne pouuois plus modestement publier les rares vertus, que la condition du seruice auquel vous m'auiez appellé, m'a fait cognoistre en vous, qu'en descouurant celles de ces grandes Princesses vos parentes & alliees, lesquelles reluisent en vostre ieu- nesse, comme en un miroir de perfection: aussi est-ce de vous que le monde attend, que comme vostre singuliere pieté a deuancé la tendresse de vos ans, aussi suruiura-elle apres vous, pour seruir d'exemple à toute la posterité. Ce sont les vœux & les prieres que ie fay tous les iours, comme estant

De vostre ALTESSE SERENISSIME,

Tres-humble, tres-fidele, & tres-
obeyssant seruiteur & subiect,
R. MONOD.



T A B L E D E S C H A P I T R E S .

L E Prince est le pourtraict de la Diuinité, & en soy, & en ses actions,	chap. 1
Les Alliances Royales sont l'image des Diuines, & sont signifiées par le cantique des lis,	chap. 2
La Princesse Chrestienne est vn lis de perfection,	chap. 3
Elle est vn lis porte-ioye,	chap. 4
Elle est le lis d'esperance à la Sauoye,	chap. 5
Elle est le lis d'esperance aux François, en esgard aux grands seruices que la maison de Sauoye a rendu autrefois, & peut rendre maintenant à la France,	chap. 6
L'Estat present de la maison de Sauoye, consideree en son Altesse, & aux Princes,	chap. 7
Trois prerogatiues singulieres, esquelles cette Alliance ressemble à l'Alliance Diuine,	chap. 8
La premiere prerogatiue est la Noblesse, laquelle est grandement prisee de Dieu,	chap. 9
La vertu est plus recommandable, quand elle est alliee à la Noblesse,	ch. 10.
Les Alliances de France & de Sauoye imitent les Diuines en Noblesse, chapitre 11	
Les maisons de France & de Sauoye sont les plus anciennes en souueraineté, chapitre 12	
De l'origine de ces deux maisons,	chap. 13
Des grandes Alliances de ces deux maisons,	chap. 14
Le second rapport des Royales Alliances avec les Diuines, qui consiste en vne plus estroicte communication & ressemblance,	chap. 15
Les conuenances des maisons de France & de Sauoye en leur naissance & progres,	chap. 16
Les Roys & Ducs de ces deux maisons esgaux en nombre, où par occasion est monstré que les Chroniqueurs de Sauoye ont obmis vn des premiers Comtes,	chap. 17
Suite du mesme discours,	chap. 18
La ligne droicte de Pere en Fils esgales en ces deux maisons,	chap. 19
Du nombre des Alliances en general,	chap. 20
Les neuf Alliances de Princesses de Sauoye avec la France,	chap. 21
La premiere Princesse de Sauoye, Alix de Sauoye, avec Lonyx le Gros, où par occasion est traicté de la mere d'Alix,	chap. 22
Les vertus d'Alix,	chap. 23
Les enfans issus de cette Alliance,	chap. 24
La seconde Princesse, Mahaut de Sauoye, avec Alfonso premier Roy de	Portu

TABLE DES CHAPITRES.

Portugal, Prince du sang de France,	chap. 25
La troisieme Princeesse Beatrix de Sauoye avec Guy quatrieme du nom, Dauphin de Viennois, Prince du sang de France,	chap. 26
La quatrieme Bonne de Sauoye avec Iean Dauphin de Viennois, Prince du sang de France,	chap. 27
La cinquieme, Marguerite de Sauoye avec Charles de Tarente Prince du sang de France,	chap. 28
La sixieme Princeesse Ieanne de Sauoye avec Iean troisieme du nom, Duc de Bretagne, Prince du sang,	chap. 29
La septieme, Marguerite de Sauoye, avec Louys d'Anjou Roy de Sicile, Prince du sang,	chap. 30
La huitieme, Charlotte de Sauoye avec le Roy Loys XI,	chap. 31
La neuvieme, Lonise de Sauoye avec Charles d'Orleans Comte d'Angoules- me, Prince du sang	chap. 32
Les Princeesses de France mariees en Sauoye,	chap. 33
La premiere Princeesse de France, Anne de Viennois, Princeesse de sang avec Amé quatrieme,	
La seconde, Blanche de Bourgoigne, Prince du sang avec Edoüard,	chap. 34
La troisieme, Bonne de Bourbon Princeesse du sang avec le Comte Verd,	cb. 55
La quatrieme, Bonne de Berry, Princeesse du sang avec Amé septieme,	cb. 36
La cinquieme, Marie de Bourgoigne Princeesse du sang avec Amé premier Duc,	chap. 37
La sixieme, Yoland de France avec le bien-heureux Amé,	chap. 38
La septieme, Marguerite de Bourbon Princeesse du sang avec Philippe II, chapitre 39	
La huitieme Beatrix de Portugal Princeesse du sang avec Charles III, chap. 40	
La neuvieme, Marguerite de France avec Emanuel Philibert,	chap. 41
La dixieme, Chrestienne de France avec Victor Amedee,	chap. 42
Les Alliances entre ces deux maisons ont continué pres de quatre cens ans sans interruption,	chap. 43
Le troisieme rapport de ces Alliances avec les Diuines, les prerogatiues de ces deux maisons,	chap. 44
De l'anneau de saint Maurice,	chap. 45
Des saints Protecteurs de France,	chap. 46
Du saint Suaire,	chap. 47
La pieté de nos Princes, suiuite d'une prerogatiue de n'auoir iamais esté cen- surez,	chap. 48
Ces deux maisons n'ont point esté notees d'aucun nom odieux,	chap. 49
Du nom d'Amé ou Amedee, & de l'amour des Sauoyssiens à leurs Prince, chap. 50	
Du collier de Sauoye & de la prerogatiue de concorde entre les Princes du sang,	chapitre 51
La longue duree des Princes, propre de cette maison,	chap. 52
Conclusion,	chap. 53



RECHERCHES HISTORIQUES

DES ROYALES ALLIANCES DE
FRANCE, & de SAVOYE.

CHAPITRE PREMIER.

Le Prince est le pourtrait de la Diuinité.



L'Empereur Domitian eut aussi bien merité par ses vertus, que par la qualité qu'il possédoit, l'honneur qu'il receut des Romains, quand ils dressèrent vne statue à Iupiter, tenant cet Empereur dans son sein, ie dirois que iamais Prince ne fut plus ingenieusement & sagement honoré que luy : mais ie ne crois point qu'ils voulussent seulement donner à entendre, que Dieu auoit tant de soin de luy que de le porter en son sein, ains i'estime que ne s'arrestans point à sa personne, ils recognoissoient, que les Princes estoient vrayement les nourrissons & enfans de Dieu, ainsi qu'Homere les appelle, portez en son sein, à cause que si bien tous les hommes & toutes les Creatures sont esceloses du sein de la Diuinité, si est-ce que le Prince (comme disoit l'ancien Ecphant) tient beaucoup plus du Diuin, *Ce grand ouurier ne l'ayant tiré sur autre Archetype, que soy-mesme*, tellement que Menandre auoit raison de l'appeller *vne Image viuante de Dieu*, & le sage Artabagus aduertissoit fort à

Sueto. in Domitiano.

In terra & apud nos optimus quidē natura est homo, diuissimus autē Rex, similis quidē corpore reliquis, ab optimo autem artifice productus, qui fabricauit, eum. Archetypum imitatus seipsum.

Ecphantis lib. de Regno.

Εἰς τὸν αἰῶνα ἔσται ὁ θεός.

Plutarch. in Themistocle.

propos Themistocle, qu'entre les Perses c'estoit vne loy fondamentale, d'honorer & adorer en la personne du Roy *l'Image de Dieu*, qui gouuerne & conserue toutes choses. C'est cè qui faisoit dire au Consul Pline parlant à son Trajan, Que les hommes ne pouuoient receuoir vn plus grand don du Ciel, qu'un *Prince saint & parfaictement semblable à Dieu.*

Quod præstabilis est aut pulchrius munus Deorum quam sanctus ac Diis simillimus Princeps.
Plin. Pan. Tra.

CHAPITRE SECOND.

Les Alliances Royales sont l'image des Diuines, & sont signifiees par le Cantique des Lys.

QU'EST si les Princes sont des pourtraits dans lesquels on voit les plus beaux traicts & lineamens de la Diuinité, faut-il pas auoüer que leurs Royales actions sont autant d'Images des œuvres Diuines? Pouuions-nous donques en ces dernieres Festes de la naissance du Sauueur, admirer plus à propos les merueilles de l'alliance que le Verbe eternal a contracté avec la nature humaine, que dans le tableau des heureuses alliances de nos Princes, qui ont esté celebrees avec tant d'appareil & Royale magnificence?

Dauid ce grand Roy & Prophete, semble-il pas d'auoir tiré le maistre traict de ce tableau, quād il a tellemēt couché le titre de l'Epithalame, ou Cantique nuptial du Mariage diuin, qu'il ne s'en pouuoit trouuer vn plus conuenable pour les nopces de Madame sœur du Roy avec le Prince de Piedmont? Voicy les propres termes, selon l'energie de la langue sainte, ainsi que remarque saint Ierosme, qu'il a graué sur le front du Psalme 44. qui est le chant-Royal des nopces Diuines, *Victori amabili Canticum pro lilijis*: Cantique à Victor Amé pour les lys. Il est vray ô Sauueur de nos ames, que la nature humaine à laquelle vous vous estes allié, est vn lys des val-
lees de ce bas monde, *Lilium conuallium*, Lys tout entouré de picquantes espines, qui vous ont cruellement na-

S. Hiero. epist. ad Princip.

Cantic. c. 2.

uré,

nré, *Lilium inter spinas*, Lys que vous auez tellement cueilly, qu'il vous seruira eternellement de Palme, & fera cognoistre les victoires que l'amour que vous nous portez a remporté dessus nos ennemis, vous acquerant par ce moyen le glorieux furnom de tres-aymé & tres-victorieux. Mais puisque nous sommes obligez de croire qu'il n'y a pas vn seul poinct dans les cayers sacrez qui ne porte son mystere, pourquoy ne dirons-nous que le saint Esprit a voulu par vn admirable rencontre tefmoigner, que le Ciel estoit autheur des alliances de France & de Sauoye, qui ne pouuoient estre plus naïfement exprimees que par le lys, symbole de la France, & par le nom propre du Prince, qui a cueilly ce beau fleuron de lys? *Cantique à Victor Amé pour les lys.*

CHAPITRE TROISIEME.

La Princesse est un lys en perfection.

COMME le lys haussé la teste par dessus toutes les fleurs, aussi a-il tousiours esté tenu pour le Roy des fleurs, & pour marque de la principauté. Les Roys Babyloñiés le portoiét au dessus de leurs sceptres, ainsi que remarque Strabon; & Pausanias assure que c'estoit labroderie qui paroissoit le plus sur la chassé de Iupiter, & peut estre que les Roys de France ont appris de ceux-cy, à corronner leurs sceptres, & semer leurs grâds manteaux de ceste Royale fleur pour marque de leur Souueraineté. Le Roy Tarquinius entendoit bien cecy, quand en presence du messager que son fils luy auoit enuoyé, il abbatit la teste de plusieurs lys, pour dōner à entēdre qu'il deuoit faire mourir tous les principaux Seigneurs qui pouuoient aspirer au gouuernement: Mais quoy que le lys, generalement parlant, soit le symbole de la principauté, si est-ce que les rapports qui sont entre ceste fleur Royale, & nostre Princesse Royale, sont si naïfs, qu'il semble que comme le lys entre les fleurs est la Princesse, aussi el-

Strab lib. 16.

Pausa. lib. 5.

*Numius ut
rediit decus
sâque lilia
dixit. Ouid.
2. Fast.*

le entre les Princesses est le lys. Lucian parlant de l'elo-
 quence des Ambassadeurs de Troye, dict qu'ils auoient
 vne voix toute de lys. Il faudroit que i'eusse vne sembla-
 ble voix, ou que ma plume fut changee en lys, pour es-
 crire & parler dignemēt de ce beau lys, qui est creu dans
 le parterre de France, & a esté transplanté dans le iar-
 din de l'Italie, ie veux dire le Piedmont: le lys est si beau,
 si attrayant, & si agreable qu'il a donné son nom, à tout
 ce qui est beau & agreable, tellement qu'Homere, Apol-
 lonius, Lucian & autres ne trouuant rien qui encherisse
 par dessus le lys, ont appellé lys tout ce qui auoit le plus
 de grace, & de gentillesse, & n'y a pas faute de sçauans
 hommes, qui ont creu que le fils de Dieu disant, *Conside-*
rez les lys du champ, a voulu sous ce mot comprendre tou-
 tes les fleurs, comme si le lys estoit vn abbrege de toutes
 leurs beautez. Sçauiez-vous quel nom porterōt desormais
 les graces & les perfections? Quand on les considerera
 en detail, & par le menu, elles retiendront leur nom
 particulier, mais quand on voudra dire en vn mot, tout
 ce qui est aimable & accomply, le lys ne signifiera pas
 mieux toutes les fleurs, que le nom de *CHRESTIENNE*
 toutes les vertus & les graces, puis qu'elles ont choisi
 ceste Princesse pour paroistre sur son front, dans ses yeux,
 & en tout son maintien, plus douces, plus attrayantes &
 aimables qu'en elles mesmes.

CHAPITRE QUATRIEME.

Elle est vn lys porte-ioye.

Les lys sont appelez des Hebreux du mot *souf-*
hannim, qui signifie toute ioye, toute allegresse, d'oū
 vient peut-estre que les mesmes Hebreux appellent les
 instrumens de Musique, desquels on se fert es resiouys-
 sances publiques, *des lys*: la remarque d'vn esprit curieux,
 est gentille à ce propos; il estime que le *Mon-ioye*, ancien
 cry des François, est venu des lys, d'autant que lors que
 Dieu

Ὅτι ἡμεῖς
 ἔσομεν.
 Lucian. in
 Her. Gall.

Hom. apud
 Pollu. c. 19. l.
 6. Scholiaſtes
 Apoll. Lucia.
 in Herc. Gal.

Considerate
 lilia agri.
 Mar. 6.

Rouillard. in
 vita sancta
 Elisabetha
 Francica.

Dieu leur enuoya l'escu semé de lys, au lieu des trois diademes que leurs Roys portoient anciennement en leurs armes, ils recogneurent que le Ciel leur promettoit par ces lys toute sorte de ioye, & d'allegresse, & pour ce, s'escrierent vnanimement, *moult-joye, moult-joye*, cry qu'ils continuerent particulièrement és batailles, lors qu'on esleuoit l'escu semé de lys, apporté du Ciel au Baptesme de Clouis: & ainsi voit-on dans quelques anciennes Chroniques escrit *Moult-joye*, qui a depuis esté corrompu en *Mon-joye*, & donne occasion à quelques vns de publier que le cris que fit Clouis lors que son armee alloit en route, disant Iesus sera *mon Ioue*, c'est à dire, mon Iupiter, ou mon Dieu, auoit donné commencement à ceste acclamation. Ah qu'il est vray que nostre Princeesse, est vn lis qui porte la resiouyssance avec soy! Quelle ioye auons-nous veu naistre dans les cœurs de tant de peuples & de villes, qui ont eu l'honneur de la receuoir, lors qu'elle s'acheminoit en ses Estats. Bourges, Molins, Lion, Vienne, Grenoble (pour ne riē dire des moindres) quels tesmoignages n'ont-ils donné de leur allegresse, les arcs triomphans, les peintures, les deuises, les liurees, les fanfares, les canonnades, & mille autres magnificences, estoient autāt de voix, qui portoient dans le Ciel l'esclat de la ioye qui ne pouuoit estre referree dans les cœurs; ioye à laquelle rien ne manquoit, sinon qu'elle estoit trop courte pour eux qui enuioient le biē que nous en aurions par vne longue iouyssance. Aussi est-ce dans ces Estats où ceste allegresse a paru avec plus de bril & d'esclat. Ceux qui eurent la faueur de se trouuer presens lors que son Altesse receut le premier baiser de Madame, tesmoignerent assez par les douces larmes qui coulerent de leurs yeux, que les grandes ioyes ne peuuent naistre qu'avec des pleurs, comme si le cœur de l'homme regrettoit d'estre trop petit pour l'allegresse qu'il sent naistre dans soy. Et de vray quel cœur n'eut esté attendry voyāt cet inuincible Duc tellement ecstasié dans les contentemens de ces doux embrassemens, que tout esprit de merueille, il asseuroit ne point recognoistre celle que

Paul. Armil.
in Clodv.

Fauchet. lib.
2. Antiq.
cap. 17.

mille & mille fois il auoit admiré dās les pourtraicts, parce disoit-il, que la presence surpassoit tout ce que la renommee en auoit publié, & que la nature auoit monstré en elle que tout l'art des meilleurs Peintres ne peut approcher de ses perfections? A quoy Madame la Duchesse de Vandosme (Princesse de la maison de Lorraine, Mere d'une Royne de France, allice à la maison de Sauoye par ses Pere & Mere) son Pere qui de nostre temps a esté la terreur des Turcs, estāt fils de Ieanne de Sauoye, fille de Philippes de Sauoye, Duc de Nemours, & sa Mere Marie de Luxembourg estant petite fille de Loyse de Sauoye, fille de Iehan de Sauoye frere du bien-heureux Amé, Princesse qui pour ceste consideration, & pour ses rares & incomparables vertus & merites auoit esté choisie de sa Majesté pour honorer de sa presence & conduite le voyage de Madame; à quoy dis-ie ceste Princesse fit là repartie de bouche que Madame faisoit par sa modestie: Vostre Altesse, dit-elle, ne se doit pas estonner si les Peintres ne l'ont pas representee telle que vous la voyez, car la ioye de vostre venuë luy a donné vn air tout nouveau, & a esté le pinceau qui a fait monter les couleurs & les graces à son visage, que l'art n'a sçeu exprimer. J'aurois occasion en ce lieu de publier les triumphes & resiouyssances tres-magnifiques qui se sont faictes en ces Estats, pour tesmoigner l'allegresse que ce lys leur apporte, mais ce seroit faire tort aux choses grandes de les reserrer en vn si petit volume. Et l'Europe verra volontiers en vn autre lieu plus au long le narré des riches inuentions qui pour la plus-part sont sorties de l'esprit de ce grand Prince, que les Muses ne couurent pas moins de leurs lauriers que la victoire de ses palmes: Il me fuffit de conclurre que le Ciel pour auoir part à ceste ioye a tellement serené son front au temps qu'il a coustume de foudre en pluyes, qu'en vn voyage de deux mois entiers fait en Automne, la pluye n'a iamais incōmodé le train d'une seule heure, & le passage du Mon-cenis a esté si doux, que là où autrefois vne Emperiere auoit esté contraincte de s'emprisonner dans des cuirs bouillis avec toutes ses

Damoiselles, & se faire rouler par les rochers chargez de neige, non sans vn tres-cuidēt peril de sa vie : on y voyoit vn air si serain, vn temps si doux, & la face des mōtagnes si riante, que Madame eut le loisir & le plaisir d'y estre accueillie de son Altesse d'vn magnifique festin dressé dans vn palais basty expres, voir vn combat Naual de dix-huict fregates, qui y auoient esté guindees. & puis les ioustes & tournois des Cheualiers, faisant voler les esclats de leurs lances, & escrimants tout ce qui se peut bien.

Imp. apud
Lambert
Schafn. in
Chron. ann.
1077

CHAPITRE CINQUIEME.

Elle est le lys d'Esperance de Sauoye.

COMME la ioye ne naist pas seulement du bien present, ains l'esperance l'esueille bien souuent & la nourrit; aussi le lys n'est pas tellemēt le symbole du plaisir qu'on reçoit, qu'il ne soit encor la marque de celuy qu'on attend. Les Nymphes chez le Poëte entendoient bien ce mystere, quand elles apportoit des lys à poignees à vn ieune homme de grande expectation: Et le sage vieillard Anchise n'a sceu exprimer plus hautement la grande esperance que tout l'Vniuers auoit conçu du ieune Prince Marcellus, qu'en semant des lys à pleines mains sur son tombeau: Entre les vieilles medailles, celles qui sont faictes pour tesmoigner la bonne esperance que les peuples ont eu de leurs Empereurs, portent à vne des faces vne Deesse tenant vn lys en main avec ceste inscription, *l'Esperance publique*. Aristote mesme a remarqué, que les Poëtes ont comparé l'esprit humain au lys, pour signifier l'esperance qu'il a de viure eternellement, & c'est ce qu'a voulu dire le Prophete quand il a escrit, que l'ame au Ciel *fleurira comme le lys*, & peut-estre à ceste occasion le Poëte Lyrique parlant des desirs des choses perissables, les appelle des lys passagers, comme pour les distinguer de ceux qui signifient l'eternité. Qu'est-ce dōc que nous deuous esperer des lys François, sinon toute

*Tibi lilia pte.
nis, Eccce ferunt nymphæ
Calarhis,
Virg. Egl. 2.
Manibus date lilia plenis
6. Aeneid.*

*Spes publica.
Golzius in
Augusto.
Arist. in Ar.
Poet.
Florebit quasi
lilium.
Isa. 35.*

sorte

sorte de bon heur, vne immuable & eternelle amitié entre ces deux maisons, vne paix ferme & asseuree, dans ces Estats, vne abondance de toutes choses, telle que les lys y ont desia autrefois apporté, vne odeur de lys si puisante que le serpent qui roule dans la devise de ses voisins, n'en ose approcher, tellement que le lys naissant des brisures de la Croix de Sauoye, & les serpens au dessous qui fuyent, pourroient faire le corps de la devise de ses alliances, avec le mot *solo terrentur odore.*

*Liliorū odore
fugantur
serpentes.
Plin. cap 19.
lib. 21.
Histor. Sab. in
Amed. 9.*

CHAPITRE SIXIEME.

Elle est vn lys d'Esperance aux François.

*Gloriosus Rex
Francorum
Ludovicus per
manum nostrā
quod a vobis
petierit impleri
rogauit, qui
quamuis per
seipsum vitote
insignis flos, &
præfulgidum
germinis vestri
fidus, cūcta qua
voluerit, apud
vos debeat ob-
tinere, &c. Cūq;
ipse superna
gratia, & regni
terminos penè
duplicando, &
inueniens annos
virtutibus ad-
ornando, summa
vestri generis
gloria sit, non
debet aliquam
in precibus suis
pati, repulsam,
eius, & regia
magnitudo, &
sanguinis com-
munio cūcta de
vobis expectan-
te suadent: Et
cum derivato à
Patre nomine
Regis patris
dicamini, decet
vos & eius re-
gno consilere, &
ipse ve filio in
omnibus promi-
dere. Petr. Clu-
niac. ep. 32. l. 2.*

CE lys ne fleurira pas seulement pour la Sauoye, la France qui l'a portee a aussi sa part aux esperances qu'il donne, & se resioiit de voir par son moyen les alliances renouellees, que les plus sages Roys & Ministres ont tousiours iugé grandement importantes au bien de cet estat. Louys XI. ce tant sage Roy en faisoit tāt de cas, que pour y maintenir son beau frere le bien-heureux Amé, il voulut qu'on luy rendist les mesmes honneurs qu'à sa personne, iusques à faire qu'il ouurit toutes les prisons de Paris: & pour remonter plus haut, il y a pres de trois cens ans que Louys le Jeune, neveu d'Amé troisieme, vn des plus puissants Roys que la France ait porté, fit bien recognoistre combien il iugeoit necessaire à ses Estats l'amitié de nos Princes, employant les principaux de ses Ministres pour appaiser le Comte Amé, qui auoit quelque mescontentement, il fallut que Pierre le Venerable, & saint Bernard, à la sollicitation du Roy, fussent les entremetteurs de ceste paix; les paroles de celuy-là tesmoignent assez en quel credit estoit Amé parmy les François. Puis que (dit-il parlant du Roy) par la grace de Dieu il s'est montré si vaillant, qu'il a estendu bien loing les bornes de son Royaume, & fait reluire en sa jeunesse les Royales vertus qui honorent grandemēt vostre sang, il n'est

il n'est pas raisonnable qu'il soit escondit de vous en ses prieres, ains comme son proche parent deuez auoir soing de son Royaume. Et de fait si les plus grandes prouinces de la Chrestienté ont si vtilemēt appellé nos Princes à leurs secours, s'ils ont retiré Constantinople d'esclavage, remis l'Empereur en son throsne, dompté l'orgueil des Otthomās, empesché la prise de Rhodes, soustenu l'effort des Turcs en Chypre, rendu les Venitiens maistres de plusieurs Prouinces: si les Empereurs Federics, Albert, Henry V I I. Sigismond, Charles I I I I. & Charles V. ont obtenu de grandes victoires par leur conduicte: si les Papes les ont honorez du titre de protecteurs du sainct Siege, faut-il pas estimer qu'estans les plus proches voisins des François, & tenant les clefs de l'Italie, il n'y a point d'Estat auquel ils puissent estre si vtils & si aduantageux qu'à la France? Aussi ont-ils presque tousiours signalé leur affection à cette Couronne par des seruices fort remarquables, qu'ils luy ont rendu en ses plus grandes necessitez: voire en l'espace de quatre cens ans il ne s'est presque passé aucune grāde occasion, où la Croix de Sauoye n'ait suyui l'Oriflamme de France. Quand l'Anglois, ennemy ancien des Lys, descendit en France contre sainct Louys, Thomas de Sauoye se porta si valeureusement, que ce grand Roy pour le recompenser, & l'obliger tousiours plus à l'aduenir, moyenna le mariage de Ieanne fille aisnee de Baudoin, & son heritiere, avec luy mais la sterilité de sa femme fit iouyr sa puisnee du fruit qu'il attendoit. Quand Philippes le Bel voulant vanger la route de Courtray, descendit en Flādres, & fut presque surpris en la iournee de Mont en penelle, Edoüard ieune Prince de Sauoye le defendit si valeureusement, qu'il merita sur le champ d'estre fait cheualier de la main du Roy: aussi les Flamans sçachans son pouuoir en la Cour, s'adresoient principalement à luy pour moyenner leur paix. Quand il falut chasser le Roy d'Aragon du Comté de Roussillon, Louys X I: ne trouua point de plus heureux general de son armee que Philippes de Bresse, Philippes qui fit assez paroistre en la conqueste du Royaume de

*Pingon. in
Amedeo. 4.
et s. et in
Thoma. et
passim histo.
Sab.*

*Chron. Sab.
in Thoma.*

*Chron. Sab.
in Eduar.
Histo. Fræc.
in Philippo.*

*Comineus in
Lud. XI.*

Naples, que le bon-heur de Charles auoit besoin de son Conseil, & qu'il estoit le vray Philippes de ce grand Alexandre. Quand Loys d'Aniou entreprint la conqueste du Royaume de Naples, il voulut auoir le Comte Verd, pour conduire ceste entreprise, il y mourut à la poursuite, ayant ceste consolation que de donner sa vie pour la querelle de France. Je n'aurois iamais fait si i'allois pourfuyuant tous nos Princes qui ont esté passionnez partisans de France. Je recognoistrois le Comte Aymon entre les plus genereux à la bataille de Cressy sous Philippe de Valois, qui eut l'heur & la valeur d'empescher que l'Anglois victorieux ne demeura maistre du champ. Je rencôtrerois dás le conseil vn Amé, appellé sous Charles VI. pour la reformation de la France, le mesme employé par Charles VII. pour negotier la paix d'Arras: le trouuerois Amé VII. courát fus aux Anglois à Berbourg; admirerois Amé de Sauoye, grád Maistre de France, cōbatant aux pieds du Roy François à Pauie, & donnant sagement ordre aux affaires durant la plus grande tourmente de l'Estat; Je louïerois Charles III. mettant en main du mesme Roy la victoire de Marignan; Je m'estonnerois de voir que mesmes les femmes de ceste maison ont voulu contribuer leurs efforts à seruir la coronne de France; Loyse tenant le timon, l'a garantie d'vn tres-euidēt naufrage; Blanche pour ne rien espargner, engagea mesmes ses ioyaux pour Charles Huiſtieme. Adiousteray-ie qu'il n'y a pas iusques aux bestes, qui n'ayent quelque sentiment pour la conseruation de la France; y a-il Historien François ou Italien qui aye parlé de la victoire de Fournoüe, qui n'aye celebré le cheual nommé *Sauoye*, qui fit des merueilles pour defendre son Maistre Charles Huiſtieme, auquel le Duc de Sauoye l'auoit donné? Que si iadis ceste alliance de Sauoye s'est renduë si profitable aux Roys tres-Chrestiens, ne deuons-nous pas esperer que ce beau fleuron de lys remplira tellement les cœurs de son odeur, qu'ils ne respireront desormais que la France? France qui n'eut oncques tant d'occasion d'aimer l'alliance de Sauoye qu'elle en a maintenant,

*Histor. Bro-
uincia lib. 5.*

*Du Haillan
lib. 15. histor.
Franc.*

*Paradin in
Amed. 8.*

*Pingon. in
Amed. 7. quē
sexuū vocat.
Histor. Fran-
co. in Franc.*

*Paradin in
Carolo 3. &
Bellains in
schedis.*

*Histor. Fræc.
in Eræcis. 1.*

*Comin. lib. 8.
cap. 5.*

*Guaicardinus
exultat in
eius descrip-
tione.*

CHAPITRE SEPTIEME.

*L'Etat present de la maison de Savoie, consideree en son
Atteſſe, & aux Princes.*

LLE est gouvernee par vn Prince qui a plus com-^{De son Al-}
mandé d'armees que la plus-part des Princes qui ^{teſſe.}
vivent auiourd'huy n'en a veu, qui a tant liuré de batail-
les, & autant couru de hazards dans les plus fortes meſ-
lees, qu'aucun foldat de son aage, qui a penetré si auant
dans les cabinets de tous les Souuerains, qu'il peut par
sa feule experience iuger autant bien de l'aduenir, que les
plus ſçauans du paſſé, qui par ses courtoisies & liberali-
tez immenses a tant gaigné de cœurs, la renommee le pu-
blie par tout *l'honneur des ſçauans Princes, & le cœur des Guer-*
riers, Prince Pere d'vne si heureuse lignee, qui esleuee
de sa main faiſt que toute l'Europe doute si les enfans
sont plus heureux pour auoir vn tel Pere, ou le Pere pour
auoir de tels enfans. Ce grand iugement si capable, si
^{Du Prince.} ferme, & si assure du *Prince Victor*, Ce discours si prompt
& nerueux, cest esprit si penetrant, second, inuentif &
courageux, n'est-il pas capable de desnoier, & desmeler
les plus grands affaires du monde, & passer à trauers les
plus espineuses difficultez, que les plus fascheux rencon-
tres peuuent faire naistre, nommément estant accompa-
gné d'vne fermeté si inuiolable en ses promesses, & d'vn
corps tant endurcy aux trauaux, infatigable aux veilles,
incomparable aux courses. Et puis que c'est du Ciel qu'il
faut attendre les plus heureux succez, qu'est-ce que nous
ne deuons esperer de sa pieté tant exemplaire, de sa con-
tinance admirable, de sa tant aimable equité? Que
si l'estranger enuieux du bon heur de la France s'ar-
moit pour troubler son repos, quel plaisir auroit-elle de
^{Du Prince} voir ce foudre de guerre *le Prince Thomas* se ruër à teste ^{Thomas.}

baissée dans les plus espais esquadrons , faisant en mesme temps deuoir de capitaine & de soldat , n'ayant iamais eu autre peur que de voir vn autre plus auant que luy dans la meslee. Cesar voyant branler ses troupes, prenoit les enseignes, & les iettoit au milieu des ennemys disant, compagnons les voulez-vous perdre? Ce Cesar faict bien autrement; car là où le peril est plus grand, c'est là où il se lance soy-mesme plus hardimēt, s'escriant plus de faict que de voix, Compagnons me voulez-vous perdre? le Ciel s'est contenté de voir cent & cent fois perdre ses cheuaux sous luy, & l'a tousiours conserué pour estre *l'estendart viuant des armées*. Si ceux-cy se sont fait craindre en terre, la mer n'a moins tremblé sous les efforts de leur frere le Prince Philibert. Le Turc redoutant son genie craint qu'il ne r'entre en possession de l'Isle que son grand Ayeul auoit si genereusement defendu : si ses voiles n'estoient enflées que de son bon heur , il y a ja longtemps que le *plus outre* ne seroit pas le destroit de sa gloire. Encor faut-il pour comble de felicité que l'Eglise prenne part aux grandeurs de cette serenissime maison. On demáda vne fois au Roy Pyrrhus quel estoit le meilleur musicien à son aduis, ou Python ou Cephissus, Polyperchō, dit-il, est le meilleur Capitaine. Quand ie considere les Princes de cette maison , ie me treuve en peine à iuger en quel estat ils sont plus eminés, ou en l'Eclesiastique, ou au Seculier, & pource i'imiterois volontiers Pyrrhus disant, à qui m'importuneroit de cette demande, leur Pere est vn Prince incomparable : si faut-il que ce grand Cardinal honore ce discours de son nom, puis qu'il a honoré le suiect d'iceluy de son heureuse cōduicte : car comme ces alliances tenoient grandement du Diuin, aussi falloit-il qu'elles fussent traitées plus augustement, & diuinement que les autres. Le choix que le Pere fit du Prince Cardinal son fils fut si agreable à la France, que sa pourpre eut le mesme effect, que celle que l'Empereur Aurelian fit iadis attacher au Capitole, laquelle auoit vn vermeil si esclattant, que quand les Senateurs & Cheualiers Romains s'approchoient, d'icelle,

vestus

*Du Prince
Philibert.*

*Plutarch. in
Apoph.*

*Du Prince
Cardinal.*

*Vopiscus in
Aurelian.*

vestus de leurs robes d'escarlatte, qu'ils croyoient estre des plus belles, ils estoient tous estonnez de les voir d'une couleur si chargée, si pale, & si deteinte au parangon de l'autre, qu'il ne les reconnoissoient plus. Ainsi auant l'arriuee de nostre Cardinal, les diuerses alliances qu'on proposoit, sembloient d'auoir vn grand & riche esclat, mais ausi tost que la pourpre de Sauoye eut paru dans le Louure, tout cet esclat s'esuanoüit, & n'y eut plus d'alliâce qui parut agreable que celle de Sauoye. Le Roy print tant de goust à la douceur de cet esprit, Madame eut tant de plaisir à ses agreables discours, les Princes & Ministres de l'Estat firent tant de cas de sa prudence, & toute la Cour admira tant sa pieté, sa modestie, & sa sagesse, que tous iugerent que l'alliance ne pouuoit estre qu'heureuse, qui auoit eu vn si bon parrain. Cependant la France a cogneu que la pourpre de ce Prince a eu tant de lustre au Louure, que son esclat n'aura moins de pouuoir dans le Capitole, quand elle y paroistra avec la double teincture de France & de Sauoye. Y eut-il iamais lys qui fut symbole de plus belles esperances que le lys de ceste alliance.

CHAPITRE HVICTIEME.

Trois prerogatiues singulieres esquelles cette alliance ressemble à l'alliance Diuine.

P V I S doncques que l'esperance, la ioye, la beauté, & la perfection signifiees par le lys, paroissent avec tant d'aduantage en nostre Princeesse, concluons qu'elle a part à ce beau titre de l'Epithalame diuin, Cantique à Victor Amé pour les lys, & tirés d'icy par vne conséquence vraiment raisonnable, quasi le saint Esprit a voulu que ces alliances portassent vn mesme titre, que celles du Verbe avec l'Humanité, qu'il faut qu'elles ayent quelque sorte de ressemblance fort particuliere qui ne se trouue pas ailleurs. En quoy il me semble de descouurer trois singularitez grandement remarquables, & qui

ne peuvent auoir lieu en aucune autre alliance, qu'en celle-cy. La premiere est, que comme l'alliance Diuine a esté contractee entre le Verbe & l'Humanité, qui estoit de la plus noble & ancienne maison du môde, aussi ceste alliãce de France & de Sauoye est entre les deux plus anciẽnes & nobles familles, qui soient auourd'huy au monde. La seconde, que comme l'alliance diuine a esté faite avec la famille, à laquelle Dieu s'estoit le plus communiqué & l'auoit plus honnoree de son amitié, aussi ceste alliance de la corõne de France est avec la maison qui a plus que toute autre esté cõioincte avec elle d'amitié & d'affinité. La troisieme paroît en ce, que comme les nopces Diuines sont entre deux natures, l'vne desquelles est la source de toute benediction, & l'autre celle qui en a receu de si singulieres, que iamais autre qu'elle n'en a esté fauorisee, aussi ces deux Royales maisons ont esté priuilegiees de si rares prerogatiues, & passe-droits, que la premiere est comme la source de toutes les grandeurs des maisons Royales, & la seconde celle qui en a le plus participé. Ces trois paralleles seront les trois chefs principaux du reste de ce traicté.

CHAPITRE NEUVIEME.

La Noblesse grandement prisee de Dieu.

*In Apparatu,
cap. de siculo.*

Entreteray au discours du premier par la proposition d'un bel enigme, d'une inuention fort ancienne. Je le tireray du cabinet du sçauant Arias Montanus, qui raconte d'auoir eu parmy ses raretez vne medaille, que les Iuifs appelloient sicle, laquelle portoit en vne de ses faces vn vase semblable à celuy dans lequel estoit conseruee au temple l'onction sacré, & autour ces mots à demy effacez *lecharah Ierusalaim*, qui signifient *ad scripturam Ierusalem*, & au reuers paroissoit vn carquand de perles enfilees par dizaines à double rãg, & au milieu de ce collier ces deux mots hebrieux *schemen ghet, tempus vnctio*

unctionis. Voilà l'enigme duquel quelques esprits curieux se sont efforcez de donner l'interpretation, mais ie ne trouue personne qui aye pris peine de rendre raison du nombre des perles, qui est en ce collier, lequel toutes-fois me semble grandement mystereux: i'en diray mon aduis sans m'arrester aux diuerses opinions. L'estime doncques que ceste medaille est vn bel embleme de la genealogie du Sauueur, à laquelle se rapporte tout ce que ie viens de représenter. Le premier mot qu'elle apporte, montre clairement qu'il s'agit icy d'une genealogie, car le mot Hebrieu *lecharath*, & le Latin *scriptura* sont souuentefois prinsés sacrez cayers pour le liure qui contient les genealogies: Le texte en est formel chez le Prophete Royal, au Psalme 86. où Dauid ayant veu en esprit la grande multitude de peuples qui deuoient estre dans l'Eglise, les Tyriens, les Ethiopiens, & toute sorte d'Estrangers, il fait que Sion, c'est à dire la synagogue, estonnee de cecy, demande, Et quoy, *l'homme, & l'homme*, c'est à dire l'homme Iuif, & l'homme Gentil, *sont-ils Bourgeois ne de ceste ville?* A quoy le Prophete respond, que le Seigneur se plaira à raconter les *Escritures*, c'est à dire les genealogies de diuers peuples, qui choisirent leur demeure dans l'Eglise. Le mot doncques d'Escriture signifie genealogie, mais genealogie conferuee dans les Archives de Ierusalem. Le collier signifie le mesme, car comme pourroit-on représenter plus elegamment vne succession de grands personnages, que par vne enfileure de perles qui se suyuent l'une l'autre? Mais pourquoy 45? C'est icy le mystere, souuenez-vous donc, s'il vous plaist, que ce n'est pas sans cause, que les Euangelistes nous ont diuersement d'escrit la genealogie du Sauueur, Sainct Luc nous ayant rapporté la naturelle, & Sainct Matthieu la legale. Or en la naturelité, qui est à proprement parler la plus considerable, ie treuue que depuis Iessé iusques au Sauueur du monde il y a eu 44. progeniteurs, lesquels comme autant de riches perles ont composé le beau collier de sa genealogie, & que luy-mesme, comme vn beau parangon, a esté le 45. qui a bouclé &

Psal. 86.

Ecce alienigena, & Ty-rus, & popu-lus Aethio-pum, hi fuerunt illic. Nunquid, Siô dicet, homo, & homo na-tus est in ea. Dominus narrabit in scripturis popu-lorum, & Principum horum, qui fuerunt in ea.

fermé ce Carquāt. ConteZ s'il vous plaist depuis Iessé, iusques à Leui, & vous en trouuerez iustemēt 40. s'uyuez selō. la doctrine des anciens Peres la genealogie naturelle, & vous y trouuerez Panther pour 41. Barpāther 42. Ioachim 43. la glorieuse Vierge sa fille la 44. *de quā natus est Iesus qui vocatur Christus*, c'est le 45. où vous remarquerez que l'Euangeliste, qui n'a point coustume d'adiouster ce surnom de Christ, l'a inseré en ce lieu, comme pour donner l'explication à nostre enigme, dans lequel nous voyons, le vase d'onction qui nous signifie que IESVS est le vray Christ, c'est à dire le vray oinct du Seigneur, puis que son nom est *oleum effusum*, vn huyle respandu; à quoy s'accorde l'inscription, *Tempus vnctionis*, comme si l'autheur disoit, que lors que la 45. perle aura esté adiouste à ce collier, ce fera vrayement le temps de l'onction, c'est à dire du Christ; mais que veut dire la verge florissante? c'est elle qui doit esclaircir ce doute, qui peut naistre dās l'esprit de quelqu'un, qui recherchera pourquoy en cette genealogie le commencement est prins de Iessé, & non d'Abraham ou de quelque autre; demandez donc au Prophete Isaïe pourquoy aussi luy s'est arresté particulièrement à cettetige, lors qu'il a dict *qu'une verge sortira de la racine de Iessé, & qu'une fleur paroistra sur cette tige*: Car pour moy ie n'ay autre responce, sinon que l'autheur de cette medaille s'est arresté à la cōception d'Isaïe, & pour marque de cela, a mis aupres du vase d'onction, symbole du Christ, la verge florissante. Que si la curiosité passant plus outre se veut informer de celuy, qui a donné l'inuention de cet enigme, i'oserois quasi deuiner que le saint Esprit la dictée au Roy Iosias; car il me semble que le nombre signifié par les lettres del'inscriptiō *schemen ghet*, porte cela, *lelescim* veut dire 300. le *Men* 40. le *Num* 50. le *Aÿm* 70. le *Tau* 400. en tout 860. qui est le temps passé dès la sortie d'Egypte, à laquelle les Hebricux commençoient leur Chronologie iusques à la troisieme annee du regne de Iosias. Et que sçay-ie si le sage a peut-estre voulu faire allusion à cette medaille faicte par Iosias escriuant de luy, que la memoire de Iosias auoit esté vne *composition aromatique*

Mat. I. 16.

Cantic. I.

*Egredietur
virga de ra-
dice Iessé, &
flos de radice
eius ascendet.
Isa. I. I.*

tique, & vn onguent pretieux, comme s'il eut voulu dire *Eccli. 49.* que le regne de Iosias auoit esté vn temps d'onction & de suauité, l'odeur de ses rares vertus se respendant par tout son Royaume. Voilà l'enigme expliqué: reste seulement à voir pourquoy le Sauueur a voulu que sa genealogie fut representee par vn Carquant. C'est chose assuree, que les colliers & carquans sont instituez pour seruir de parure, & d'ornement. Le fils de Dieu doncques pour monstrier combien d'estat il faisoit de la noblesse de ses ancestres, les a voulu représenter sous la forme d'vn collier de perles, pour nous enseigner qu'il les tenoit comme vne riche parure, & vn tres bel ornement de son humanité. D'où nous pouuons encor tirer la resolution d'vne autre question assez difficile, pourquoy le Sauueur ne tirant point son estoc de Salomon, & de tant d'autres Roys qui sont sortis de luy, le Saint Esprit a voulu neantmoins que Saint Matthieu les mit au rang de sa genealogie. l'estime que l'on peut dire, qu'il estoit raisonnable que puisque le Sauueur faisoit cet honneur à Ioseph que d'estre appellé son fils, aussi falloit-il que par son moyen il eut selon son humanité l'honneur d'estre appellé le fils de tant de grands Roys, desquels Ioseph estoit vrayement issu.

Tout ce discours nous fait aisément comprendre combien Dieu fait d'estat d'vn estoc Royal, & d'vne ancienne noblesse, puisque voulant s'allier à nostre nature il a choisi la plus noble & ancienne famille de l'Vniuers, & veut que toutes les annees plusieurs fois en l'Eglise on monstre ce beau Carquant de sa genealogie, par la lecture publique qui se fait d'icelle en l'Euangile.

CHAPITRE DIXIEME.

La vertu est plus recommandable quand elle est alliee à la Noblesse.

ET de vray si bien la vertu est grandement recommandable en quelque sūiect qu'elle se treuve,

neantmoins quand elle est alliee à la noblesse, elle a des attraits beaucoup plus vifs & puissans : il est d'elle comme de l'or, par tout il a son lustre, mais sur vn fond d'Azur il brille beaucoup plus agreablement. Le rubis a vn feu fort vif, si est-ce que tout seul il n'est point si beau que quand il est artistement couché sur sa fueille, nō que la fueille soit de soy si precieuse ny si belle que le rubis, mais c'est l'alliance & conionction qui cause cet effect. La noblesse comparee à la vertu, n'est qu'une fueille de petit prix, mais alliees ensemble elles font vne mixtion nōpareille, & celle-là rehausse infiniment cette-cy. C'est vne belle chose que de voir vn humble Religieux seruir les malades à vn hospital, mais y rencontrer vn saint Louis Roy de France, ou vn bien-heureux Amedé Duc de Sauoye, c'est vn exemple d'humilité incomparablement plus releué. Qu'un Nepotian gentil-homme Romain soit entré vierge dans le liēt de son espouse, c'est vn traitt de vertu que saint Ierosme ne peut assez louer; mais qu'un Prince esleué dans vne Cour pleine de delices aye fait le mesme, c'est ce que toute l'Europe ne peut assez admirer. Et pourquoy? d'autant que la noblesse est comme la base des statues : sans elle les statues n'ont point de relief : il est de la vertu comme des broderies, il ne les faut estimer sans leur fond. Toutes les Republicques les mieux policees ont recogneu ceste verité, car elles ont tousiours beaucoup plus prisee la vertu des grāds que celle du menu peuple, & pource les ont estimez plus dignes des grandes charges que les autres. Elles croyoient qu'ils estoient comme les Cedres, que les anciens choissoient entre tous les bois pour en faire les Images des Dieux : les Princes & les Magistrats sont les vrais Images de la Diuinité, mais ces Images ne se taillent pas de tout bois, il faut des cedres releuez, ie veux dire des personnes nobles d'extraction. Ainsi Thesee & Solon establisans la Republique d'Athenes mirent pour loy fondamentale que les charges & dignitez principales ne seroient distribuees qu'à la noblesse. Romulus en auoit autant ordonné à Rome, quoy que l'ambition rompit bien

*Plin. c. 5.
lib. 13.*

*Plutar. in vi-
ta utriusque.*

bien tost cette loy. Aristote en ses politiques ne peut approuver la constitution de Lycurgus, qui portoit que les Ephores à Sparte fussent indifferemment esleus, tant des nobles que des roturiers : Le saint Esprit mesme a confirmé cette verité par vn Oracle disant, que *la terre est bien-heureuse qui a vn Roy noble.*

*Beata terra
cuius Rex
nobilis est.
Eccle. 10.*

CHAPITRE ONZIEME

Les Alliances de France & de Sauoye imitent les Diuines en Noblesse.

NL ne se faut donc point estonner si le Sauueur en son alliance a recherché la noblesse, puis qu'elle deuoit seruir de fond & de base pour rehausser & releuer d'auantage les graces, & les vertus de son ame, mais ce-cy nous doit seruir pour admirer & louer cette prouidence Diuine, laquelle a voulu que les alliances, lesquelles nous solennisons, ressemblassent en cela aux Diuines, que comme celles-la furent contractees entre des parties si nobles qu'elles n'auoient point d'egales au monde (ie ne dis pas en puissance, car Auguste estoit beaucoup plus puissant que les ancestres de la Vierge, mais en noblesse d'estoc, en laquelle il estoit beaucoup moindre) de mesmes celles-cy sont d'vn costé d'vne couronne Royale, qui ne voit rien sous le ciel de plus grand que soy, & de l'autre d'vne serenissime maison, qui de vray n'est pas egale en puissance à quelques Roys, mais en noblesse ne doit rien à aucune. Ce qui sera facile à monstrier apres auoir supposé en quoy consiste la noblesse, ie parle de la ciuile & politique, & non de celle que les richesses, & mesmes les vertus, & bonnes mœurs apportent : car tel foisonnera en biens, & tel sera doué de toutes les plus rares vertus qu'on scauroit desirer, qui pour ce ne sera pas tenu au rang des nobles. Cette noblesse donc consiste a estre d'vn estoc & lignage releué par dessus le commun en dignité & puissance, & à mesure que cet estoc est plus ancien, & qu'il est maintenu plus long-temps par

1. Bartol. l. 1.
C. de dignit.
l. 12. Bal. in
l. Nobilio-
res, C. de cõ-
mer. & Mer-
cat.

ligne masculine & legitime dans le rang de sa naissance, la noblesse en est estimee plus grande, comme vont plus amplement discourant les Iurifconsultes.

CHAPITRE DOUZIEME.

La maison de France & de Sauoye sont les plus anciennes en Souueraineté.

GE qu'estant ainsi il faut considerer qu'elles sont au-
iourd'huy au monde, les familles des Princes, qui
par la continuelle succession d'une poiterité legitime, i-
ree de masse en masse portent cette qualite depuis long
temps. On dit que le Roy Xerxes estant monte sur vne
haute colline pour voir son armee rangee, en laquelle
on contoit iusques à dix-sept cent mille hommes, se mit
à plorer à grosses larmes, de ce que d'une si grande mul-
titude, il n'y en auroit pas vn sur pied de là à cent ans.
Ces larmes pourroient toutefois sembler plus pitoyables
que raisonnables; à qui considerera que la rebellion des
hõmes les ayant cõdamnez à la mort, il ne faut pas s'estõ-
ner si la vie des particuliers, quoy que infinis, est si estroi-
ttement bornee: mais de voir les familles entieres, qui
par vne lõgue suite de fils & de neueux pouuoient rendre
nostre mortalite immortelle, de les voir, dis-ie, eclipsees
& esteintes dans si peu de temps; c'est ce qui ne peut
estre pensẽ sans effroy, ny dict sans horreur.

Je ne veux point parler d'autres que de ceux qui ont
regnẽ depuis que la troisieme famille des Roy de France,
qui est celle d'aujourd'huy, tient la couronne. La Castille
auoit long temps estẽ commandee par les Roys de Leon,
mais la cruautẽ mauuaise gardienne des Estats, donna
courage à Fernand Gondissalue de la soustraire de la do-
mination d'Ordõnnius second du nom, ainsi ayant estẽ
quelque temps gouuernẽ par des Cõtes, enfin Eluira
sœur du Cõte Garsias, mort sans enfans porta cet heri-
tage au Roy de Nauarre, Sance, le Grand son mary, lequel
outre la Nauarre possẽdoit encor l'Aragon, tellement
qu'ayant.

Rodov. sanct.
hist. Hisp.
par. 3. c. 24.
& seq.

qu'ayant trois enfans , il leur diuifa ses Royaumes, donnant la Castille à Fernand, la Nauarre à Garfias, & à Ramire son bastard l'Aragon. Ce qui arriua enuiron l'an 1017. auquel temps Berold, premier tige de la maison de Sauoye, viuoit encor. Or Ferdinand ayant espousé Sancier sœur de Veremond Roy de Leon qui mourut sans enfans, fut heritier par le moyen de sa femme de ce Royaume; voila doncques toute l'Espagne fonduë dans la maison de Nauarre: mais pour combien de temps? auant que la ialousie des freres & cousins peut demeurer sous la cendre. Apres que les petits fils de Sance le Grãd eurent long-temps guerroyé par ensemble, enfin Alphonse mourant sans enfans masles laissa pour heritiere de Castille & de Leon l'impudique Vrraca, laquelle porta ces Royaumes à Remond Comte de Barcelonne son mary, & apres luy à son fils Alphonse septieme du nom, surnommé l'Empereur, & a demeuré dans cette maison de Barcel'onne iusques à Henry quatrieme, qui le laissa à sa fille 'Isabeau laquelle le reünit à l'Aragon, espousant Ferdinand le Catholique, lequel n'ayant qu'une fille heritiere des Royaumes de ses pere & mere, voulut en perdant son nom establir la grandeur de la maison d'Autriche, la mariant à l'Archiduc Philippe, Pere de Charles cinquieme. l'Aragon cependant ne fut pas plus heureux; car Ramire le moine ne laissant point d'heritier que Petronie (que les autres appellent Vrraque) elle fut mariee à Remond Berenger Comte de Barcelonne, enuiron l'an 1145. & ainsi ce Royaume passa par ce moyen en vne autre famille, dãs laquelle il se maintint iusques à Ferdinand le Catholique, duquel comme ie viens de dire, il a passé en Autriche, qui peut bien dire que iamais les Parques ne deuiderent vne si heureuse fusée, que celle que les femmes luy ont filée. La Nauarre n'a pas esté plus constante que les autres, car 250. ans apres Garfie surnommé, elle sortit de cette famille pour entrer en celle de France, puis en celle d'Albret, & en fin diuisee est demeuree partie à la France, partie à l'Espagne. Ainsi de toutes ces Royales familles qui ont commandé à ces

*Idem c. 304**Idem c. 38**Anal. Franc.
in Phil'ppo
pulchro.*

Royaumes l'espace de 500. ans, n'en reste aujour-
d'huy autre chose que la memoire. Que si d'Espa-
gne nous faisons voile en Angleterre, nous trouuerons
que par tout la prosperité est de verre, plus elle reluit,
plustost elle est cassée. L'an 1017. les Danois en chasserent
les anciens possesseurs, & y establirent pour Roy
Canut, quelques 50.ans apres les Normands s'en rendi-
rent les maistres, & puis la laisserent au fils de Geoffroy
Comte d'Aniou, qui espousa Mathilde veue de l'Em-
pereur Henry cinquieme, vniue heretiere du Roy Hen-
ry d'Angleterre l'an 1154. Et apres auoir ressenti les san-
glantes piqueures des espines qui porterent la rose blan-
che & rouge, enfin elle a veu tous les masles de ce tige
ancantis en Edoüard fils d'Henry huitième, mort sans
enfans, & par le moyen des femmes est tombee dans les
mains des Escossois, qui n'ont moins veu de tragedies
sur le theatre de leur Royaume, car apres les diuerfes fa-
ctions des Brusés, & des Baliols, enfin ils furent reduicts
en uiron l'an 1369. sous la puissance des Stuards (ainsi ap-
pellez en leur langue parce qu'un de leurs Ancestres nom-
mé Valterus auoit esté fermier du Roy) qui en ont iouy
pres de 200.ans iusques à Iaques cinquieme mort en l'an
1542. ne laissant qu'une fille de sept iours nommee Ma-
rie, qui a depuis empourpré de son sang le throsne de
son fils le Roy de la grande Bretagne. Que si repassans la
mer nous voulons cingler vers les Allemagnes & autres
Royaumes septentrionaux, vray Dieu que de confusions,
ie ne dis pas seulement dans l'Empire, qui comme l'arbre
de Themistocles, a esté deschiré par ceux qui reposoient
en son ombre, mais és Royaumes qui ont des Roys par
sucedion, & non par election. Entre toutes les Prouin-
ces qui ont esté le iouët des plus forts, ie ne sçay s'il y en a
aucune qui y aye esté plus suiette que la Hongrie, les Ro-
mains s'en rendirent iadis les maistres, les Vvadales sous
Constantin la tindrent, les Gots les en chasserét, & ceux-
cy furent deboutez par les Huns qui furent vaincus par
les Ostrogots, & ceux-cy par les Lombards qui la rendi-
rent aux Huns, ausquels les François l'enleuerent, mais
cela

Malmesbur.
l.2.c.10.

Gemmatic.c.
31.lib.7.14.
lib.8.c.25.
26.

Leslaus in
Dauide 2.

cela est auant que nos Princes fussent establis : depuis le sceptre de ce Royaume a passé par les mains de la maison de Boheme, de Bauieres, de Naples, qui est de France, de Luxembourg, d'Austriche, de Pologne, & de la Scale: car on tient que Matthias Hunniades n'estoit, & enfin est reuenu à l'Austriche avec laquelle le Turc l'a partagee. Le Royaume de Boheme cōmença l'an 1080. par Vratislas; 200. ans apres l'Empereur Vanceslas en fit son propre, tellement que depuis il a autant de fois changé de famille que l'Empire. Je ne dis rien de la Pologne, parce que depuis l'an 1370. que l'eslection a eu lieu, elle a esté gouuernee par plusieurs estrangers, Je ne parle point aussi de Dānemarc, de la Suede, & autres Prouinces circōuoi-fines, car tout y est semblable aux campagnes, par où passent les torrens, on y voit les vestiges de plusieurs liets, mais point d'asseuré, & ne scauroit-on trouuer vne famille qui en aye porté la couronne 150. ans. On pourroit presque dire de mesmes de Naples, Sicile, & Ierusalem, il n'y a que le Portugal qui se soit maintenu plus longtemps : Cette maison a pris son origine de Henry Comte de Portugal mort l'an 1112. qui fut Pere d'Alfonse premier Roy de Portugal, lequel espousa vne fille de Savoie, cōme nous verrons cy-apres, & a eu dix-sept Roys pour successeurs, & enfin s'est fonduë dans l'Espagne par le mariage d'une fille heretiere. La grādeur du Colosse de Rhodes ne fut iamais mieux recogneuë, que quand il fut renuersé : car on vit qu'à peine 900. chameaux pouuoient porter tout l'airain de ceste enorme statue : mais la petitesse de tant de Roys qui paroissent des Colosses est bien plus remarquable, puis que de toutes leurs grandeurs nous n'en auons rien apres leur cheute, que les cendres. Il ne faut pas que tant de Roys marchent sans la compagnie de quelques Princes, la seule Royale maisō de France qui regne auiourd'huy, a donné à l'Europe plus de 15. diuerses familles des Princes de sang, qui presque toutes ont esté diuisees en plusieurs autres branches. Elle a veu les Princes de Bourgogne, de Vienne, de Courtenay, de Bretagne, de Dreux, d'Arthois, d'Aniou, d'Eureux, d'Alançon,

*Pistor. Nid-
der. in Ge-
neal. Regum
Hungar.*

*Aen. Silu. in
hist. Bohem.*

Jançon, d'Orleans, de Valois, de Bourbon, lesquels seuls ont esté multipliez en plus de douze branches, elle a veu Constantinople, Naples, Ierusalem, Sicile, Arragon, Valéce, Maiorque, Minorque, Sardaigne, Corsegue, Hôgrie, Dalmatie, Croatie, Bulgarie, Russie, Pologne, Nauarre, Portugal, & plusieurs autres Estats commandez par les Princes de son Estat. Et tout ce monde excepté la branche de Bourbon qu'est-il deuenue? Ce que deuiennent les montagnes que la tempeste esleue sur la mer, aussi tost qu'elle est calmee on la voit si plaine & si vnie, qu'on auroit peine de croire qu'elle eut porté de si hautes montagnes. Il en est de mesme de toutes les autres anciennes familles des Princes, excepté de ceux de Lorraine, & de quelques autres d'Allemagne, car la tige de ceux-là commença peu apres Hugues Capet, & ceux-cy sont sortis des Federics. La conclusion de ce discours est, que de tant de familles de Princes, il n'y en a aucune qui de masse en masse aye si long-temps tenu rang de Souuerain, que la couronne de France, & la serenissime maison de Sauoye: voire l'Imperiale maison d'Austriche n'a commencé de tenir ce rang de Souuerain, que pres de trois cens ans apres icelles, sçauoir en l'an 1278. ou selon le nouveau annaliste 1267. Parquoy ie cõclus que ces Alliances sont entre les deux plus anciennes, & cõsequemment plus nobles familles souueraines du mõde, qui presque seules iusques à maintenant ont vaincu le temps, qui a vaincu tout le reste du monde, qui ont fait voir par tant de siecles qu'entre les choses mortelles elles sont immortelles, & seules qui n'ont iamais changé d'estat, comme leurs Estats n'ont iamais changé de maistres.

CHAPITRE TREZIEME.

De l'origine de ces deux maisons.



VE si la curiosité de quelqu'un passant plus outre recherche de plus haut l'origine de ces deux Royales maisons, & desirer voir de quelle tige estoient

estoyent Hugues Capet & Berold, qui ont ietté les premiers fondemens de leur puissance, ie respondray volontiers, qu'il est des grandes familles comme du Nil.

Quelques vns ont eu tant de passion de sçauoir sa source, qu'ils ont creu que cette cognoissance estoit la souveraine felicité. Certes Alexandre le Grand venant à l'oracle n'eut rien tant à cœur que de s'informer de la naissance de ce fleuve. O que d'Alexandres se mettent aujourdhuy en peine de sçauoir la premiere source de leurs maisons! Vous diriez que c'est peu d'estre Roy ou Prince, si on ne fouille les sepulchres de tous les Roys pour auoir part à leurs cendres, & toutesfois il arriue bien souuent ce que Lucain dit du Nil.

*Nullaque non atas voluit conferre futuris
Notitiam, sed vincit adhuc natura latendi.*

*Laflant. lib.
3. Infit. 63.*

*Maxim Tyr.
orat. 25.*

Luc. lib. 10.

Tout le monde atasché d'en trouuer la naissance,
Mais en vain, son secret vainq toute diligence.

Il est vray que ceux de nostre temps qui ont frequenté l'Ethiopie nous assurent que ce fleuve prend sa source d'un grand lac qui est au dessous de l'equinoctial, & celuy-cy d'un autre plus grand situé sous les montagnes de la Lune, à quelque douze degrez de latitude Australe, duquel sortent pareillement deux autres grandes riuieres, l'une desquelles s'appelle Zuama & se va descharger dans la mer du Sud, & l'autre nommee Goanza en la mer du Ponant: en quoy ses fleuves sont dissemblables aux autres, qui bien souuent ont vne source tres-petite, encor qu'ils grossissent apres grandement, comme le Tibre, le Pau, le Rhone & plusieurs autres. Il en est de mesmes de quelques maisons illustres, les vnes ont eu de petits commencemens, & peu à peu se sont agrandies; les autres n'ont iamais paru que grandes, leur source est dans un grand lac qui n'a ny fonds ny riuie. Quand ie vois un Basile de simple soldat deuenir grand Escuyer de Constantinople, & puis Empereur d'Orient: un Pertinax fils d'un faiseur de briques estre eleué par sa vertu au Consulat, au gouvernement de la ville de Rome, & puis à l'Empire vniuersel: quand ie pense aux Stuarts qui de simples

*Dama. Goez
in Aethiop.
& Godig. c.
11. lib. 1. de
reb. Abyssin.*

*Nicot. in Bas.
fil.*

*Capitol. in
Pertin.*

*Istaus in
Dauid 20.*

Officiers de la couronne d'Escoffe, sont venus à espouser l'heritiere d'icelle, quand ie iette les yeux sur les petits commencemens de la race des Otthomans, & tant d'autres semblables, il me semble de voir des petites fontaines, d'où coulent des ruisseaux qui par succession de tēps s'enflent & grossissent en de grandes & profondes riuieres, mais lors que ie tourne les yeux à la France & à la Sauoye, ie ne trouue que des grands lacs pour source. Car soit que les Capets soient yssus de la maison de Saxe (ce que toutefois a peu d'apparence, veuque Vitikind passionné Historien de sa maison n'auroit pas oublié vne si grande loüange d'icelle) soit qu'ils viennent de Charlemagne, comme il est vray-semblable, il n'y a rien que tres-grand en leur origine, voire quand il se faudroit arrester à Hugues Capet, pourroit-on estimer peu celuy qu'on sçait n'auoir iamais esté petit? Je dis le mesme par proportion de nostre Berold, duquel tous les Historiens escriuent de telle façon, que pas vn d'eux n'en parle que comme d'un grand & puissant Seigneur, qui seul peut assez honorer sa posterité sans auoir recours à ses Ancêtres. Il n'y a que ceux qui sont venus de peu, desquels on aye marqué vne certaine origine, les dignitez estât deuës aux grands, quand ils les possèdent, on ne l'escriit pas cōme vne merueille: si toutefois il faut en dire quelque chose, i'estime qu'il est de Berold, comme de ce grand lac d'où fort le Nil, (i'vse volontiers de cette comparaison, parce que le Nil a esté appellé des Anciens Aigle, Aigle que la maison de Saxe a tousiours porté pour ses armes) il est grand en soy, & naist d'un autre plus grand. Ainsi ceste maison tres-grande en soy, vient d'une qui n'a point de bornes, ie veux dire de la Royale & Imperiale maison de Saxe, qui a esté la source de plusieurs grands Princes. Certes si on recognoit les Peres par les enfans, & s'il est vray, que les Saxons tirent leur nom de *Saxe*, qui signifie espee, on cognoistra assez à l'espee de nostre inuincible Charles, que ses ayeuls estoient ces genereux Saxons, qui ont triomphé des victoires de leurs ennemis.

*Diod. Sicul.
lib. 1. hist.*

CHAPITRE QUATORZIEME.

Des grandes Alliances de ces deux maisons.

QV TRE l'origine & l'antiquité, les alliances avec les autres Princes font grandemēt paroître la grandeur & noblesse d'une maison. Il n'est ja besoin de raconter celles de France: car quels Roys ou Empereurs n'ōt tenu à grand honneur de se pouuoir allier à ceste couronne? La loy de l'Empereur Constantin est grandement remarquable à ce propos, car par icelle il est entierement defendu aux Empereurs de s'allier avec aucune nation estrangere, sinon avec les François, loy qu'il voulut estre si rigoureusement gardee, qu'il l'appelle *terrible & inuio- lable*, & la fit grauer sur le marbre sacré de sainte Sophie. Mais pour ne parler de cette couronne generalement, sinō depuis Hugues Capet, il est certain que les Princesses de son sang ont peuplé *trois* familles d'Empereurs, *dix-huit* maisons de Roys de diuers Royaumes, *cing* de Princes, *quarante six* de Ducs, sans y cōprendre vne infinité de hauts & puïssans Seigneurs, qui ont eu part à ce bō heur. Apres la maison de Frāce celle de Sauoye comme la plus anciēne se trouue auioird'huy auoir plus d'alliāce avec les couronnes Royales & Imperiales, qu'aucune autre, & comme le sang de France est le plus pur de la Chrestienté, aussi n'y a-il aucune famille qui aye tant de part à ce noble sang que la Sauoye, qui a esté beaucoup plus souvent alliée à la France (comme nous verrons cy-apres) qu'aucune autre: voire ie remarque vne singularité entre quelques 60. alliances que cette serenissime maison a eu avec toutes les plus grandes familles du monde, que ie ne crois pas qu'on treuve facilement ailleurs tout d'une suite. C'est que cinq de nos Princes consecutiue- ment ont espousé cinq filles de Roys. Philibert le beau espousa Marguerite d'Autriche, fille de l'Empereur Maximilian, son frere & successeur Charles le bon eut pour femme Beatrix fille d'Emanuel Roy de Portugal.

*Constitutio
tremenda, &
quā infringere nō licet,
maximi &
sancti Con-
stantini in-
scripta est in
sacra mensa
Christiana
Catholica
Ecclesia S.
Sophia, ne
unquā Imper-
ator Rom.
affinitatem
nuptiarum
contraheret,
cum gente
moribus alie-
nis, ac pere-
grinis à Ro-
mana fide,
nisi cum solis
Francis. Cō-
stāt. Porphyr.
lib. Choroge.*

Emanuel Philibert son fils Marguerite de France fille de François premier, & nostre inuincible Charles Emanuel Catherine d'Autriche, fille de Philippe second, & maintenant nous voyons celles du Prince son fils, avec la fille du grand Henry. Je ne sçay si ie dois plus admirer ces cinq Princes de Sauoye espoux de cinq filles de Roys, ou les cinq filles d'une Princesse de Sauoye espouses de cinq Roys : Marguerite, de saint Louys, Leonor, de Henry Roy d'Angleterre: Sanctie, de son frere Richard Comte de Poictou, & puis Empereur; Beatrix, de Charles Roy de Sicile: Ieanne, de Philippe Roy de Nauarre: diroit-on pas à voir cecy que le sang de Sauoye est vne viue fontaine qui arrouse tous les Royaumes, ou que tous les Royaumes sont des fleues, qui grossissent cette fontaine? On dict qu'il n'y a que le seul Meandre qui par ses contours remonte contre sa source, & luy redonnant liberalement ce qu'il a tiré d'icelle, rend par ce cercle continuel le cours de ses eaux eternal. N'est-ce pas vn bel Embleme de cette Royale maison, qui ne reçoit des autres estats la semence des Roys, que pour leur rendre des meres de Roys? Pourquoy donc ne dirons-nous d'eux avec Isaïe.

*Plutar. Iun.
tract. de fluminibus.*

*Et scient in
gentibus se-
men eorū, &
germen eorū
in medio po-
pularum, om-
nes qui vide-
runt eos, cog-
noscent illos,
quia isti sunt
semen cui
benedixit
Dominus.
Isa. 61.*

*Leur sang du monde entier se verra limité
Tous les Estats seront peuplez de cette race
Et ceux qui les verront diront en verité
Que Dieu benit ce sang de sa plus sainte grace.*

CHAPITRE QUINZIEME.

Le second rapport des Royales alliances avec les diuines:

LEs prerogatives de Noblesse que j'ay deduictes verifient assez suffisamment le premier parallele ou rapport des Royales alliances avec les diuines. Passons au second qui nous fournira des singularitez grandement remarquables. Il consiste, en ce que comme le Verbe eternal s'est allié à la famille avec laquelle il auoit toujours porté plus d'amitié, se communiquant plus estroitement.

ctement & familierement à elle, & dās laquelle son Image & semblance estoit plus visuellement grauee que dans aucune autre : de mesmes ces alliances sont entre des familles qui ont tousiours plus eu de rapport & conuenance, plus d'affinitez & consanguinitez, plus d'amitié, de communication & de support entre elles qu'avec aucune autre. Ce discours sera trouué des curieux d'autant plus agreable, que pour la plus-part il a esté peu esclaircy iusques à maintenant.

CHAPITRE SEZIEME.

Les conuenances des maisons de France & de Saouye en leur naissance & progresz.

PLVSIEURS grands Astrologues voyans le reuolutions estranges des Estats, ont recherché dans les cieus les causes d'icelles, les vns apres auoir soigneusement recueilly les Horoscopes des villes, & erigé leurs themes; ont mesuré la puissance des citoyens à la duree des bastimens, les autres ont soustenu que la dernière estoile de la grande Ourse a causé tous les grands Empires, & qu'elle fut verticale à la naissance de Rome, & que depuis elle a transporté l'Empire en Orient, puis ramené en France, & en fin estably en Allemagne. Et toutesfois la Noruege & la Suède sur laquelle tous les ans au mois d'Aoust elle est non seulement verticale, mais perpendiculaire ne ressentent point sa puissance. Les autres ont eu recours aux conionctions des plus hautes planettes, qu'ils ont distinguez en grandes, moyēnes & petites, desquelles ils ont fait tant d'estat que l'an 1524. (auquel aduint la grāde conionction de Saturne, Iupiter & Mars, au signe des Poissons) plusieurs, mesmes vn President de Tholoze, firent des arches pour se sauuer du Deluge vniuersel, duquel tous les Mathematiciens menaçoient le monde, à cause que le grand Deluge estoit arriué en pareille conionction: mais en ces mesmes conionctions ils prennent des hypotheses si contraires, nommément pour le theme de la creation du monde, qu'il

Lucas' Gauricus.

Cardanus.

Prole. Léopold. & fusè Abaliacens.

n'y a rien de plus incertain, ne plus ne moins qu'és triplicitez des Regions tant chantees par leurs maximes, & en l'harmonie, & aux nombres celebrez chez Platon. Or quoy qu'il n'y aye pour la plus-part que vanité en ses obseruations, si faut-il aduouër que les plus sages ne peuuent sans estonnement considerer certaines periodes, qui arriuent aux Estats, & les rencontres aux changemēs, qui paroissent quelquesfois en tout le monde. N'est-ce pas vne chose estrange qu'environ l'an mille apres la naissance du Sauueur, presque rous les Royaumes de l'Europe (pour ne point parler des autres parties du monde) en vn mesme siecle, furent grandement exercez en leur gouuernement? Le regne des Danois commença en Angleterre, les Royaumes de Leon, Castille, & Aragon passerent aux Roys de Nauarre, l'Italie fut deschiree en mille lambeaux, chaque Gouverneur se rendant Prince de son Gouvernment, la France changea de famille Royale, la Prouence perdit ses Roys, la Borgoigne les siens, les Daufins commencerent d'establir leur puissance, les Comtes de Sauoye de regner, en fin par tout il y eut du changement. Or en ces changemens ie remarque vn traitt de la prouidence de Dieu fort particulier sur les maisons de France & de Sauoye. Car si bien plusieurs familles de Roys & de Princes ont commencé en mesme temps que celles-cy, si est-ce qu'aujourd'huy il n'y en a aucune qui par ligne masculine, car d'autres il s'en peut trouuer, soit en estre; il n'y a que ces deux seules que Dieu semble auoir en mesme temps conduit par la main, comme s'il eut tenu la France à sa droicte, & la Sauoye à sa gauche, les establisant sur vne mesme Loy Salique fondamentale, & les faisant marcher à pas egaux & mesurez, quoy que par inegales faueurs. I'entens par ces pas ceux qui ont commandé en l'vne & l'autre Prouince, qui sont iustement esgaux en nombre, *vingt-neuf* en chacune: & ce qui est plus, si nous n'auons esgard qu'à la droicte ligne de Pere en fils, nous les trouuerons encores esgaux, *dix-neuf* de chaque costé, & pour accomplissement de ressemblance nous y

remarquerōs neuf alliances des Princes de Sauoye, donnees à la France, & neuf Françoises receuës en Sauoye, Madame estant la dixieme, pour accomplir en l'an dix-neuf du siecle, la dix-neufieme alliance qui correspond aux dix-neuf degrez par lesquels ces deux maisons sont descenduës de leur tige.

CHAPITRE DIX-SEPTIEME.

Les Roys & Ducs de ces deux maisons esgaux en nombre, où par occasion est monstré que les Chroniqueurs de Sauoye ont obmis vn des premiers Comtes.

L ne me fera ja difficile de monstrer que depuis Hugues Capet iusques à Henry le Grand pere de nostre Princesse, la France a eu vingthuit Roys, *Louis le Iuste* son frere, estant le vingt-neufieme, comme la Sauoye, iusques à nostre inuincible *Charles*, a eu vingthuit Côtes ou Ducs, le Prince son fils faisant le vingt-neufieme: car tout le monde sçait le nombre des Roys, seulement faut-il prendre garde de n'y cõprendre pas ceux que leurs Peres semblent d'auoir seulement coronnez, pour rendre leur mort plus glorieuse, que leur vie puillante, les ayant plustost perdus, que leurs sceptres. Nous ne trouuerons pas si facilement nostre compte; si nous suiurons les pas de ceux qui ont publié les chroniques de Sauoye: ils ont dit plusieurs belles veritez, mais comme tous les autres historiens, ils ont laissé quelque chose à rechercher à la curiosité de leurs neveux. C'est vne loüange aux Princes que leurs maisons soient si grandes que tous les aages ayēt dequoy y rencõtrer tousiours choses nouvelles: sçachons bon gré à nos historiens qui nous ont fait cognoistre les hauts-faiçts de vingthuit de nos Princes, & pour recompense embellissons leurs œuures du vingt-neufieme, qu'vn mesme nom avec son Pere a fait prendre pour le mesme. C'est Amé secõd fils d'Amé premier, qui enuiron l'an mil-cinquante succeda à son Pere,

Pere, & à luy Humbert fecond. Pour esclaircir ce point il faut remarquer vn autre erreur qui s'est gliffé dans les meſmes hiftoriens, & a eſté comme la pierre d'achoppement qui les a tous fait broncher. Ils auoient leu dans les hiftoriens de ce temps-là, qu'Adelis eſtoit mere d'Amé, & n'examinans point ſ'il y auoit deux Amés confe-cutifs, ils ont creu qu'elle eſtoit mere d'Amé premier, & femme d'Humbert premier, & par ainſi ſe font enfilez dans vne ſuite d'erreurs. La verité eſt qu'Adelis, ou Adeligide, ou Adelaïs (tous ces noms ſont les meſmes) fille & heritiere du Marquis de Suze, Duc de Turin, fut femme d'Amé premier, apres la mort duquel elle eſpouſa en ſecondes nopces Othon Marquis d'Italie, duquel elle eut Berthe, que l'Empereur Henry quatrieme eſpouſa l'an 1066. Cecy ſe preuue authentiquement par deux Chartes anciennes, & par les autheurs qui viuoient & cõ-uerſoient avec eux : La premiere eſt dans les Archiues de Cluny, & a eſté publiée avec pluſieurs autres, en la Bibliothẽque du meſme ordre, où il eſt adiouſté que l'original ſe treuue dãs les Archiues des Ducs de Sauoye. Ceſte Charte contient la donation que fait le Comte Amé du Prieuré du Bourget, tenu iuſques alors par les Moines de ſainct Baſile (comme j'ay recueilly des anciens titres qui ſont au meſme Prieuré, appartenant auourd'huy par la liberalité de ſon Alteſſe au college de noſtre Compagnie qui eſt à Chambery) à l'ordre de Cluny, & ce en vertu de ce que ſes predeceſſeurs auoient fondé ledit Prieuré du Bourget, ainſi qu'il appert par vne autre Charte d'Amé troiſieme, vulgairement appellé deuxieme. Cette premiere charte commence ainſi. *Au nom de N. S. I. C. Amen du Regne de Rodolphe l'an 37. de l'Incarnation de noſtre Seigneur 1025.* (Pingon donc s'eſt meſpris, diſant, qu'il ſe maria l'an 1027.) *I e Amé fils du Comte Humbert, & Adelegide ma femme, auons fait faire cette Charte de donation, &c. & puis au deſſus ſont miſes les ſouſcriptiõs d'Amé & de ſa femme, & de ſes Pere & Mere, où la femme d'Humbert eſt appellée Ancillie, & celle d'Amé Adelis, par où il appert clairement qu'Adelis n'eſtoit pas femme*

*Bibliot. Clu-
niac. pag.
412.*

*In nomine
Domini no-
ſtri, regnante
Rodulpho
an. 37. Incar.
Domini, &c.*

femme d'Humbert, ains Ancillie, & qu'on ne peut icy tergiuerfer en façon du monde, puisque si clairement le nom de la femme d'Amé, & de sa mere sont specifiez. Ce qui est de plus confirmé par vne autre Charte ancienne, sans datte toutefois, que i'ay veu és Archiues du mesme Prieuré, qui contient la donation d'une terre sise au pied de la montagne du chat (appellee en ceste Charte & en plusieurs autres du mesme temps *Mons muniti*) que le mesme Comte Amé & sa femme Adelis annexoient audict Prieuré, & ce particulièrement pour le repos de l'ame de l'un de leurs fils decedé, appellé Humbert. Il est d'oc euident qu'Adelis estoit femme d'Amé premier. Or que d'eux foit né vn fils appellé Amé qui succeda à son Pere Amé premier, les personnes qui viuoient de ce temps-là nous en assurent. Le Pape Gregoire septieme escriuant à Guillaume secōd du nom Comte de Bourgoigne, (c'est celuy qui pour sa generosité fut appellé *teste hardie*) l'an 1074. l'exhorte à maintenir sa promesse de defendre l'Eglise contre la persecution de Henry quatrieme Empereur, & adiouste, *Je vous prie de donner cet aduis au Comte de saint Gilles, au benefice du Prince de Capouie Richard, & à Amé fils d'Adelis*, lesquels tous auoient iuré sur l'Autel la defense du saint siege, comme il est porté par cette epistre. C'est sans doute cet Amé qui moyēna la paix de Canosse entre le Pape, & l'Empereur, lequel Platina semble auoir voulu appeller du nom de sa mere, quand parlant de cet accord, il dit, que l'Empereur estant nuds pieds à la porte du chasteau demandant pardon, fut enfin receu par les prieres de Mathilde & d'Adelaus Comte de Sauoye, & de l'Abbé de Cluny. Il semble d'auoir confondu la mere avec le fils, & donné occasion à Albert Krantz de faire le mesme, parlant de ce suieft en mesmes termes; car la verité est celle que rapporte Lambert de Schamburg autheur de ce temps-là, que l'année 1077. l'Empereur Henry ayant passé la Noël à Bezançon, où il fut asses magnifiquemēt receu de l'oncle de sa mere le Comte Guillaume, qui estoit grand riche en ces lieux-là (celle mere estoit Agnes fille de Guillaume Comte de Poictiers, &

*In nomine
vniuersi filij
Dei nouerint
cuncti eius, de
presso san-
guine redem-
pti, quod ego
Comes Ame-
laus, & uxor
mea Adela,
&c.*

*Ex tabulis
Prior. Burget.
Et hoc idem
rogemus uos
mouere comi-
tē S. Aegidij
& sacerū Ri-
charā, Ca-
puani Princi-
pis, & Ame-
laum filium
Adelaida, ep.
46. li. 1. epist.*

*Rogatu Ma-
thildis &
Adelai Com-
itis Sabau-
diensis, &
Abbatis Clu-
niacensis in-
troducū ab-
soluitur. Pla-
tina in Greg.*

*7.
Alber. Krāt.
c. lib. 5. Saxō.
Satis magni-
ficē susceptus
& habitus
auñculo ma-
tris sue Gui-
lielm. Comis.*

*Bruno in vi-
ta Henric.
4. Imp.*

Duc de Guyenne, quoy que Brunon en la vie d'Henry l'appelle sa sœur) il falloit donc que Guillaume de Bourgoigne fut frere de Guillaume de Poictiers, puis qu'il est appellé Oncle de sa fille Agnes, ce qui ne s'accorde nullemēt avec les Genealogies & Chronologies de ces Cōtes qu'André du Chene, & Jean de Bessli ont tres-exactement recherché. Il arriua au mont-cenis, où sa belle mere luy vint au rencontre avec son Fils Amedee, l'authorité desquels, adiouste cet Autheur estoit tres grāde en ces quartiers-là, leur domaine fort estendu, & leur renommee tres-celebre, lesquels l'accueillirent voiremēt avec honneur, mais ne luy voulurent ottroyer passage, qu'il ne leur ceda vne tres-belle, & tres-grande terre du Royaume de Bourgoigne. Peu apres le mesme Autheur adiouste que l'Empereur pria sa belle mere & son fils de s'acheminer vers le Pape, & traitter sa paix avec luy, ce qu'ils firent. Or quoy que cet Historien ne nomme pas par son nom cette belle mere, si est-ce que d'ailleurs nous apprenons assez que c'estoit nostre Adelis, car les autres Historiens ne recognoissent point d'autre belle mere de l'Empereur Henry, que ceste-cy. l'Abbé d'Vrsperg en l'annee 1067. le Roy Henry, dit-il, espousa Berthe fille d'Othon, Marquis en Italie, & d'Adelis: à quoy les autres Chroniques s'accordent, & S. Pierre Damien en ses Epistres appelle la mesme Adelis, qu'il cognoissoit familièrement, Marquise des Alpes Cottiennes, qui sont les montaignes de Maurienne.

Obuiam habuit socrum suam, filiumque eius Amed. nomine, quorū in illis regionib. & auctoritas clarissima, & possessiones amplissima, & celeberrimū nomen erat Schafnab. an. 1077.

Henric. Rex Bertham. Othonis cuiusdam Italici & Adleida filiam accepit uxorem Vrsperg. an. 1067.

CHAPITRE DIX-HVICTIEME.

Suite du mesme discours.

DE ce discours resultant deux veritez, la premiere qu'Adelis estoit femme d'Amé premier, la seconde qu'elle estoit mere d'un autre Amé, reste la troisieme & principale, que cet Amé aye succédé à son pere Amé premier, ce qui n'est moins euidēt par le mesme discours. Car puis qu'il est certain que ceste mesme Adelis fut me-

re de Berthe, fille d'Othon, & femme d'Henry, il faut necessairemēt qu'elle aye esté mariee à Othon en secondes nopces, veuque si elle eut esté mariee avec luy en premieres nopces, c'eust esté auant l'annee 1025. auquel temps nous trouuōs qu'Adelis estoit ja mariee avec Amé I. Berthe fut doncques née auant ce temps. Or l'Empereur Henry nasquit seulement l'an 1051. & se maria l'an 1066. ou 1067. comme dient les autres, auquel il eut fallu que Berthe eut eu pour le moins quarāte cinq ans. Qui est-ce qui croira que ce ieune Roy aagé seulement de quinze à seize ans, & tant abandonné à ses plaisirs, eut voulu espouser vne femme si vieille, & si elle estoit plus aagée qu'Amé premier, & que cettuy-cy fut ja marié l'an 1025. comme auroit-elle peu estre mere de Henry cinquieme, que Dodechinus autheur de ce temps l'a asseuré estre né l'an 1081. Adioustez que si Berthe fut née de Adelis heritiere de Suze en premier liēt, elle eut pretendu la succession de sa mere, & l'Empereur son mary n'eut pas facilement laissé perdre ce droit à sa femme. La raison doncques enseigne claiement qu'Amé premier estant mort, sa femme Adelis espousa Othon, & en eut Berthe, laquelle deuoit auoir quelque quatorze ou quinze ans, lors qu'elle fut mariee, & partant il est necessaire que nous disions qu'Amé premier fut mort enuiron l'an 1050. puisque depuis sa mort elle auoit eu en l'an mille soixante six, vne fille d'un autre liēt preste à marier. François Guillemans a bien recogneu cecy, quand il a escrit que l'Empereur Henry troisieme, maria son Fils Henry en l'aage de cinq ans avec Berthe, fille d'Othon, Marquis de Mon-ferrat (tous les autres dient seulement, Marquis d'Italie,) laquelle estoit encore en sa premiere enfance: ie crois qu'il a tiré cecy de Herman Contract, qui rapporte ce mariage à l'an 1056. ce qui se doit entendre des promesses; car la solemnité n'en fut faicte que 10. ans apres. Lors doncques que le Pape Gregoire septieme parloit d'Amé, lors que la belle mere de l'Empereur vint avec son fils Amé, le premier Amé n'estoit plus en vie, c'estoit donc Amé second,

Franc. Guil-
elman. lib.
5. Hasburg.

qui commandoit, & d'autant que sa mere Adelis, estoit heritiere de son pere le Marquis de Suze, & de Turin, il ne se faut pas s'estõner si elle auoit grande authorité, & si son fils ne faisoit rien sans elle, puis qu'elle a esté vne des grandes Princeesses de son temps. Ce que nous apprenons de sainct Pierre Damien (grande lumiere de l'Eglise en ce siecle là) lequel luy escrit vne lettre en laquelle sont contenues plusieurs choses, qui seruent grandement à l'illustration de nostre histoire, & particulièrement du poinct que ie traite: le titre de ceste Epistre est en ces termes: *A l'excellentissime Duchesse Adelaïs, Marquise des Alpes Cottiennes, &c.* (Les Seigneurs de Turin estoient en ce temps-là qualifiez Ducs) & luy escrit cette lettre, à fin de l'exhorter à mettre ordre que les Prestres viuent en continence, & qu'elle se ioigne avec l'Euesque de Turin, qu'il dit estre son sujet, comme encor celuy d'Aouste, tesmoignant auoir escrit à iceluy sur le mesme sujet (& la lettre se trouue la troisieme du quatrieme liure de ses Epistres. De laquelle nous apprenons qu'elle doit auoir esté escrite apres l'an 1065. puis qu'il fait mention de la mort de Cadaleus Antipape, qui mourut ceste annee) en parlant à ceste Princeesse il dit ainsi; *En vostre domaine qui s'estend largement entre les Royaumes d'Italie & de Bourgoigne, il y a plusieurs Eueschez, & pour ce, j'ay estimé qu'il estoit conuenable que ie vous escriuissse de la continence des Prestres, parce que ie scay que vous avez asses de puissance pour les corriger, & (ce qui soit dit à l'honneur & gloire de Dieu) que vous nourrissez vn courage d'homme, dans le cœur d'une femme, estant plus riche en bonne volonté qu'en puissance terrienne.* D'ont il prend occasion de la comparer à Debora, qui iugeoit le peuple, où manifestement il l'appelle Vefue, d'où ie tire vn autre argument: Si cette Princeesse estoit vefue apres l'an 1064. & ce Cardinal qui luy escrit, estant mort l'an 1072. comment pourra subsister ce que disēt nos Chroniqueurs, qu'Amépremier se trouua à Canosse avec Adelis l'an 1077. Ne voyons-nous pas clairement par là que c'estoit son fils Amésecond? Mais à ce que nous cognoissions encore plus euidem-

*Adelaidei excellentissima
Duci & Marchionessi
Alpium Cottianum. Petr.
Dam. ep. 16.
l. 7.*

demment ce que i'ay dict, qu'elle auoit esté mariee deux fois, sur la fin de sa lettre, ce grand personnage la console sur vn scrupule qui luy estoit né de s'estre mariee deux fois, l'asseurant que *si elle meime vne vie deuote, elle ne sera point forclosé du ciel pour estre entree au second liët.* Je ne puis que ie n'adiouste icy en l'honneur de ceste grande Princesse, vn beau traict que le mesme Cardinal recueillit de sa bouche, comme vn rayon de miel de son gauffre. Ce bon Sainct parlant à elle, admiroit cōme elle gouernoit sagement ses Estats, & se maintenoit en si grand credit & autorité, nō seulement parmy ses peuples, mais en toute l'Italie, où sa reputation estoit si grande, qu'on la choisissoit pour arbitre des plus grands differens. *Qu'est-il de merueille mon Pere*, respondit-elle, *si le Tout-puissant a voulu donner à sa tres-humble seruante quelque puissance entre les hommes, puis qu'il donne bien souuent à des petites & contemptibles plantes vne tres-admirable vertu?* Princesse vrayement genereuse, & qui faisoit paroistre que la vraye humilité Chrestienne ne loge que dans les grands cœurs, comme le Nard tres-petit en foy, ne croit que sur les hautes collines. Vrayement elle meritoit l'effect du vœu avec lequel ce bon Sainct conclud sa lettre; le grād Dieu vous benisse vous, & vostre Royale posterité, & la face croistre & en aage & en saincteté. Ceste conclusion nous faict cognoistre qu'Adelis auoit plusieurs enfans; & de faict dās les Archiues de nostre Dame de Pignerol on trouue vne fondation faicte par Adelis en la presence de ses enfans, Amé & Pierre, l'an 1067. lesquels Pingon veut estre fils d'Humbert, à cause qu'il a creu comme les autres, qu'Adelis estoit sa femme, & ne se souuenant pas d'auoir rapporté ce titre en sa description de Turin, dict en sa Genealogie, que ce Pierre mourut l'an 1041. Or d'asseurer maintenant si Humbert qui succeda à cet Amé second estoit son frere ou son fils, c'est chose que ie n'ay encore asses clairement penetré: la fuite des temps me faict croire fort probablement qu'ils estoient freres, & que Amé estant mort auant qu'estre marié, son frere Humbert luy succeda, & de vray Vanderburch & Pingon ro-

Et quia te noui de iterata coniugij geminatione suspectam, er ib.

Si Religiosa dumtaxat vita non desit, à regno eorum frequenter coniugij pluralitas non excludit.

Et ad te confluunt qui liibus suis legalis feratētia calculum concupiscunt ib.

Quid mirū, Pater, si Deus omnipotens mihi vilis sima ancilla sue quantulacumque conferre dignatus est inter homines potestati, qui cōtēptili cūlibes herba mirabilē aliquando praeberet inesse virtutem. ibid.
Omnipotens Deus te ac tuos Regia scilicet indolis filios, benedicat, eosque non modo ad aetatis, sed etiam sanctitatis incrementa perducat. ib.

cognoissent que Humbert a eu vn frere nommé Amé. Quoy que c'en soit il suffit à nostre propos d'auoir euidemment fait voir qu'Amé premier eut vn fils & successeur nommé Amé second, dès lequel si nous poursuivons de conter les Amez, nous en trouuerons iustement neuf, qui est le nombre que les Historiens ont publié : ou si nous obmettons c'est Amé second, nous tomberons dans les cōfusions de ceux qui nomment Amé septieme, celuy que les autres appellent huietieme, & ainsi des autres. Ce qu'estant accordé il ne reste plus de difficulté au rapport de nos Princes avec les Roys de la derniere race: quant au nombre de ceux qui ont regné iusques à present.

CHAPITRE DIX-NEVIEME.

La ligne droicte de pere en fils egale en ces deux maisons.

MAis d'autant qu'entre ceux-cy il y en a plusieurs desquels les suyans ne sont pas descendus, comme par exemple Héry le Grand n'a pas prins son extraction des Roys qui ont regné apres saint Louys, ains des descendás de Robert cinquieme fils du mesme S. Louys: à prendre donc la droicte ligne de pere en fils, nous trouuerons entre ces deux maisons vn rapport non moins admirable que le precedent. Voicy la lignée heureuse qui a donné à ce mōde le miracle des Roys, Hugues, Robert, Henry, Philippe, Louys le Gros, Louys le Ieune, Philippe Auguste, Louys huietieme, saint Louys, Robert de Bourbon, Louys, Iaques, Iean, Louys second, Iean second, François, Charles, Antoine Roy de Nauarre, Henry le Grand le Pere de Madame la Princesse, qui est iustement le dixneuvieme qui a tenu le Sceptre de Capet six cens ans apres luy. Quoy en Sauoye durant les mesmes six cens ans? La prouidence Diuine n'a-elle pas tramé vne pareille chaine de Princes, nous faisant voir en Mōsieur le Prince, la dixneuvieme boucle de cet admirable Collier; ee qui appert en remontant de luy à son premier tige

tige par ses deuanciers, qui sont Charles Emanuel, Emanuel Philibert, Charles le bon, Philippe second, Louys, Amé huitième, Amé septième, Amé sixième, Aymon, Amé le Grand, Thomas Comte de Maurienne, Thomas premier, Humbert troisième, Amé troisième, Humbert second, Amé premier, Humbert, Berold. Mais auant que passer outre admirons la prouidēce Diuine sur ces deux Maisons, laquelle en choses toutes différentes a montré le soin particulier qu'elle auoit d'icelles. C'est vne singularité à la maison de Bourbon d'auoir recueilli vne succession la plus esloignée qui se vit iamais en aucun autre Estat: le feu Roy y estant parvenu apres vne longue distance de vingt-deux degrez de consanguinité, dont il attouchoit le Roy son predecesseur, ainsi qu'ont tres-exactement remarqué les deux yeux & flambeaux de la Genealogie Royale, les deux freres sainte Marthe. Merueille vrayemēt digne d'estre pesee, qua'pres vne parenthese de 350. ans, Dieu aye appellé à la Corōne le grād Henry, pour lequel il semble d'auoir maintenu & conserué la famille des Bourbons, à fin qu'elle donnast à la France vn Roy, qui rendant la France à ses Roys, rendist la liberté à la France. C'est aussi vne singularité à la maison de Sauoye tres-remarquable, laquelle ie ne sçay si on trouuera facilement ailleurs, que ses Princes ayent succedé les vns aux autres par vne si droicte ligne, que iamais elle ne se soit esloignée plus auant qu'aux freres & aux oucles, & vne seule fois à vn neueu, qui fut Amé le Grand, fils de Thomas Comte de Maurienne, second fils de Thomas Comte de Sauoye, tellement qu'en la ligne droicte de pere en fils, ils n'y a eu que ce seul Thomas Comte de Maurienne, qui n'aye esté Comte ou Duc de Sauoye, ce qui est tres-rare, & peut estre sans exemple és familles des Princes en vne fuite de six cens ans. Mais qu'est-il de merueille que les Princes qui sont sans pair en merites, soient aussi sans exemple és Priuileges & faueurs?

CHAPITRE VINGTIEME.

Du nombre des alliances en general.

SI la prouidence Diuine reluit és rapports de ces deux Maisons, qui ne dependent presque point de la liberté des hommes, comme ceux que nous venons de dire, elle n'est moins admirable en ceux esquels les hommes ont la meilleure part : Car il semble qu'elle soit estudee d'encliner les volonteZ des Princes de ces deux États, à ce qu'ils recherchasēt plustost de se ioindre entre eux par alliance qu'avec aucune autre Couronne : ses alliances ont esté si frequentes, qu'il semble que de les voir renouueller, c'est plustost nature qu'industrie, comme si leur sang n'estant quasi qu'un mesme, pour s'estre si souuent meslé, cerchoit tousiours de s'vñir & s'allier : ainsi qu'il y a de l'antipathie aussi y a-il bien souuent de la sympathie entre les sangs : Agathe fille de Guillaume Roy d'Angleterre, sçachant qu'ont traittoit son mariage avec Amfurce Roy de Galice, eut vne telle auersion d'estre mariee en Espagne, qu'elle pria Dieu instammēt d'estre plustost leuee de ce mōde, elle fut exaucée & mourut en peu de iours, ainsi que raconte Orderie Vital, auteur du mesme siecle, & Religieux au Monastere de S. Euroul. Au contraire Blanche fille d'Alfons huitieme s'estima heureuse quād elle sçeut que les Ambassadeurs de France n'auoient point voulu de sa sœur aisnee Vrraque, trouuant ce nom trop barbare, & l'auoient choisie pour estre l'espouse de Louys huitieme, qui d'elle eut le glorieux & triomphant saint Louys. On dit que Madame Marguerite ne pouoit ouir parler du Duc Emanuel Philibert, auant que l'espouser, qu'elle ne se sentir extraordinairement esmeuē. N'estoit-ce pas vn effect de cette sympathie d'un mesme sang ? Le vous laisse à pēser quels furent ses esclans quand elle le vit à Paris. Ceux-là en peuēt mieux iuger, qui virent il y a vn an pareils effects de mesme cause, renouueller à la venuē du Prince de Piedmont

Amfurco Regi Gallicia per procos eā petenti promissa est, sed illa Ibero coniungi nimis metuens, omnipotenti confudit precem lacrymosam ne duceretur in Hispaniā, sed ipse potius susciperet eā, orauit, audita est. & breui obiit virgo. Ordenc. Vital. histor. Eccles. libr. 5. pag. 573.

Piedmont. Mais soit nature, soit raison, soit tous deux, tant y a que les Princes de ces Estats se sont plus souuent alliez entre eux qu'avec aucun autre, & ce avec vne certaine proportion & symmetrie agreable. Car si la Sauoye a donné à la France neuf de ses Princesses, elle en a aussi receu neuf, & maintenant pour comble de liberalité voicy la dixieme que le mois de Feurier nous donne, (comme il auoit donné la dernière de nos Princesses à la France) d'où resulte la dix-neufieme alliance, ou l'Angleterre n'en a iamais eu que douze, & Luxembourg autant, la Castille treize, l'Aragon & la Lorraine quinze, l'Austriche seize, mais pas vne n'est venuë à dix-neuf, ny correspondu à la liberalité de la France. l'Austriche a receu d'elle neuf Princesses, & n'en a rendu que sept, l'Angleterre huit, & n'en a donné que quatre, & ainsi des autres. l'adiouste vne particularité remarquable, c'est que la plus grand part des alliances que les autres ont eu avec la France, ont esté avec des Princes du sang de France, grandement esloignez de leur premiere tige, & qui n'estoient pas recogneus pour Princes François, encor que depuis la diligence & curiosité de ce siecle a descouvert leur vraye origine, mais de ces dix-neuf alliances de nos Princes, il n'y en a qu'une seule qui soit avec cette branche autrefois incogneüe, de laquelle ie traiteray au chapitre quarantieme.

CHAPITRE VINT-VNIEME.

*Les neuf alliances des Princesses de Sauoye
avec la France.*

Les anciens croyoient que les neuf Muses auoient coustume d'honorer de leur presence les nopces fortunées des grands personages, à ce que la feste & resioüissance fut plus solennelle, & pource les Poëtes en leurs Epithalames, les inuitoient ordinairement, & les coniueroient par tous leurs lauriers & fontaines, & par

tout ce qu'elles ont de plus cher, de venir & apporter leurs presens aux nouveaux mariez : mais quand ie iette les yeux sur les neuf Princesses Françoises, & les neuf Sauoisiennes, il me semble de voir deux chœurs de muses qui s'assemblent pour chanter l'Epithalame, & chommer la feste des Royales nopces de leur Pallas. Voyons-les doncques entrer l'une apres l'autre, & commencons par les Sauoisiennes, puisque c'est par leur moyen que l'alliance a commencé.

CHAPITRE VINT-DEUXIEME.

*La premiere Princesse de Sauoye, ou par occasion
est traitte de la mere d'Alix.*

ALIX de Sauoye fille d'Humbert second Comte de Morienne, & de Guille, ou Gisle de Bourgoigne, fut mariee à Louis sixieme dict le Gros, l'an 1112. ou comme disent les autres, l'an 1116. S'il est vray qu'il est des amities comme du vin, les vieux sont tousiours les meilleurs, faut-il pas auoier que nos Princes sont les meilleurs amis & alliez de la France, puis qu'ils sont les plus vieux, y ayant cinq cent ans & dauantage que cette alliance est contractee? Mais auât que passer outre, il faut donner à nostre histoire vn petit esclarcissement. Il est de la verité en faict de Genealogie, comme de l'or, bien souuent il faut fouïller profond dans le sein de la terre pour le trouuer, & quelquefois on en rencontre des grumes sur la falesé, lors qu'on y pense le moins : on vse bien souuent ses iours sans fruiçt à rechercher les ancestres d'une maison, & quelquefois inopinément on les trouue lors qu'on en a moins d'esperance. Je n'auois sçeu comprendre comme il se pouuoit faire, que le Comte Humbert pere d'Alix s'esbastât à la chaste eut pourfuiuy par ses terres les routes d'un cerf iusques au Comté Venaisfin, où pensant prendre la beste, il fut prins luy-mesme dans les filets que l'amour luy tendit sous les yeux de Laurence fille du Comte de ce lieu, qu'il espou

espoufa en grande magnificence à Carpentras, comme dient nos Chroniques: car par où pouuoit auoir broffé ce cerf pour passer si legerement de Sauoye en Auignon? Et quel estoit ce Comte du pais Venaisfin, puisque les histoires de ce temps-là nous enseignent clairement qu'il n'y auoit alors point d'autre Comte de cette contree que les Comtes de Guyenne qui en estoient les souuerains? Mais en lisant l'histoire Ecclesiastique, i'ay trouué que Guy Archeuesque de Vienne, & puis Pape Calixte second, estoit fils de Guillaume second, Comte de Bourgoigne, & que les Historiens François remarquans la noblesse de son Estat, l'appellent oncle maternel de la Royne de France Alix ou Adelaïs; or sçachant d'ailleurs qu'Alix estoit fille de Humbert, i'ay inferé que la mere d'Alix estoit sœur de Calixte, & consequemment fille de Guillaume de Bourgoigne surnommé *teste hardie*, lequel bien souuent faisoit sa residence à Bezançon, où mesmes il reçeut l'Empereur Henry quatrieme, comme i'ay dit cy-dessus. C'est pourquoy i'ay creu plus facilement à la coniecture du sieur du Chesne en sa Genealogie de Bourgoigne, où il dit que le mot *Vesontionensis*, a esté corrompu & changé en *venciensis*, ou *venaisfin*, & de vray il y a bien plus d'apparence que le Comte Humbert chassant eut donné iusques dans la Bourgoigne, en laquelle mesmes il possedoit des grandes terres, que non pas en Prouence; mais d'où apprendrons-nous le nom de cette fille du Prince Guillaume? de la conference de l'histoire du temps auquel elle a vescu. Le moine Orderic Vital nous en ouurira le chemin, c'est au liure douzieme de son Histoire Ecclesiastique, où il dit que la Royne Alix femme de Louis le Gros, donna sa sœur vterine fille du Marquis Regnier à Guillaume fils de Robert second Duc de Normandie, à quoy Guillaume de Gemieges adiouste qu'elle moyenna vers le Roy, que ledit Guillaume fut fait Comte de Flandres en la place de Charles, qui auoit esté traistreusement assassiné dans l'Englise. Les deux circonstances qu'Orderic a mis sont remarquables, il l'appelle fille *du Marquis Regnier, & sœur vte-*

Adelis Regina vterinam sororem suam (dedit illi Vulielmo) in coniugem Reynery &c. Gemmetie. lib. 8. c. 16. Appendix ad Aymoin. lib. 5. c. 50.

rine d'Alix, d'autant que luy meſme au liure onzieme de ſon Hiftoire, auoit remarqué qu'Alix eſtoit fille d'Humbert Prince de Piedmont, & par ainſi il nous donne à entendre que la mere d'Alix auoit eſté mariee deux fois, l'vne au Marquis Regnier, duquel elle eut vne fille nommé Ieanne, (laquelle Pingon faiſt mal à propos fille d'Humbert) qui fut mariee comme i'ay diſt à Guillaume chaſſé de Normandie par ſon oncle le Roy Henry d'Angleterre, & tué ſur les rampars d'un chateau qu'il aſſaillit bruſquement, peu apres qu'il fut faiſt Comte de Flandres. Or crois-ie, que cette femme du Marquis Regnier, eſtoit celle à laquelle eſcrit Pierre Damian, & la nomme Guille, ou Giſle, à laquelle il parle comme à vne ieune fille nouvellement mariee. D'ont i'infere que ſon premier liſt fut avec ce Marquis Regnier, & qu'Humbert l'eſpouſa, veſue d'ice-luy, puis que nous treuons dans nos Hiftoires, qu'il en eut des enfans l'annee 1080. auquel temps Pierre Damian eſtoit mort, & partant luy ayant eſcrit durant qu'elle eſtoit mariee au Marquis Regnier, il faut neceſſairement qu'elle l'eut eſpouſé en premieres nopces, & à cecy s'accordent les vieilles Chartes qui appellent la femme d'Humbert, Giſle: qui a faiſt dire à Pingon que le nom de Laurence eſtoit fabuleux. Mais c'eſt aſſes de la mere, venons à la fille.

*Eudonicus
Thebaldus
Adelaidem
filiam Hum-
berti Princi-
pis intermon-
tium duxit
uxorem. Or-
der. lib. 11.
hiſt. Eccl.*

*Append. ad
Aymoin. loc.
cit.
Ad Guillam
Comiſſam
Reynerij
Marchionis
uxorem, Pet.
Dam. ep. 18.
lib. 7.*

CHAPITRE VINT-TROISIEME.

Les vertus d'Alix.

ALIX donc fut la premiere qui ioignit aux fleurs de lys l'Aigle de ſable à deux teſtes, membré & becqué de Gueules, ayant ſur la poiſtrine vn eſcu de Gueules, au cheual rampant d'argent, qui eſtoient lors les armoiries de Sauoye. Elle fit paroître la generoſité de ſon courage parmy les grands troubles qui s'eſleuerent contre le Roy ſon mary, qui pour s'eſtre trou-

ué tousiours victorieux dans les armes fut appellé le *Batailleur*. Les deux Henrys l'vn d'Allemagne, & l'autre d'Angleterre, cogneurent en luy que les efforts du reste du monde sont vains contre la France, quand elle a vn Roy qui sçait mesnager sa puiffance. Tandis que Louis combattoit ses ennemis, la Royne bastissoit vne Royale Citadelle aupres de Paris, qui a serui depuis de bouleuart assureé aux citoyens, & d'asyle à plusieurs Princeesses, lesquelles y ont choisi leur seiour. C'est l'Abbaye de Mommartre, de laquelle les plus assurees memoires la publient fondatrice, comme son mary de celle de Sainct Victor, la mere des hommes doctes de France. Les Princes qui n'ont rien de magnifique ne sçauent que c'est qu'estre Prince. Mais quand leur magnificence est accompagnée du bien public, l'honneur qu'ils en acquierent a cet aduantage par dessus leurs autres actions, qu'il n'est pas facilement subiect à l'oubly. Alix pouuoit bien paroistre somptueuse en habits, ioyaux, cabinets, & autres pompes Royales, & de tout cela qu'est-ce qu'il en resteroit maintenant, veuque de tant de raretez qui ont esté dans les cabinets des Roynes, à peine en peut-on monstrier vne seule piece: ou bastissant ceste riche Abbaye, elle a remply Paris de merites, la France de rares exemples, le ciel de saincts, & a acquis cest hõneur à la Sauoye, que la premiere Princeesse de son sang, qui a esté en France, n'a voulu laisser autres marques de sa Royauté que la pieté & bien public. L'estude de l'vn & de l'autre est fort conuenable aux personnes de toute condition: mais il est propre des Princes, qui sont l'image de Dieu en terre. Or ceste Image n'est iamais representee plus à propos, que quand les actions de pieté les font recognoistre tout ensemble & zelateurs de Dieu, & peres de la patrie.

*De Till. in
Lud. Craffo.*

CHAPITRE VINT-QUATRIEME.

Les enfans yffus de cette alliance.

Lest vray que Dieu, qui ne se laisse iamais vaincre de liberalité mesmes és choses de ce monde, voulut recompenser celle de cette Royne des biens que les meres souhaittent le plus, c'est d'une belle & grande lignee, de laquelle la France fit tant d'Estat, qu'un Escruain de ce temps-là, qui a augmenté l'histoire d'Aymon, dict, que la France ne pouuoit asses priser ce bonheur de voir la famille Royale si bien estançonnee, *parce, dit-il, que ceste Royale lignee est la plus seure defense d'un Royaume, le soustien de la pieté, & la terreur des mauvais.* Et poursuyuant son discours, il descrit les mal-heurs que l'Empire Romain & le Royaume d'Angleterre souffroiēt en ce mesme temps, faute de lignee en leurs Souuerains. Or entre toutes les Roynes de France, peut-estre n'y en a-il point que Dieu aye plus heureusement beny que nostre Alix, qui outre les Roys descendus en droicte ligne de son fils Louis le Ieune, bifayeul de saint Louis, a donné à la France par le moyen de Robert son fils (lequel nos Historiens ont creu estre l'aîné d'iceux, par vne lettre de Pierre de Cluny qu'ils ont pris à contre-sens) la branche de Dreux & de Bretagne, & par Pierre celle de Courtenay, qui outre les autres Princes a porté quatre Empereurs d'Orient, & Catherine heretiere du dernier, declaree telle, & coronnee à Rome par le Pape Boniface huitieme qui en donna le titre à Philippe de Sicile Prince de Tarente son mary. Alix outre ceux-cy eut Philippe coronné Roy du viuant de son Pere, mais le Ciel desireux des premices de ceste Royale lignee le rait par vn estrange accident, qui nous enseigne d'attendre la mort en tous lieux, puis qu'elle prend les Princes mesmes dans leurs ieux & esbars. Elle eut aussi Henry de France Archeuesque de Rheims: C'est luy qui fit voir au monde deux rares exemples d'humilité, car mespri-

sant

*Appendix ad
Aymon. li. 5.
c. 52.*

fant toutes les grandeurs de la Cour, que la qualité de sa naissance luy auoient acquises, il embrassa avec vne ioye indicible l'habit Religieux à Cleruaux, & n'en peut estre retiré pour estre faict Euesque, que par vn expres cōmandement du Pape, qu'il reçeut avec vn regret plus sensible, que les plus ambitieux n'ont de ioye de semblables nouuelles. Quand ie vois ces grands traicts de vertu aux Princes, il me semble que nous leur faisons tort de les nommer humilité, ou que nous faisons tort à l'humilité de l'attribuer aux autres qu'aux Princes. Philippe frere d'Héry ne luy voulut ceder en magnanimité: il auoit choisi l'habit Ecclesiastique, & portoit le titre d'Archidiacre de Paris. L'Euesque Thibaut estant mort, il n'y auoit personne qui ne creut que la croce de la Capitale de France auroit autant de bien-seance dans ses mains, que le sceptre dās celles de son frere, mais il creut que sa conscience deuoit deferer à la science de *Pierre Lombard*, & en ce seulement il prefera son iugement à celuy d'autruy, que tous iugeans cette charge luy estre deuë, luy seul s'en estima indigne, plus digne neantmoins d'icelle par son humilité, que les autres par leur doctrine.

*Roler. de mö-
te in Chron.
an. 1160.*

A ceux-cy les Historiens adioustent ordinairement la Royne Constance, ainsi appelée suyuant la coustume du temps, auquel les filles des Roys portoiēt le nom de Royne, encor qu'elles ne fussent marices à des Roys, comme celle-cy qui espousa le Comte de Tholose. André du Chesne en son Histoire de Bourgoigne y adiouste vne autre fille marice à Guillaume de Chaumont, qualifié par Orderic gendre du Roy Louis sixieme, sa coniecture est meilleure en cecy, que quand il donne pour frere à la Royne Alix, vn *Guillaume* Euesque de Paris, qu'il met entre les fils du Comte d'Humbert, à cause que Iues de Chartres l'appelle (dit-il) frere de la Royne. Mais ie ne sçay comme il ne s'est pris garde que ceste Royne n'est pas Alix, ains Berthrade, qu'au commencement de la lettre 50. (où il traite du mesme sujet) il appelle *iadis Royne*, & il appert asses par la suite du discours que cette lettre

Lib. 4. c. 56.

V. ep. 26. 50.
 O 54.

te lettre a esté écrite du viuant de Philippes, auquel tēps Alix n'estoit encor en France. L'obseruation qu'a faict le mesme Autheur des secondes nopces de cette Royné avec Matthieu Connestable de France (auquel on donne cōmunement le furnom de Crecy) est plus vray-semblable, en quoy elle suyuit l'exemple de Mathilde d'Angleterre, laquelle enuiron ce temps-là estima que le titre d'Emperiere, que ses premieres nopces avec Henry cinquieme luy auoient apporté, ne seroit pas terni par celuy de Contesse qu'elle print au second liēt, se mariant avec Geoffroy Comte d'Anjou. Et sans s'esloigner de la maison, la Royné Berthe mere de Louis le Gros, apres la mort de Philippes, espousa Robert le Frison Comte de Flandres. Peut-estre que les Princesses vouloient imiter Pisistratus, qui se remaria en secondes nopces, lors que ses enfans estoient desia tous hommes faicts, & di-foit que les voyant si beaux & bons il desiroit estre pere de plusieurs autres qui leur ressemblassent.

Gemmeticēf.
 c. 25. l. 8.

Ann. Franc.
 in Phil. 1.

Plutarch. de
 Amfrater.

CHAPITRE VINT-CINQUIEME.

La seconde Princesse de Sauoye.

MAHAULT de Sauoye fille d'Amé troisieme vulgairement appellé second, & de sa seconde femme Mahault d'Albon, espousa l'an 1148. Alphonse premier Roy de Portugal, Prince du sang de France, de la maison de Bourgoigne:

Eduar. Non.
 in Ioseph.
 Teyciram
 censura 13.

C'est à bon droit qu'Edoüard Nonne Historien Portugais se moeque de l'ignorance de Ioseph Texeire, lequel en son Histoire Genealogique assure que la femme de ce Roy Alphōse estoit *Malsade Marique de Lara, Comtesse de Moline*, car ce bon homme, dit-il, ayant leu dans Rodriguez de Toledé, & dans les autres Historiographes d'Espagne, que ce Roy auoit espousé la fille du Comte de *Morienne*, ne sçachans où estoit cette contree, a creu que c'estoit le Comte de Molines en Espagne, & la dessus a publié son inepte coniecture, pour vne verité assuree. Je ne puis croire qu'il n'aye eu de la malice en ceux qui

ont baſty la derniere édition de nos Chroniques à Geneue , puis qu'ils ont mieux aimé pancher à l'opinion de Texeire , qu'à la commune voix de tous les Hiftoriens; & que Nonne les pouuoit affés facilement defabuſer. Bié eſt vray qu'il ſeroit à deſirer que ceſtuy-cy eut vn peu plus attentiuement peſé ſes cenſures; car il ne ſe ſeroit ſi facilement meſpris, comme il a faiçt attribuant à cet Amé la conſeruation de Rhodes, qui n'arriua que plus de 160. ans apres ſa mort , par la vertu d'Amé le Grand. Il n'y a point de pas ſi gliffant au faiçt de l'hiſtoire que le rencontre de noms ſemblables , les plus habiles y ſont trompez. Les moins curieux s'eſtonneront que ie loge vn Roy de Portugal au rang des Princes François, mais les plus ſçauans de ce Siecle ont recogneu qu'entre les Roys & Empereurs que Dieu a tiré de la maiſon de Frâce pour en hōnorer les throſnes de diuers eſtats, ceux de Portugal ont eu ce bon-heur que d'eſtre du nombre. Theodore Godefroy , au liure qu'il a faiçt de l'origine des Roys de Portugal, a eſclaircy ce poinçt par des teſmoignages ſi authentiques , que perſonne ne le peut plus reuoquer en doute : le Preſident de Thou , les freres ſaincte Marthe, André du Cheſne tous François, & Prudention de Sandoual Eſpagnol tous grandement verſez en la cognoiſſance des hiſtoires, s'accordent en ce poinçt, que Robert de France Duc de Bourgoigne premier du nom , troiſieme fils de Robert Roy de France , eut pour fils Henry de Bourgoigne , qui eut pour fils puisné vn autre Henry, lequel eſtant ieune Prince paſſa en Caſtille , où ſa tante Conſtance eſtoit mariee avec le Roy Alphonſe, qui ayant recogneu ſa valeur & ſon courage, luy fit eſpouſer Tharaſie ſa fille qu'il auoit eu hors de mariage, (quoy que l'Hiſtorien Reſendius en ſes antiquitez de Portugal aſſeure, que dans les vieilles Chroniques eſcrites à la main, elle eſt appellee fille de la Royne Simene femme legitime d'Alphonſe) & luy donna en dot le Cōte de Portugal, que le Prince ſon mary defendit vigoureuſement contre les courſes de Maures Mahumetains, iuſques à l'an 1112. laiſſant pour ſon heritier l'Infant Alphonſe ſon fils qui

*Eodem vitio
laborat Ieſias
Simlar. li. 5.
1. de Vale-
ſia.*

*Reſendius li.
4. Antiq. Lu-
ſitan.*

en la iournee d'Ourique, par toute son armee fut saluë Roy, auant que remporter cette victoire glorieuse, laquelle luy fut promise par le Sauueur du monde qui luy apparut en l'air en forme de Crucifix. Ce fut lors que le Sarrazin Ismarius, & quatre autres Roys furent taillez en pieces, avec vn nombre infiny de Mores. Et comme ce magnanime Prince auoit grauë sur le dos de ses ennemis les marques de sa vaillance, aussi voulut-il grauer sur son escu la memoire de la faueur, qu'il auoit receu de Dieu, changeant ses anciennes armoiries en cinq escussions d'azur, (autant qu'il auoit deffait de Roys) posez en croix sur le champ d'argent, en memoire du Crucifix qu'il auoit veu; voulant de plus que chaque escussion fut chargé de 30. deniers, qui representoient le prix auquel le Sauueur fut vendu. Il est vray que ses descendans se sont contentez d'en mettre cinq en sautoit dans chacun des escussions, qui font le mesme nombre, contant celui du milieu pour deux. Ce fut donc ce grand Roy que nostre Princesse Mahault espousa, & vescu avec luy l'espace de trente ans, en tres-grande amitié & concorde. Hé comment n'eut-elle eu beaucoup de consolation, d'estre avec vn mary qui ne respiroit rien que de grand: s'il estoit en guerre, il n'y auoit pas mesmes iusques aux coups qu'il ruoit sur ses ennemis, qui ne fussent si grands, que pour dire vn grand coup, on disoit vn coup d'Alphonse: s'il estoit de sejour, sa deuotion estoit si grande qu'il faisoit honte aux Religieux, avec lesquels il psalmo-dioit reuestu de surplis. Il n'y a point de plus belle alliance que de la pieté & magnanimité, celle-là impetie facilement du ciel, tout ce que celle-cy entreprend genereusement. Ce Prince fut tant accompli, que Dieu le voulut laisser long temps en ce mode, à ce qu'il y laissast plus d'exemples de ses rares vertus, il vescu quatre vint onze ans, & en regna 46. fut enseuely à Coimbre en l'Eglise de saincte Croix, qu'il auoit magnifiquement fait bastir; sa femme gist aupres de luy, qui mourut l'an mille cēt soixante dix-huict, & laisserent pour heritier Sance leur fils, duquel sont descendus tous les Roys de Portugal.

*Fauar. Non.
in Alphonse.*

Mais n'est-ce pas vn traict de la prouidence diuine, que comme la Sauoye a donné la premiere Royne au Portugal, aussi le Portugal luy a rēdu (ainsi que vous verrez plus bas) la derniere fille de ses Roys, comme si ce Royaume eut voulu naistre & mourir dans les bras de la Sauoye.

CHAPITRE VINT-SIXIEME

La troisieme Princeſſe de Sauoye.

DEATRIX de Sauoye fille vniue de Pierre Comte de Sauoye, & d'Agnes de Faucigny, espousa Guy quatrieme du nom, Daufin de Viennois, Prince du sang de France de la branche de Bourgoigne.

La nature se fait admirer en la sage distribution qu'elle fait des eaux des grandes riuieres, car cōme bonne menagere apres en auoir fait vn grand amas, elle ne se contente pas d'en arrouser vne cōtree seule, mais les enuoye par diuers canaux en plusieurs endroits. Ainsi voyons nous que nostre Pau enflé des fleuues voisins court à la mer Adriatique par sept liets: le Nil par tout autant à la Mediterranee: le Danouë par six au pont Euxin: le Gange par cinq en la mer Indique: & la Volge (que les Tartares appellent Dil, & les anciens Ra) dans la Septentrionale, par vint-cinq, selon Agricola, par 70. selon Cardan, auquel Iules de la Scale en adiouste deux.

*Geor. Agn
lib. 2. de Cap.*

*Cardan. c. 6.
l. 2. de variet.
Scalig. Exerc.
49.*

Lors que ie cōsidere le sang Royal de France, il me semble de voir quelqu'vn de ces grāds fleuues tant abondāt, qu'il faut que la prouidence diuine en face part aux autres Estats de l'Vniuers, y faisant couler les Princes de ce sang, cōme autant de veines, desquelles ils soient rendus plus grāds & plus heureux: ainsi auōs-nous veu cy-dessus que la plus-part des Royaumes & Prouinces, ont eu recours à cette source, pour supplier à leur sterilité. Le Portugais vient de faire voir qu'il s'en est biē treuue, ioignōs à son exemple le Daufiné, puisque tous deux ont eu des Princes yssus de mesme source, voire d'vn mesme ruisseau, i'entend de la branche de Bourgoigne, cōme nous pouons apprendre des curieuses memoires que le President Thomassin dressa de cette Prouince du tēps de Loys

XI. de Pierre de Sarnay, en l'histoire des Albigeois des freres de sainte Marthe, au 19. de leur histoire Genealogique, d'André du Chefne & de Nicolas Vigner en leurs traitez de la maison de Bourgoigne. Pour doncques entendre quels sont les Princes du sang, qui ont esté Daufins du Viënois, voicy briefuemēt, ce que les plus fideles histoires nous en enseignent. Apres la mort de Rodolphe le faineant Roy de Bourgoigne, diuers Seigneurs se rendirent les maistres de leurs gouuernemens, entre les autres *Guigue le Vieil*, se faisit d'une partie du Daufiné, qu'il laissa à son fils *Guigue* tué par le Comte de Sauoye Amé III. aupres de Mommeillan, auquel son fils, *Guigue* troisieme, succeda autant en l'infortune qu'aux biens, car il fut pareillement deffait par Humbert Côte de Sauoye, & laissa son heretiere *Beatrix* Daufine de Viennois mariee à Guillaume le Grand, Comte d'Auuergne, duquel mariage sortit vne seule fille, pareillement appelée *Beatrix*, heretiere de sa mere, Et pource Daufine de Viënois, & Comtesse d'Albon, laquelle espousa en secōdes nopces l'an 1183. Hugues troisieme du nom Duc de Bourgoigne Prince du sang de la maison de France, fils d'Erices secōd, & celuy-cy d'Hugues second; qui eut pour pere Eudes premier, & cestuy-cy Héry fils de Robert de France Duc de Bourgoigne, troisieme fils de Robert Roy de France. Apres doncques qu'Hugues troisieme eut espousé l'heretiere du Daufiné, cette Prouince passa à la maison de France. Or cet Hugues ayant des enfans d'un autre premier liēt, Eudes troisieme luy succeda au Duché de Bourgoigne, & André qu'il eut de *Beatrix*, succeda à sa mere, & fut Daufin de Viennois. Ce changement de Souuerain fit aussi changer les affections: car les Comtes de Sauoye qui auoient si mal-menez les Daufinois sous les autres Princes, s'allierent incontinent avec ceux-cy; & le Comte Amé quatrieme print vne des filles d'André, & Guy I V. fils du mesme André espousa la niece d'Amé fille de son frere. Ce fut *Beatrix* de Sauoye, (que quelques vns appellent *Constance*) fille vniue du Comte Pierre, qui succeda à son neueu *Boniface*. Je crois que le Daufin Guy fut

*Memoires de
Thomas sin.*

*Vigner. lib. de
Geneal. Bur-
gund.*

excité à rechercher cette alliance, cognoissant les hauts-faits, & glorieux exploits de ce Comte, par lesquels il merita le glorieux furnom de *petit Charlemagne*, & ie luy donneroies volontiers le nom d'*Aigle*, comme les Epirotes à Pyrrhus, voyant son incroyable promptitude à exécuter des grands desseins : car ne se contentant pas de dompter ses voisins, & ranger Geneue & Turin à leur deuoir, il fit ressentir à Rodolphe, premier Empereur de la maison d'Austriche, qu'il n'y a rien de si dangereux aux plus grands Roy, que d'irriter vn grand courage, qui ressemble à ces exhalaisons ignées, lesquelles quoy que petites, font bien souuent esclatter des grands tonnerres, & deschirent ces profonds & vastes corps de nuees, dās lesquelles elles font resserrees. L'Empereur Richard admira son courage, quand il l le vit chargé d'vne cotte mipartie d'or & de fer, qui sont les deux outils des plus grandes entreprises, & comme l'ame & le corps de la guerre. Hēry d'Angleterre qui auoit espousé sa niece, en fit tāt d'estat, que pour l'obliger dauantage il luy donna la Comté de Richemont. Les Bernois le priferent tant qu'ils se donnerent à luy. Ce n'est pas donc merueille si le Daufin rechercha l'alliance de celuy que toute l'Europe recherchoit.

C'est peu de choses aux enfans de succeder aux biens de leurs Peres, s'ils n'heritoient leur gloire. Beatrix n'eut iamais plus bel heritage que d'estre fille d'vn tel pere, ie crois qu'elle imita sa generosité en autres actions, puis que ie vois qu'elle a voulu laisser à la posterité vn tres-beau tesmoignage de sa pieté & liberalité, en la fondation d'vn monastere de Religieuses à Melās, (qui est vn monastere de Chartreuses au Faucigny, lequel du Chesne en son histoire de Bourgoigne a cōfōndu avec le chasteau de Miolās en Sauoye) où elle choisit sa sepulture, cōme son mary en celuy des Chartreux de Pramol, duquel il estoit aussi fondateur. C'est chose bien-seante aux Princes qui durant leur vie ont des grāds palais, d'auoir apres leur mort des grāds sepulchres, car c'est là seulement où leur seruice est continué, lequel on oublie tellement en leurs maisons, qu'à grand peine y peut-on souffrir leurs corps quelques iours sans frayeur.

Plutar. in Pyrrho.

Paradin. lib. 2. cap. 81.

Pingon. in l. Cbr.

Du chofa lib. 4. hist. Burg. c. 73.

CHAPITRE VINT-SEPTIEME.

La quatrieme Princesse de Sauoye.

Bonne de Sauoye sœur d'Aimon, & fille d'Amé le Grand, Comte de Sauoye, espousa le Dauphin Jean, fils unique de Guy quatrieme, son cousin.

Ils furent mariez fort ieunes, & si leur mariage ne fut de longue duree: car la mesme année qui fut 1284. ou selon les autres 1282. le Dauphin ayant poussé hardiment vn cheual brusque, sur lequel il estoit monté, il print sa course avec telle impetuosité, que le Prince ne le pouuant retenir, il le porta rudement par terre, & le pressa tellement, qu'il en expira bien tost apres. Vous diriez que nous ne courons pas assez legerement à la mort, si on ne prend la poste pour y atteindre plustost. Cōbien de Princes, ont abrégé la carrière de leurs vies, pour auoir trop aduancé celle de leurs cheuaux? Louys coronné Roy de France, fils de Louys le Begue poursuuiant par ieu la fille de Germund à Tours, fut emporté de telle roideur de son cheual, qu'il trouua la mort à la porte, en laquelle il vouloit entrer. Si Philippe fils de Louys le Gros, aussi coronné Roy, n'eut mis son cheual hors d'haieine, la truye qu'il trouua emmy la ruë ne l'eut fait cabrer si fierement, que le pauvre Prince presque en vn instant se vit renuersé du cheual, du throsne, & du monde. Si la France pleura cettuy-cy, l'Espagne ne regretta pas moins l'Infant Ferdinand fils de Sance de Nauarre, lequel par vne pareille cheute, rompit le col à l'esperance qu'on auoit conçuë de ses vertus. Adioustez à ceux-cy le Roy de Ierusalem Foulques, pere de Baudouin, & dites hardiment, que iamais Prince ne courut plus gayement à la mort. La Royne Melifinde sa femme estant au Chasteau d'Accou avec luy, desira de s'aller esbattre emmy la campagne, le Roy pour luy donner plus de contentement sort avec elle: comme ils alloient de compagnie, voilà vn lieure qui sort de son buisson, & le Roy à mesme

*Memoires de
Thomas.*

*Du Tillet. in
Ludou.*

*Paul. Emil.
in Lud. Crass.*

*Roderic. To-
let. l. 5. c. 24.*

mesme instant qui picque apres, & brosse à trauers les halliers si brusquement, que son cheual va par terre, & luy par malheur deffous, si rudement froissé & moulu de la selle, qu'il ne suruescut que pour faire compassion à ceux lesquels virent son cerueau qui s'en alloit par le nez, & par les oreilles. Ces exemples estoient assez suffisans pour apprendre au ieune Dauphin à craindre ces courfes eschappees: sa mort ne fut pas seulement defaistreuse pour luy, ains encor pour la maison de France, qui perdit la possession de ses Estats, qui passerent au Seigneur Humbert de la Tour, mary de sa seur Anne. Ce fut cest Humbert qui porta si impatiemment le bõ-heur de nostre Amé le Grand, pere de Bonne, qu'il luy suscita mille traueses: mais Amé ne pouuant souffrir que les peuples innocens perissent pour la ialousie de son ennemy, luy enuoya vn herault qui le somma d'accepter le champ de corps à corps, à fin que le sang du coupable fut le feu d'vne bõne & ferme paix entre leurs peuples. Mais Humbert pour toute defaicte fit responce, que si Amé estoit plus fort que luy, qu'il auoit plusieurs Tauxeaux en ses terres qui estoïent encor plus robustes. O que la nature est bonne mesnagere, elle a donné aux petits cœurs la peur pour gardienne, qui iustifie leur crainte par les plus belles raisons du monde. On ne vit iamais paoureux qui n'eust le droict de son costé. Mais reuenons à nostre Princesse Bonne, elle se voyant vesue en la fleur de sa ieunesse, espoufa en secondes nopces Hugues de Bourgoigne, frere puisné d'Othelin Comte de Bourgoigne, Palatin. Le second liët fut plus heureux en duree, mais non en lignee, chose assez extraordinaire aux filles de Sauoye, qui se sont rendues remarquables dans les Histoires par leur fecondité, qui a presque tousiours heureusement rencontré en partis, qui les ont rendues Meres d'vne belle posterité.

*Sella caput
obtriuuit, ita
ut cerebrum
iã per aures
quã per na-
res etiã emit-
teretur.
Guliel. Tyr.
cap. xli. l. 15.*

*Vãderburch.
in Amed. 4.*

CHAPITRE VINT-HVICTIEME.

La cinquieme Princeſſe de Sauoye.

MArguerite de Sauoye fille de Philippes de Sauoye, Prince de Piedmont, eſpouſa l'an 1306. Charles de Tarente fils puisné de Philippes de Sicile, Empereur titulaire de Conſtantinople, Prince du ſang de la maiſon d'Anjou.

Entre neuf enfans maſles qu'eut le Comte de Sauoye, Thomas le ſecond, fut celuy qui porta meſme nom, que ſon Pere, & voulut auſſi que ſon fils print encor le meſme nom, qui pource eſt appellé de quelques vns Thomas troiſieme, non pas que luy ny ſon pere ayent iamais eſté Comtes Souuerains de Sauoye, mais bien Princes de meſme ſang, & releuans en leurs fiefs de leur oncles, ou couſins, qui eſtoient Souuerains. De ce Thomas troiſieme naſquit Philippes Prince d'Achaïe à cauſe de ſa ſeconde femme (car en premieres nopces il s'eſtoit allié à la maiſon d'Autriche eſpouſant la fille du Comte Albert fils de l'Empereur Rodolphes) fille & heretiere du Prince d'Achaïe, & Moree. De ce mariage ſortit Marguerite, laquelle eſtant encores en ſon bas aage, fut mariee avec Charles de Tarente, de la maiſon d'Anjou. Cette Royale maiſon eſt celle qui a le plus eſté du ſes rameaux par tous les Royaumes de la Chreſtienté: Charles de France, Comte d'Anjou, & depuis Roy de Sicile & Ieruſalem, en fut la tige, ſon fils Charles ſecond eut neuf enfans maſles, le quatrieme fut Philippes Prince de Tarente & Deſpote de la Romanie, par l'alliance contractée avec Deſpina, qui en eſtoit Princeſſe: de ce mariage naſquit Charles de Tarente, puisné de Pierre. Charles doncques fort ieune eſpouſa Marguerite plus ieune que luy, & ne demeura marié avec elle que neuf ans, car s'eſtant trouue l'an 1315. en la iournee de Moncatin avec ſon pere Philippes, & ſon oncle Pierre, apres auoir renuerſé & foulé aux pieds toute l'aduant-garde de Hugucion

cion Capitaine des Gibellins, & tué son fils François, ils furent tellement enuironnez de grosses troupes, que la vertu cedant au nombre, les plus courageux firent bouleuart de leur corps, aux plus craintifs, qui se sauuerent à la fuitte: le ieune Prince Charles & son oncle Pierre furent du nombre de ceux, qui apres auoir vendu leur mort bien cherement à leurs ennemis, sacrifierent leur vie au salut de Florence, & à la defense de l'Eglise. Je ne sçay comme du Tillet s'est si fort mespris, qu'ayant remarqué l'annee de sa mort 1315. a neantmoins en vn autre lieu escrit, qu'il espousa Beatrix fille de Louys premier Duc de Bourbon, en l'an 1321. l'histoire d'Anjou nous apprend que cette Beatrix espousa l'an 1335. Philippes Prince de Tarète, yssu de la premiere branche des Comtes d'Anjou Roys de Naples & de Sicile, & ainsi l'auoüe le mesme du Tillet, en sa Genealogie de Bourbon. Or nostre Marguerite auoit tellement cheri son mary uiuant, qu'elle voulut faire viure long temps son nom apres sa mort, ne le voulant point quitter, pour prendre celuy d'vn nouuel espoux. Comme Charles n'eut sçeu mourir plus glorieusement, aussi n'eut-il sçeu plus honorablement furuiure à sa mort.

Leonav. Ar-
111. Histor.
Florent. lib 5

CHAPITRE VINT-NEUVIEME.

La sixieme Princesse de Sauoye.

E Eanne de Sauoye, fille unique d'Edouïard, Comte de Savoie & de Blanche de Bourgoigne espousa l'an 1329. Iean troisieme du nom, Duc de Bretagne, Prince du sang de la maison de Dreux.

De plusieurs fils qu'eut Louys le Gros de sa femme Alix de Sauoye, le quatrieme fut Robert Comte de Dreux, qui eut vn fils aussi nommé Robert, lequel entre plusieurs enfans laissa Pierre de Dreux, que le vulgaire appella Naucier, pour n'auoir sçeu faire son profit, dit Ioinuile, du sçauoir qu'il auoit aprins à Paris, où son

Ioinuile. in
vita S. Ludov.

Pere l'auoit faict estudier : il espouſa Alix heretiere du Duché de Bretagne, que ſa poſterité a tenu iuſques à Anne femme de deux Roys de France, ſon fils ainſé fut Iean, qui eut pour ainſé Iean ſecond, & cettuy-cy Artus ſecond, duquel naſquit Iean troiſieme, espoux de Ieâne de Sauoye, tant amateur de la pieté, tât ſoigneux du bien public, tant cordial enuers ſes ſubieçts, qu'il merita le doux & agreable nom de *Bon*. Cette bonté eſtoit accompagnée de la generoſité naturelle aux Princes du ſang de France, qui n'eſtiment pas de porter aſſes dignement ce glorieux nom, ſi le fer des ennemis de l'eſtat ne le graue ſur leurs poiçtrines. En la iournee de Moncaſſel contre les Flamans, ce Prince ſe porta ſi auant dans la meſlee, que pluſieurs taillez en piece de ſa main, eurent la conſolation de voir leur ſang couler avec celui de France, ſa bleſſure l'arreſta quelques temps à ſainct Omer, où ſa femme le vint trouuer, pour luy rendre tous les ſeruices, qu'un bon mary peut attendre de ſa chere partie, auſſi l'aimoit-il parfaictement, comme il teſmoigna par les beaux dons qu'il luy fit, du Vicomté de Limoges, des Seigneuries de Chailli, & de Loniumeau, ainſi que du Tillet a remarqué, qui toutefois s'eſt meſpris, diſant que Ieanne eſtoit fille de Guy, Comte de Sauoye, veu qu'il n'y en eut iamais aucun de ce nom. Quelque temps apres, Edoüard pere de Ieanne eſtant mort, il creut qu'il deuoit reçueillir cet heritage, puis que Edoüard n'auoit point d'autres enfans que Ieanne, mais c'eſt vn priuilege à la maiſon de Sauoye, qui luy eſt commun avec la France, de ſuiuie la Loy Salique, laquelle veut que les filles des Princes ſoiēt tellement honorees, que hors l'eſtat, tout leur ſoit deu. C'eſt pourquoy les Barons de Sauoye reſpondirent aux Ambaſſadeurs de Bretagne, que tãdis qu'il y auoit maſle, du nom & armes de Sauoye, les femmes n'y pretendoient autre part que leur dot, que l'exemple en eſtoit tout frais, en Beatrix fille vnique du Comte Pierre, mariee au Dauſin Guy, lequel, ny ſes hoirs, n'auoit pretendu la ſucceſſion, apres la mort dudit Pierre, ains en auoit paĩſiblement

laiffé:

*Du Tillet en
l'inuentaire
de la branche
de Bretagne.*

laissé iouir son frere Philippes, que par mesme droit Ay-
mon, frere d'Edouïard defunct, auoit esté receu par eux
en la possession de ses estats: Que si le Duc de Bretagne
n'estoit satisfait du dot de sa femme, qu'il y auoit temps
& moyen d'en traiter à l'amiable, pourueu qu'on n'en-
treprit point d'esbranler la Loy fondamentale de l'estat,
qu'ils estoient resolus de maintenir inuiolablement. Ces
resolutions portees au Duc, il iugea qu'il seroit plus à
propos de tirer quelques deniers de la Sauoye, que de
vuider ses coffres pour vne guerre, dont la victoire estoit
incertaine, & le fruit bien loingtain. La mort de ce
Prince fut le leuain des grandes dissensions, esleuees en
Bretagne entre les maisons de Blois & de Mon-fort pour
la succession, lesquelles nostre Princesse ne pouuant sur-
porter, elle choisit vn honneste repos en la maison de sa
mere Blanche de Bourgoigne, en laquelle, quatorze ans
apres la mort de son mary, elle alla iouir de la felicité
qu'elle auoit acquise par les merites d'une deuote & ver-
tueuse vie. Dijon eut la depouille de son corps, qu'on
voit encor aujourd'huy aupres de celui de sa mere.

Auant que fortir de cette maison de Bretagne ie remar-
queray, que Pingon, Vanderbourg, & mesmes les freres
saincte Marthe liure septieme, au chapitre de Bonne de
Berry, dient que le Duc Amé, (qui depuis fut esleu Pa-
pe) eut vne fille nommee Bonne, qui espousa François
de Bretagne, Comte de Mon-fort, fils aîné de Iean Duc
de Bretagne. Pingon dit que ce mariage fut fait l'an
1416. & qu'elle mourut l'an 1433. ce que ne se peut ac-
corder avec les histoires les plus fideles, & ce que du Til-
let, & les mesmes saincte Marthe escriuent que le 21. Mars
1431. fut fait le traicté du mariage de ce Duc François
avec Yoland d'Anjou, fille de Loys deuxieme du nom,
Duc d'Anjou, & Roy de Sicile, & qu'il fut solemnisé au
mois d'Aoust ensuyuant. Comment donc pouuoit-il lors
estre marié avec Bonne de Sauoye? les mesmes histoires
font mention d'une seconde fille du Roy d'Escoffe, qu'il
espousa l'an 1442. & ne marquét du tout rien de l'allian-
ce de Sauoye, qui me fait croire, ou que Bonne n'a point

*Lib. 15. in
Elogia Fran-
cis. Ducis*

CHAPITRE TRENTIEME.

La septieme Princeſſe de Sauoye.

MArguerite de Sauoye troisieme fille d'Amé premier Duc de
Sauoye & de Marie de Bourgoigne, l'an 1431. le premier
iour de Nouembre, espouſa Louys d'Anjou troisieme du nom Roy
de Sicile, Naples & Ierusalem.

La beauté & les vertus de ce Prince, le firent desirer
à plusieurs grands partis. Il fiança Catherine de Bour-
goigne, fille du Duc Iean, & puis le traicté fut rompu;
Il espouſa par Procureur Isabel de Bretagne, ſœur de
François premier, Duc de Bretagne : mais la Royne
Ieâne de Sicile, qui vouloit adopter Louys pour son fils,
& heritier de ses Royaumes, desira qu'il preferast l'allian-
ce de Sauoye à toutes les autres, & ainsi le mariage de
Bretagne estant dissous auant qu'estre consommé, &
Marguerite estant venue à Naples, ils furent espouſez en
grande solemnité, mais la legereté de Ieâne, & l'ambition
de Carraciol, seruirent du laict amer, qu'on donnoit ia-
dis aux Roys de Perse, au iour de leur coronement, ou du
chappeau picquant d'Asperges sauuages qu'on mettoit
en Bœoce, le iour des nopces, sur la teste de l'espouſee:
car ils recogneurent soudain qu'ils ne pouuoient esperer
aucun contentement en la Cour, ou leurs merites n'a-
uoient autre recompense, que le soupçon & l'enuie, ou
ils n'estoient rien moins, que ce qu'ils deuoient estre, ou
ils estoient contrains de supporter l'insolence d'un hom-
me qui ne se pouuoit supporter soy-mesme; ils creurent
que puisque le Royaume qu'on leur auoit promis n'e-
stoit qu'une ombre, qu'au moins plus ils s'esloigneroient
de celuy qui s'en disoit le Soleil, plus leur ombre seroit
grande: Cosence fut leur tetrαιtte, apres auoir chassé de
toute la Calabre Anthoine Vrsin, qui en faueur du Roy
Alphon

*Plutar. in
Artaxer.
Plutarch. de
prie. Connub.*

Alphonse d'Aragon s'estoit reuolté contre ses souuerains. Cette victoire de Louys, fut sa perte : car la paix qui la suyuit donna le loisir & la place à vne cruelle guerre, qui s'esleua dans son ame, il alloit ramenteuant dans son esprit les seruices qu'il auoit fait à la Roynie Ieanne, comme il auoit chassé de Naples Dom Pierre d'Aragon, frere du Roy Alphonse, deliuré la Pouille de la Tyrannie estrangere, leué le siege renommé d'Aquila, mis en route l'armée des assiegeans, tué leur General, le vaillant Braechio, remis la Roynie en possession de tous ses Estats, & que la recompense de tant de traux dependoit d'un homme, qui croyoit de perdre tout, il ne possedoit tout ; & qui pis est prendre de luy, c'estoit vne honte, ne prendre pas, c'estoit misere. Cet ennuy fit vne telle impression dans son ame, nommément quand il vit que son mal-heur n'estoit pas mort, avec Carraciol, ains reuiuoit en la Comtesse de Sesse, que la maladie le faisoit, & le porta au tombeau. O que les traits de mespris sont acerez ! Ce cœur qui estoit de si bonne trempe, que iamais la peur ne l'auoit peu offenser, qui s'estoit porté si gayement dans les plus brusques meslees, qui n'auoit eu crainte d'entrer en duël avec ce grand & puissant Cavalier Anglois l'Ancelet, tant redouté de tous les autres. Ce cœur inuincible en toute autre chose, n'a peu supporter vn desdain sans estre outré de part en part. La mesme douleur eust emporté la Princesse Marguerite, si elle n'eut creu, qu'il valoit mieux, que son Espoux ne mourut pas tout entier, pouuant viure en sa chere moitié : depuis en ses secondes & troisiemes nopces elle apprint à conioindre la rendre affection de mere à celle d'espouse

CHAPITRE TRENTIÈME.

La huitième Princesse de Savoie.

Charlotte de Savoie, fille de Loys Duc de Savoie, & d'Amé de Chypre, sœur du bien-heureux Amedee, fut promise au Roy Loys Onzieme en sa ieunesse, & sept ans apres le mariage fut consommé à Namur, l'an 1457.

Cette Princesse a véritablement pratiqué l'exhortation du Docteur Africain, qui disoit, qu'il falloit tellement combattre le mal-heur, qu'on le lassat par patience: le fruit de sa patience fut que l'accoustumance qu'elle print de souffrir, reboucha la pointe de ses plus picquantes afflictions: elle les accueilloit d'un si bon visage, qu'on eut creu qu'elle desiroit ce qu'elle craignoit le plus. Elle souffrit au commencement de son mariage les legeretez de son espoux, au progres ses desdains, & ses râcuteurs & rigueurs à la fin; comme il l'auoit la plus-part de sa vie fait estre femme sans mary, aussi voulut-il en mourant la rendre mere sans enfans, defendant par expres qu'elle n'approchast le Roy Charles son fils. Et neantmoins tous ces rudes traitemens n'eurent iamais la puissance de faire que cette vertueuse Princesse en publiâ aucun mescontentement. Elle sçauoit bien qu'il n'y auoit point de plus authentique iustification, que la constance d'une parfaicte amitié, dans les trauerfes de mille ennuis tres-cuifans. Hé qui eut peu blasmer celle qui a si long temps & si tendrement aymé sans estre aymee? Si Loys eut eu autant de conduite en ses affaires domestiques, comme il en auoit en l'estat, il n'eut eedé aux plus grands de ses predecesseurs, mais ie ne sçay par quel mal-heur on a remarqué qu'il a esté mauuais fils, mauuais Pere, mauuais frere, mauuais gendre: & se faut-il estonner s'il a esté mauuais mary?

*Fatigetur
improbitas
patientia sua
Tertul. de
Patens.*

*L'Historien
de sa vie.*

CHAPITRE TRENTE-DEUXIEME.

La neuvieme Princesse de Sauoye.

Louyse de Sauoye fille de Philippes Comte de Bresse, & de Marguerite de Bourbon sa premiere femme, l'an 1488. le mois de Feurier, espousa Charles d'Orleans, Comte d'Angolessme, fils de Iean, & cettuy-cy de Louys, qui estoit frere du Roy Charles sixieme, fils de Charles le Sage.

Si la Sauoye eut du regret de voir vne de ses Princesses affligee, la nouvelle alliance qu'elle fit apres la mort du Roy Loys avec le Comte d'Angolessme, effaça biẽ tost sa douleur; car elle fut accompagnee de tant de faueurs & felicitez, que de vray il paroissoit que le ciel en estoit l'auteur. Charles ayant esté nourry ieune en la Cour du Roy Loys, auoit remarqué tant de vertus en la Royne Charlotte, qu'il creut ne pouuoir faire vn meilleur choix que dans la maison qui auoit porté vne si genereuse Princesse, & laquelle auoit ce bon-heur que d'estre en mesme temps alliee en plusieurs façons à la France. Il auoit veu Charlotte de Sauoye Royne de France, & Iolad de France Duchesse de Sauoye, & la mere de Louyse estoit Princesse du sang. il voulut donc que ces trois nœuds fussent fortifiez par vn quatrieme nœud si heureux, qu'vn Chancelier de France dressant l'epitaphie de Louyse, a dict, que les incomparables merites de cette Princesse, auoient fait douter si la Sauoye, ou la France, ou le monde, luy estoient plus obligez. La Sauoye pour auoir l'honneur d'estre mere d'vne si rare Princesse, la France pour luy auoir donné vn Roy François, le monde pour luy auoir fait voir le plus grand de ses monarches. la Sauoye pour l'auoir maintenuë par vne incroyable sagesse cõtre les efforts des malins & enuieux: la France pour auoir resfenty deux fois les effects d'vne tres-sage & moderee Regente: le mōde pour luy auoir apporté vne paix vniuerselle: la Sauoye pour auoir singulierement aymé ses Princes: la France pour auoir sçeu mettre le clou à la roue

*Nescitur illi
patria plusne
debeat.
Tellus an or-
bis vastus, an
ipsa Gallia.*

du precipice dans lequel elle s'alloit abyfmer, le monde pour luy auoir sauué son œil, ie dis le Royaume de France, La Sauoye, la France, & le monde cogneurent par sa mort combien ils deuoient à sa vie: la premiere en la perdant, se perdit; la seconde, perdit sa paix, & le troisieme, son arbitre.

CHAPITRE TRENTE-TROISIEME.

Les Princesses de France mariees en Sauoye.

VOILA les neuf Princesses mariees en Sauoye, lesquelles comme autant de Muses se sont assemblees pour s'esioiir des heureuses alliances qu'elles voyent renouvelles: mais il me semble de voir les neuf Françoises au premier son de cet hymene accourir comme triomphantes pour accueillir leur Pallas, yssü de mesme sang & mesme tige qu'elles; la premiere & plus ancienne de toutes, c'est,

La premiere.

Anne de Viennois, fille d'André de Bourgoigne, Daufin de Viennois, mariee avec Amé quatrieme.

*Chapitre 26.
Et 27.*

Elle estoit sœur de Guy quatrieme, qui espousa Beatrix de Sauoye, ainsi que nous auons dict cy-dessus, où pareillemēt nous auons fait voir comme ils estoient de sang Royal yssus de la premiere branche de Bourgoigne. L'ānee de leur mariage n'est pas beaucoup certaine, quoy que Pignon marque, l'an 1222. & toutefois en vn autre lieu dict, que Mainfroy Marquis de Salusses espousa Beatrix (yssü de ce mariage) l'an 1223. Le bon naturel & les rares vertus de cette Princesse parurent merueilleusement en ce qu'estant entree en la maison d'vn Prince qui auoit huit freres & trois sœurs, elle y maintint vne si grande vnion & concorde, que iamais peut-estre les histoires n'ont remarqué neuf Princes, freres si estroitement vniz d'amitié comme ceux-cy. Les anciens commençoient desia à se plaindre de ce qu'ils voyoient l'amitié aussi rare entre les freres; comme la hayne l'estoit au temps

temps passé : & ne faut-il pas que cette amitié aye esté bien rare , puisque elle a esté renuoyee aux Tragedies & aux Theatres , comme vne chose fabuleuse ? Où toutes les histoires sont pleines des diffensions , guerres , trahisons , & haines implacables , que l'ambition & ialou- sie des femmes ont excité entre les freres. Mais Anne par sa singuliere prudence captiua si bien les cœurs de tous ses freres, qu'ils n'eurent iamais autre dessein que de rendre leur aîné plus grand, comme leur aîné n'auoit autre soing que de leur communiquer tous les iours plus de sa puissance , estimant que cette confiance estoit la base la plus asseuree de ses Estats. On dict qu'Apollonide natieue de la ville Cyzique , & mere du Roy Eumenes, & de trois autres freres, Attalus, Philaterus, & Atheneus, se reputoit bien-heureuse, & rendoit graces à Dieu, non pour ses richesses, ny pour sa principauté, mais parce qu'elle voyoit ses trois enfans puisnez seruir de gard- corps à leur frere aîné, & luy viuant librement & en toute asseurance au milieu d'eux ayans les espees aux costez, & les iauelines aux mains. Mais combien plus grande estoit la ioye d'Amé, de voir son mary entre huit de ses freres, non seulement en asseurance, mais tellement aimé, qu'ils faisoient à l'enuy à qui agrandiroit plus ses Estats en Italie, en Suisse, & en autres endroits iusques en Angleterre, où ils luy firent posseder des grands reuenus.

*Plutarch. in
Eumene.*

CHAPITRE TRENTÉ-QUATRIÈME.

La seconde Princesse de France.

Blanche de Bourgoigne fille de Robert second du nom, Duc de Bourgoigne, & de Madame Agnes de France, fille de S. Louys, sœur de la Royne de France Ieanne, l'an 1307 fut mariee avec Edoüard Comte de Sauoye.

La premiere branche de Bourgoigne venüe de Robert de France, fils du Roy Robert, auoit produit cette Prin- cesse, qui auoit cet auâtage d'estre du sang de France, & par

son pere, & par sa mere: Vâderburg s'est mespris l'appellât fille de Robert troisieme. On voit encore aujourd'huy dans les Archiues Royales le contract de son mariage, ainsi que remarque du Tillet en son inuentaire, pour lequel le Comte Amé, pere d'Edoüard, luy constitua dix mille liures de rente, somme si notable en ce temps là, que le Duc Robert n'en auoit constitué que sept mille à sa femme Agnes, quoy qu'elle fut fille du Roy saint Louys.

Nostre Edoüard ne se donnoit pas beaucoup de peine des richesses que luy apporteroit sa femme, car il auoit le cœur si liberal & magnanime, qu'il eut bien peu dire à meilleur titre que l'Orateur Lycurgus, qu'on le pouoit voirement accuser d'auoir trop donné, mais non pas d'auoir trop pris. Iamais on ne vit Monarque qui fit mieux voir par effect ce qu'Antonin auoit bien dit, que le Prince, dès qu'il est assis sur le throsne, perd mesmes ce qu'il possédoit auparauant, si toutefois c'est perdre, que de ne l'auoir dans d'autres coffres, que ses bons seruiteurs.

Il auoit appris par experience que le bien-faict, est vne semence, qui ne meurt iamais dans les ames bien faiçtes, sans porter fruiçt. Albert Baron de Sassenage luy deuoit la vie, le rencontre porta que quelques annes apres nostre Edoüard se trouua tellemēt inuesti d'vn grand nombre d'ennemys, nommément par les troupes commandees par le Baron de Tournon, qu'il s'en alloit estre pris, si le Baron de Sassenage eut voulu courre à l'aide de ses compagnons, qui le pressoient de venir à cette proye; mais luy feignant d'estre occupé ailleurs, donna moyen au Prince de se desmeler vaillamment de ses ennemys, & recognoistre qu'il deuoit sa vie à son espee, & sa liberté au Baron. Il pouoit apprendre de ce danger à n'estre si ardent en ses entreprisedes, & à ne pescher pas des petits poissons avec vn hameçon d'or, qui vaut plus que toute la prise, ainsi que disoit Auguste de ceux qui font la guerre pour peu de chose. O que i'eusse voulu que ce Prince yllu de Saxe, eut bien consideré la statuë de Mars, que
les

*Du Tillet en
l'inuentaire
de la maison
de Bourgoi-
gne.*

*Plutarch. in
vita 10. Ora.*

*Postquam ad
imperium
transiimus,
& illud quod
habebamus
amissimus.
Capitol.*

*Parad. lib. 2.
c. 119.*

*Suet. in Au-
gusto.
Alber. Kräts.
lib. 2. Saxon.
c. 9.*

67

DE FRANCE ET DE SAVOYE

les anciens Saxons auoient en si grand honneur, & l'appelloient *Irmensuel*, comme qui diroit Mars commun. Il portoit en la droicte vn estendart, au milieu duquel estoit peinte vne rose, à laquelle ressembloit les euenemés de guerre, il n'y a rien de si changeant, le matin tout rit, tout est gay, & en fleur, & le soir tout est passé, flestry, & plein de duëil: à la gauche il tenoit vne balance, pour monstrier qu'il faut bien peser les motifs d'une guerre auant que la commencer, car si la perte qu'on court fortune de faire, est esgale au gain qu'on pretend, c'est folie que subir le hazard: sur sa poiétrine paroissoit l'image d'un ours, & sur son bouclier vn Lion, pour nous apprendre qu'apres auoir bien examiné son dessein, il faut faire la guerre en Ours, c'est à dire sans crainte, & en Liõ avec vne grãde magnanimité. Enfin cette statue estoit posée au milieu d'un champ tout diapré de fleurs, qui sont les actes heroiques, desquels le champ de Mars est tout semé. Si le Prince Edoüard eut aussi bien ietté les yeux sur l'estendart, & la balance, que sur la poiétrine & l'escu, il eut appris à ne faire pas du Lion, sans en auoir les ongles: la perte qu'il reçeut à Varey pour s'estre trop précipité, fut vne playe à son cœur que le temps ne peut fonder, il en mourut de regret, ne laissant qu'une seule fille, mariee au Duc de Bretagne, & Blanche apres sa mort choisit le repos de sa maison paternelle, où elle vescu 20 ans, en grande modestie. Elle gist aux Cordeliers de Dijon, avec Ieanne sa fille Duchesse de Bretagne.

CHAPITRE TRENTE-CINQUIEME.

La troisieme Princesse de France.

Bonne de Bourbon, fille de Pierre, premier du nom Duc de Bourbon, & d'Isabel de Valois, l'an 1355 espousa Amé surnommé le Comte Verd.

Ieanne de Bourbon, fille aînée du susdict Pierre, auoit au preallable esté accordée l'an 1340 au mesme

Comte Verd , & se voyent encores en la chambre des Comtes de Paris , dix-huict obligations des pleiges pour ledit mariage , mais le Roy Jean voulut que son fils Charles cinquieme l'espoufast; la troisieme toutefois fut reseruee à nostre Comte , cependant que le Roy Castillan, Pierre le cruel, emporta la seconde nommee Blanche , qui ne fut pas plus heureuse que les deux autres Blanches de France , la premiere fille de saint Louys , qui fut si mal traittee en Espagne , que son frere Philippes le Hardy , fut contrainct de la r'appeller , & elle se fit Cordeliere à Paris. La seconde fille du mesme Roy Philippe mariee à Rodolphe , Archiduc d'Austriche , & empoisonnee à Vienne avec son fils unique : Blanche de Bourbon passa encor par des plus grandes rigueurs , car apres avoir souffert toute sorte d'indignitez de ce Roy , plus que cruel, elle fut enfin par son commandement inhumainement martyrisee. Ce que ses beaux freres, le Roy Charles cinquieme , & nostre Amé ayant entendu, prindrent incontinent les armes pour venger le sang innocent de cette sainte Princeesse. Cette mort cousta non seulement la vie au Castillan , ains encor priua toute sa posterité de la succession , au Royaume duquel Henry le bastard fut mis en possession par le Genereux Bertrand de Guesclin. Bonne cependant iouissoit en Sauoye de l'honneur & bon-heur qui y a tousiours accompagné les filles de France , & se resiouysoit de voir son mary qui pour ses hauts-faits estoit recherché de toutes les nations. Le Pape Gregoire Onzieme l'appelloit le Protecteur du saint Siege. L'Empereur Charles quatrieme le declara son Vicaire General en Italie. Les Viscomtes de Milan ne furent rangéz à leur deuoir que par sa valeur. Les Venitiens & Geneuois ne vulerent point d'autre arbitre. Le Roy des Bulgares ne peut estre dompté que par luy ; l'Empereur de Constantinople ne triompha que par son espee , & nous ne l'appellerons pas *l'espee de Iustice du monde* , comme jadis Charlemagne appella son neveu Roland ? Je crois que ceux

*Hist. Franc.
in Phil. Au-
dace.*

*Samaritani
in Elogio
eiusdem.*

*Hist. Gui-
selini.*

*Turpin. in
vita Car.
Mag. cap. 52.*

qui

qui luy donnerent le nom de Verd, n'eurent pas tant d'esgard à son habit, qu'à leurs desirs, car ils croyoient qu'un Prince de son merite, deuoit estre tousiours vert, sans craindre que la mort le fit secher. Elle ne l'auoit peu surprendre dans les plus rudes meslees, esquelles il auoit paru en Europe, & Asie, il sembloit que les armes voulussent respecter celuy, qui estoit l'honneur des armées, mais vne cruelle peste l'attaqua en la Pouille, où il estoit avec le Duc Louys d'Anjou: luy voyant la mort qui s'auançoit la receut avec vn visage aussi gay, qu'il auoit jadis accueilly vn Heraut qui luy denonçoit la guerre, auquel il donna vne belle coupe d'or. La Princesse Bonne eut cette consolation dans sa perte, que comme l'espee de son mary auoit tousiours esté François, aussi la mort ne la luy peut arracher qu'en defendant les droicts, & la querelle de France, pour les pretensions de Naples. Heureuse Princesse en ses malheurs, puis qu'ils ne l'ont osé attaquer qu'en la comblant de gloire! La perte qu'elle fit de son pere en la iournee de Poitiers, estoit extremement sensible, mais l'honneur qui l'accompagnoit d'auoir seruy de bouclier au Roy Iean, & seellé de son sang sa fidelité à la couronne, n'estoit pas vn petit soulas pour les siens. Les tombeaux de ces magnanimes Heros doiuent plustost estre semez de fleurs, qu'arrousez de pleurs. Ce sera vne perpetuelle matiere de ioye aux deux familles de Bourbon & de Sauoye, d'auoir arrousé de leur sang plusieurs endroits de la France, & des autres païs, pour la manutention de cette noble couronne: & lors principalement qu'elle a couru des plus grands hazards de tomber es mains estrangeres. Les neueus & arriere-neueus des Princes, d'ont nous parlons, ont des garands irreprochables de leur zele à l'endroit du sceptre François, à l'imitation desquels ils vont continuant vne affection enuers cette Royale couronne, portable au merite d'icelle.

Paradin. lib. 2. cap. 146

Du Haillan lib. 15.

CHAPITRE TRENTESIXIEME.

La quatrieme Princeſſe de France.

BONNE de Berri, fille ainſee de Iean Duc de Berri, frere de Charles cinquieme, l'an 1376 au mois de Decembre eſpouſa Amé ſeptieme du nom, Comte de Sauoye, auquel elle auoit eſté accordee dès le ſeptieme de May de l'an 1372.

*En l'Inuent.
de la branche
de Berry.*

Il ne ſçay comme Vanderburch s'eſt ſi euidentement meſpris, maintenant qu'elle auoit eſté mariee en premieres nopces avec Bernard d'Armagnac, & luy donnant pour troiſieme mari Iean de Bourbon, veu qu'il pouuoit ſi facilement voir dans du Tillet, tous leſtraittez de mariage, & toutes les chartes dreſſees pour ceſte Princeſſe, par leſquelles il eut recogneu que Iean de Bourbon auoit eſpouſé Marie ſœur de Bonne, laquelle auoit deſia eu deux maris, Louys de Chaſtillon, & Philippe d'Arthois, Comte d'Eu, & Conneſtable de France, & que Bonne auoit eſté accordee au Comte Amé dès l'an 1372 au dot de cinquante mille florins d'or, que Bernard d'Armagnac ne l'auoit eſpouſee que l'an 1413 le 17 Decembre. Comme le Comte Verd auoit le cœur tout François, il ne voulut rechercher alliance pour ſon fils ailleurs qu'en France; ainſi de ſon viuât le traitté fut fait de Bonne avec ſon fils Amé, lequel durant le piteux eſtat auquel les Anglois auoient reduit la France, vint en perſonne au ſecours du Roy Charles ſixieme, l'aſſiſta de ſon Conſeil, de ſes freres, & de ſa main: eſtant touſiours des premiers. és occasions de bien faire. Auſſi acquit-il vn tel renom, que ceux de Nice & leurs voiſins ne creurent de pouuoir viure en aſſurance parmy les foudres des guerres qui les menaçoient, que ſous les lauriers de ce Prince, croyans que l'equité de ſes loix ſeroit plus douce, que la liberté meſmes dans laquelle ils auoient veſcu. Toutesfois, parce que les Roys de Sicile auoient ie ne ſçay quelles pretenſions ſur ce Comté, le fils de noſtre Amé, auſſi nommé Amé, ceda à la Reyne Yolant, & à ſon fils Louys troiſieme:

troisieme, la somme de cent soixante mille francs d'or de principal, avec leurs arreraiges qui luy estoient deubs en vertu d'une obligation passée par Louys premier, aux heritiers du Comte Verd, à cause des grandes despenses qu'il auoit fait pour la cõqueste du Royaume de Naples, moyennant laquelle cession Yolant & Louys, luy transfèrent tous les droicts & pretensions qu'ils pouuoient auoir sur ledict Comté. Or comme Amé & Bonne gouuernoient leurs Estats paisiblement & heureusement, il n'y eut que le seul plaisir qui trahit leur bon-heur. Amé se plaisoit infiniment au deduit de la chasse, & sur tout de la beste noire : ayant donc relancé vn sanglier de son fort, & poursuuant brusquement ses routes, son cheual bronche, tombe, & le froisse rudement : chose estrange qu'apres tant de funestes accidens, que ces chasses impetueuses ont engendrez, les Princes neantmoins soient aussi aspres à la poursuite de ce plaisir, que leurs meutes à la curee. Richard fils de Guillaume second du nom, Roy d'Angleterre, courant le cerf dans la forest neufue se brisa la teste contre vne branche, qu'il heurta par mesgarde. Guillaume troisieme son frere, Roy de la mesme Angleterre, fut outré de part en part du trait que son ami Guillaume de la Poix auoit lasché contre vn sanglier. Son ayeul Guillaume premier du nom ne reschappa d'un pareil accident, que par miracle. Le pauvre Carleman, fils de Louys le Begue, voulant enfermer la beste, fut enfermé luy mesme par son cher amy Berthold, qui faillit le coup, qu'il portoit dans l'escu: mais ce genereux Prince aima mieux dire à ses gens que c'estoit vn coup de defense, qu'en auoiant la verité, opprimer l'innocence, & violer les loix sacrees de l'amitié. Les histoires sont pleines de ces piteuses catastrophes, & toutesfois chacun croit d'estre plus heureux que son compagnon. Amé peut estre eust reschappé, si le destin qui l'auoit blessé dans le plaisir de la chasse ne l'eut acheué par vn autre plaisir, duquel il se fut abstenu, si la prudence eut eu plus de pouuoir sur luy, que l'amour qu'il portoit à Bonne : le regret qu'elle eut de sa mort fut d'autant plus violent, qu'elle l'auoit perdu pour trop aimer.

*No trad. in
Hiflor. Pro-
uin. lib. 5.*

*Gemmetic.
c. 9. l. 8. hif.
Nortman.*

*Orderic. Vi-
tal. l. 10. hif.
Eccles.*

*Gemmetic. c.
7. lib. 3.*

*Rhegino in
Chron. ann.
884.*

CHAPITRE TRENTE-SEPTIEME.

La cinquieme Princesse de France.

MARIE de Bourgoigne, fille de Philippes le Hardy, Duc de Bourgoigne, fils du Roy Iean, & frere de Charles cinquieme, fut accordee l'an 1386 à Amé premier Duc de Sauoye.

Il estoit encor au berceau, quand son pere Amé septieme, & son grand Pere le Comte Verd traitterent ce mariage, qui ne fut consommé que vingt ans apres. Ces deux grands Princes ayans esté mariez à des Princeses du sang de France, en auoient receu tant de cõtentement, qu'ils voulurent que la plus tendre enfance d'Amé, fut serree des liens d'alliance avec la cõronne Françoisse. Ils auoient tous deux prattiqué à la Cour Philippes le Hardy, ils estoient tesmoins de sa vaillance en la iournee de Poictiers, en laquelle il acquit le nom de Hardy, pour auoir sauué la vie à son Pere, combattant genereusemēt en l'aage de quinze ans; ils auoient admiré son autorité es seditions de Paris, de Rouën, & d'Auuergne; sa sage conduite en la querelle du Connestable de Clifson; ses loüables desseins, pour appaiser le schisme de l'Eglise: sa viuacité d'esprit es traitez de paix avec l'Anglois: sa puissance dedans & dehors la France tres-grande. Sa petite fille Marie leur sembla fort propre à leur dessein: duquel ils n'eurent si tost ouuert le traité, que Philippes cognoissant combien leur alliance luy estoit importante, & necessaire, emmi les troubles qu'il voyoit naistre dans le Royaume, l'accorda soudain. Ce Comte Verd mourut la mesme annee, & son fils Amé septieme peu apres, laissant nostre Amé huitieme mineur, comme escriuent tous nos Historiens: ce qui me fait estonner pourquoy la plume tant exacte d'un sçauant Historien l'a appellé Posthume. Cette minorité seruit de theatre à la prudence de sa mere Bonne de Berry, qui se vit trauersee de sa belle mere, Bonne de Bourbon, douairiere de Sauoye, qui pretendoit la Regence, comme ayeule; le Prince de la Moree,

Bellefôr. in
Iouanne.

la Moree, & le Comte de Geneue, comme proches parens, maintenoient que cette charge leur estoit deuë: Le Duc de Bourgoigne cependant alloit differant la consommation du mariage, attendant l'ysſue de ces troubles: mais l'affection des peuples à leur ſouuerain, la ſageſſe de la mere, & le grand naturel qui eſclattoit en ce ieune Prince, calmerent bien toſt cette tempeſte. Trois choſes le rendirent d'abord grandement recommandable à ſes peuples: l'amour qu'il portoit aux bons, l'horreur qu'il auoit des ambitieux, & la Juſtice qu'il rendoit à tous: du premier il diſoit, qu'il ne craignoit rien ſinon d'eſtre craint des ſiens, qu'il deſiroit qu'ils meſuraſſent leur deuoir aux effets de ſa bië-veillance, qu'il croyoit fermement que le Prince qui eſtoit bien aimé des ſiens, ne pouuoit plus rien deſirer. Du ſecond il auoit couſtume de dire, que ceux qui briguent les Eſtats, reſſemblent à ceux qui en pleine tempeſte diſputent à qui tiendra le timon. Pour le troiſieme, que tout ainſi que le peuple eſt tenu des tributs & redeuances à ſon Prince, auſſi le Prince doit la Juſtice à ſon peuple. Sur ceſtrois maximes il eſtablit les fondemens de cette admirable grandeur, qui le rendit aimable à ſes ſujets, admirable à ſes voiſins, & formidable à ſes ennemis. Il eſt vray qu'ayãt appris par vne longue experience, qu'il n'y a point de grand eſprit, que celui qui ſçait meſpriſer les choſes grandes de ce monde, apres auoir eſté declaré Duc par l'Empeur Sigifmond, il en laiſſa l'honneur à ſon fils, pour rechercher le repos dans la ſolitude du chaſteau de Ripaille. Il auoit beau ſe cacher, comme vn Nain pour eſtre ſur vne montagne ne laiſſe d'eſtre Nain, auſſi vn Coloſſe pour eſtre dans vn puits profond, ne perd point ſa grandeur: le ciel auoit deſſein de faire paroître en ce Prince, que toutes les grandeurs de ce monde nagent comme vn petit atome dans le cœur des grandes ames. S'il n'eut quitté que ſon Duché, ſa vertu n'eut pas aſſes eſclaté, il falloit l'eſleuer au throſne, qui ſeul eſt eſtably ſur les autres, à ſin que la Sauoye eut l'honneur d'auoir encheri par deſſus la magnanimité de tous les autres Princes: car

si bien le monde auoit veu des Roys qui auoient posé les coronnes Royales, & Imperiales, si est-ce que iamais la Tiare Pontificale n'auoit reposé sur aucun Prince, qui ne l'eut cherement conserué. C'estoit Amé qui deuoit faire voir à la Chrestienté, qu'il y auoit quelque chose plus grande que d'estre Pape, pour laquelle on pouuoit saintement quitter la Papauté. Iamais Amé ne fut plus grand aux yeux de toute l'Eglise, que quand de son plein gré il se rendit le plus petit.

CHAPITRE TRENTE-HVICTIEME.

La sixieme Princeesse de France.

M Adame Yoland de France, fille de Charles septieme, sœur de Louys Onzieme, n'ayant que huit ans fut accordee l'an 1436 le 17 d'Aoust à Amé neuuiesme du nom, troisieme Duc de Sauoye, qui pour la sainteté de sa vie a obtenu le rang de bien-heureux.

Deux choses entre plusieurs rendirent grandement recommandable cette Princeesse, la sainteté de son mary, & la regence de ses Estats en vn temps bien dangereux; cōme vn miroir pour estre bien doré & enrichy de pierres precieuses, ne sert de rien, s'il ne represente bien au vis la face de celuy qui se mire dedans, aussi ne plaist point vne femme pour auoir beaucoup de biens, si elle ne rend sa vie semblable, ses mœurs, & conditions à celles qui sont loüables en son mary; si le miroir fait vn visage triste & morne, à vn qui est ioyeux & gay, & au contraire riant & enioüé, à vne personne qui est melancholique ou marrie, il est faux, & ne vaut rien, aussi est vne femme mauuaise & importune qui fait de la refrognee quand son mary a enuie de s'esioüir; ou à l'opposite qui veut rire & iouier alors qu'elle voit son mary en affaires, & bien empesché: car l'vn est signe qu'elle est fascheuse, l'autre qu'elle mesprise les affections de son mary; là où il faut que la femme n'ait nulle propre & particuliere passion, ou affection à elle, mais qu'elle participe aux yeux, aux affaires,

affaires, aux pensemens, aux ris, & aux tristesses de son mary. C'est l'excellent discours du maistre de la sagesse ciuile, duquel ie recueille la perfection de Madame Yoland, qui estoit vn parfait miroir, representant au naïf les rares vertus du bien-heureux Amé son espoux, en suyuant ses inclinations en toutes choses. Elle sçauoit qu'il auoit ses heures, esquelles il traittoit seul à seul avec son Dieu, & apprenoit par le moyen de l'oraïson, la façon de traiter avec ses sujets: C'estoit lors que la Duchesse prenoit soigneusement garde qu'il ne fut importuné d'aucun, qui luy desroba les consolations que cette sainte retraite luy apportoit: elle cognoissoit que le mal caduc que Dieu auoit enuoyé au Duc pour gage de son amour, estoit honteuse, mais elle croyoit que ceste honte estoit pour tout autre que pour elle; aussi son affection n'estoit pas moindre que celle de la Princesse d'Angleterre, qui à force de lecher la playe du Prince de Galles son mary, sucça tout le venin, portant sur sa lãgue amoureuse l'antidote d'vn poison mortel, que tous les Medecins n'auoient sçeu trouuer. Si Amé estoit volontiers aux Eglises, Yoland les embellissoit, s'il seruoit les pauures à l'hospital, elle trauailloit pour eux à la maison, s'il donnoit iusques au collier de son ordre, elle n'espargnoit ses ioyaux; s'il ne vouloit auancer aux charges que personne des grands merites, elle n'vfoit de sa faueur que pour esleuer les plus consciencieux. Bref vn œil ne suyt mieux les mouuemens de son pareil que ses deux vrais espoux l'vn de l'autre. Bien luy en prit apres la mort de son mary d'auoir esté instruite en bonne eschole; car elle n'eut pas peu d'affaires en la Regence durant la minorité de ses enfans. Elle opposa aux persecutions de ses beaux freres, l'authorité de ses plus proches; à la dissimulation de son frere, la prudence d'vn bon conseil; à ses rigueurs, vne humble douceur, aux menaces du Duc de Bourgogne, vne constance admirable: Elle entra dans la prison pour y chercher la liberté de ses enfans. Bref sa conduite fut si heureuse, qu'ayant veu les meilleures places de ses Estats dans les mains d'vn puissant Duc, & d'vn plus

Plutarch. lib. de praecep. Connub.

Vxoris lingua fide & dilectione maritali peruncta, vena à dilecto marito expulsa qua ab electo medico trahi nõ valuerunt, & quod plurima, exquisissimaque non effecerunt medi amica, vna vxoris pietas expleuit. Roder. Sanct. histor. Hispan. part. 1. cap. 4.

76 LES ALLIANCES ROYALES
grand Roy, elle les defengagea fagement fans perte d'une feule goutte de fang. Je dirois que la mort fut cruelle de ne la laiffer plus long temps en terre, fi ie ne croyois que le Ciel ne luy voulut donner le regret, de voir mourir fes enfans ieunes, pour lefquels efleuer elle eftoit vieillie auant le temps.

CHAPITRE TRENTE-NEUFIE ME.

La feptieme Princeffe de France.

MARGVÈRITE de Bourbon, fille de Charles premier du nom, Duc de Bourbon, & d'Agnes de Bourgoigne, époufa au mois de Ianuier l'an 1471 Philippes premierement Comte de Bresse, & puis Duc de Sauoye, deuxieme du nom.

Il n'y a point de plus grande science au monde, ny plus necessaire aux Princes & aux Roys, que de fçauoir gagner les cœurs des hommes de merite: Louys Onzieme tref-fçauant en matiere de gouuernement, n'estudia rien tant que cette leçon. Il ne s'ennuyoit point (diët Commines) d'estre refusé vne fois d'un homme qu'il pretendoit gagner, mais il continuoit en luy promettant largement, & donnant par effect argent & Estats qu'il cognoissoit luy plaire. Que s'il auoit blessé quelqu'un par propos picquants, il ne desdaignoit point de s'accuser foy-mesme, vsant d'ordinaire de cette parole au personnage propre: *Je sçay bien, disoit-il, que ma langue m'a porté grand dommage, aussi m'a-elle quelquefois fait du plaisir beaucoup, toutefois c'est raison que ie repare l'amande: Et n'vsoit point de ces priuees paroles, qu'il ne fit quelque bien à*

celuy auquel il parloit, & n'en faisoit nul petit. Cecy parut sur rout en nostre Comte de Bresse; car Louys l'ayant autrefois tenu en prison à cause de deux Cheualiers qu'il auoit fait tuer en Sauoye, il s'en ressentit tellement, qu'il fut vn de ceux qui luy firent plus de peur à Peronne. L'affront n'abbat de tristesse que les petites ames, les grandes, il les fait grossir de cholere: le Roy doncques

ayant

*Comin. lib. 1.
cap. 10.*

*Comin. lib. 2.
cap. 5.*

*Generoso re-
pulsam iram
exprimer, læ-
guido, inerti-
que iustitia.
Sen. 2. de Ira,
cap. 7.*

ayant recogneu la grandeur du courage de ce Prince, il ne cessa qu'il ne l'eut gaigné, n'y espargnant aucune sorte d'honneurs, & d'Estats, voire pour l'attacher d'auantage à son party, traitta de le marier avec vne Princeſſe du ſang, qui fut Marguerite de Bourbon. Et de vray Louys ſe treuua merueilleuſement bien de ſon conſeil, car Philippes rendit depuis de tres-grâds & ſignalez ſeruices à la coronne, ſoit en qualité de Lieutenant general en l'armee du Roy contre les Eſpagnols, qu'il chaſſa de Perpignan, ſoit en l'Eſtat de grand Maiſtre de France, & Gouverneur de Dauphiné, & non ſeulement à luy, mais encor à ſon fils Charles Huiſtieme, qu'il accompagna en tout le voyage de Naples, & l'asſiſta puiffamment. Le Ciel ne luy permit pas de iouir long-temps de ſa chere Marguerite, qu'une phtifie alla peu à peu minant, & conſumant, & luy deſroba la gloire de mettre à chef la chapelle de noſtre Dame de Brouz, vne des plus belles & ſomptueuſes de toute l'Europe, qu'elle auoit commencée: Vne autre Marguerite eut l'honneur de reduire à ſa perfection ce que celle-cy auoit heureuſement acheminé. Elle laiſſa touteſois pour gage de ſon amitié, le ieune Philibert, & Louyſe, qui fut depuis Duchefſe d'Angoleſme, & mere du grand Roy François, laquelle comme repreſentant ſa mere, pretendit le Duché de Bourbon, apres la mort de la Duchefſe Suzanne, femme de Charles de Bourbon, Conneſtable de France, qui fonda ſa reuolte ſur l'arreſt qui fut donné en faueur de Louyſe. Il n'y a rien qui esbranle tant le courage des Grands, que quand ils deſcheent des eſperances qu'ils tenoient pour certaines.

CHAPITRE QVARTIEME.

La huiſtieme Princeſſe de France.

BEATRIX de Portugal, fille du Roy Emanuel, Prince du ſang, de la branche de Bourgoigne, l'an 1521 eſpouſa Charles troiſieme du nom, Duc de Sauoye.

Cette branche sortie du tige de la premiere maison de Bourgoigne, n'a esté recogneuë pour estre de France qu'en ces derniers temps, & ie n'eusse ia osé mettre cette Princesse au rang de celles de France, si ie n'eusse remarqué que les plus doctes de ce siecle (comme i'ay mōstré au chapitre 25,) sont tous de cette opinion: peut estre mesmes que le rencontre des Alliances de France & de Sauoye eut paru plus admirable, si ie n'y eusse point compris les descendans de Iean premier du nom, Roy de Portugal, d'autant qu'il n'estoit legitime. Car en ce cas la Sauoye surmonteroit de beaucoup toutes les autres maisons en nombre d'alliances avec la France, veu que la Castille n'en auroit que neuf, l'Austriche que dix, l'Aragon treize, & la Sauoye dixhuiët. Neantmoins il est à propos de suiure l'aduis des plus sēsez, & rendre à cette Princesse cet honneur que de recognoistre en elle la grandeur du sang de France, ioinët à celuy de Portugal. Aussi monstra-elle bien par ses vertus heroïques, qu'elle estoit vray surgeon de si noble tige: car lors que le grand Roy François arracha le Sceptre des mains qui l'auoient coronné de lauriers, cette Princesse parut avec tant de constance, que la fortune eut honte de se voir vaincuë du courage d'une femme. Elle ne toleroit pas seulement les maux, mais les souffroit volontiers, sçachant que la tolerance forcee, est vn voile de fureur, & non vne vertu de patience. Vne autre eut eu honte de se voir en petit estat, & apres tant de grandeurs, mais son bon esprit luy dictoit, qu'il n'y auoit que ceux-là qui meritaissent les malheurs, qui se hontoient d'estre hommes, c'est à dire, sujets à changements. La statuë de Diane pouuoit bien estre exposee à l'air sans estre iamais frappee de la pluye, ny couuerte des neiges, c'estoit parce qu'elle representoit la Diuinité, qui est hors de toutes les iniures du tēps: Mais estre homme, & ne sentir les orages & tempestes, c'est ce qui n'arriue point. Cette inuincible magnanimité fit que l'Empereur Charles cinquieme se promit choses grandes de son fils Emanuel Philibert, aussi fit-il voir à l'Europe, que si la Mere auoit sçeu patir, le fils sçauoit encores mieux faire.

*Tolerare &
odisse, non est
virtus man-
suetudinis,
sed velamen
furoris. Greg.
hom. 7. in
Ezech.*

*Dignus est
inimici malo,
qui erubescit
fortuita.
Curt. lib. 5.
Polyb. lib. 16.*

CHAPITRE QUARANTE-VNIEME.

La neuſieme Princeſſe de France.

MADAME MARGVERITE de France, fille du grand Roy François, l'an 1559 & le neuſieme de Iulliet, fut la neuſieme Princeſſe de France qui entra en Sauoye pour eſpouſer Emanuel Philibert, Duc de Sauoye.

Tous les plus rares eſprits du ſiecle paſſé ont enrichi leurs œuures des loüanges de cette incomparable Princeſſe, *Des neuf Muſes la Muſe, & des graces la grace*, comme l'appelloit Ronſard, mais i'euffe voulu qu'ils nous euſſent auſſi dict, ſ'ils l'eſtimoient plus heureuſe, ou *ſille*, ou *eſpouſe*, ou *mere*, puis qu'elle auoit pour Pere, le grand Roy François: pour eſpoux, le triomphant *Emanuel Philibert*: pour ſils, l'inuincible *Charles Emanuel*. Elle heritoit les vertus indicibles de ſon pere, celles de ſon mary luy eſtoient communes, & ſon ſils a herité les ſiennes. Si Marguerite auoit la maieſté, la ſcience, la magnanimité, la liberalité de François: ſi le courage, ſi l'equité, ſi la clemence, ſi le bon-heur d'Emanuel Philibert, eſtoit à elle, & pour elle: & ſi pour ne point partager tous ſes threſors, elle n'a eu qu'un ſeul heritier, faut-il pas qu'il ſoit un chef d'œuure & un abbreſſé de toutes les perfectiōs de François, de Philibert & de Marguerite? Il eſt vray que François aimoit infiniment les Muſes, & les auoit tellement careſſees, qu'en ſa faueur elles ont eſtably leur ſiege en France. Il eſt vray que les ſçauans hommes n'ont iamais eu plus grand protecteur que luy, ny receu plus d'honneur & de faueur que de ſa ſille, qui dès ſa ieuneſſe auoit acquis vne grande cognoiſſance des langues, Grecque, & Latine, & de toutes les ſciences qui nous ont eſté donnees par icelles. Il eſt vray qu'Emanuel Philibert nourri & eſleué dans les armes auoit vne telle experience de l'art militaire, que tous les Princes iettans les yeux ſur luy pour le faire General de toute l'armee Chreſtienne, confeſſoient librement qu'il eſtoit le Prince des Capitaines

de

de son temps. Mais la posterité exempte de flatterie, lisant les œuvres de leur fils, desirera celles des Peres, & s'estonnera de ce Cesar, duquel on ne peut iuger, s'il sçait mieux faire, ou mieux escrire, confessant que si on voit ses edifices, on croira qu'il n'a iamais fait que bastir: si on a esgard à ses victoires, il n'est iamais sorti du camp; & si on s'arreste à la cognoissance vniuerselle qu'il tesmoigne en toutes occasions, il n'est iamais parti du Cabinet: Tout le monde aduottera. cependant, que si l'Europe a porté de nostre temps quelque braue Capitaine, il ne s'est pas estimé asses heureux, s'il n'a paru deuant les yeux de ce Mars, & receu de sa main (main que la liberalité honore comme sa plus riche thresoriere) quelque grand prix de sa vaillance, grand dy-ie, parce que cette main n'a iamais donné peu de choses: comme aussi les plus chers nourrissons des Muses croyent, qu'il a tellement marié les lauriers aux palmes, qu'ils ne tiennent point de couronne plus chere que celle qui vient des mains de cet Apollon. Qui considerera ces perfections tellement rallices dans le fils, aura iuste occasion de douter s'il estoit meilleur à Marguerite d'estre fille d'un tel pere, ou femme d'un tel mari, ou mere d'un tel fils. En decidera qui voudra, pour moy ie m'en veux tenir au iugement d'elle mesme, qui creut qu'elle n'estoit fille, que pour estre espouse, ny espouse que pour estre mere, ny mere que pour l'estre d'un fils, qui par sa naissance a fait renaistre la mere, le pere & l'aycul.

CHAPITRE. QUARANTE-DEUXIEME.

La dixieme Princeſſe de France..

MADAME CHRESTIENNE *de France, fille puisnee du Roy Henry le Grand, & de la Reyne Marie de Medicis, ſœur du Roy Louys le Iuste, naſquit au Chasteau du Louure à Paris, le dixieme iour de Feurier 1606, & en meſme lieu, à pareil iour & mois de l'an 1619 fut mariee avec Victor Amedée de Saouye,*

de Savoie, Prince de Piedmont, fils aîné de Charles Emanuel Duc de Savoie, & de l'Infante Catherine d'Autriche.

Apollonius escrit, qu'estant arriué au palais des Brachmanes, entre les raretez que le sage Iarchas luy fit voir, ce fut vne pierre precieuse appelée Pantaure, la vertu de laquelle il luy fit recognoître en cette façon, il fema la chambre dans laquelle ils estoient de diamans, rubis, esmeraudes, saphirs, grenats & autres pierreries, & puis tirant d'un precieux estuy la Pantaure, la mit au milieu de la mesme chambre, & en mesme instant elle commença d'agir si puissamment, que toutes les autres pierreries attirées par ses secretes influences couroient à elles, comme si elles eussent eu quelque sentiment de sa presence, ne plus ne moins que le fer se porte soudain à l'aymant. Quand ie considere ces deux cœurs de Princesses Françoises & Sauoyssiennes il me semble de voir tout autant de riches diamans, esmeraudes, & autres belles pierres precieuses, lesquelles à la venuë de Madame **CHRISTIANNE**, attirées par les douces influences de ses rares vertus, viennent se presenter à elle, & se resiouir de ce qu'elles voyent renaître en elle toutes les perfections que le ciel leur auoit liberalement distribuees. Aussi n'estoit-ce pas sans mystere, que la prouidence diuine a voulu qu'elle fut la dixieme des Princesses de France, qui portast la couronne de Savoie: car comme le dix est vn nombre parfait, qui contient en soy tous les autres, aussi cette Princesse est choisie du ciel, pour nous faire voir toutes les perfections & vertus des autres, réunies, & r'alliées en elle seule. Cette douceur & courtoisie attrayante, qui charme les cœurs de tous ceux qui la voyent, ne nous met-elle pas deuant les yeux la douceur & bonté de celle qui estoit par effect ce que son nom portoit, Bonne de Berry? N'admirons-nous pas en sa modestie le maintien agreable de Blanche de Bourgoigne. sa viuacité à comprendre, & son affection aux choses raisonnables, nous promettent la sagesse & la iustice de Marie de Bourgoigne: La grandeur de son courage, digne d'une fille de Henry le Grand, est vn gage de la con-

*Philosof. in
vita Apollo.
cap. 14 lib. 3.*

stance que Beatrix de Portugal luy ce dera. La sincere & cordiale amitié, qui parut en sa conuersation ordinaire avec les Princes ses freres, & les Infantes ses sœurs, font reuiuere ceste vnion & concorde admirable, qu'Anne de Viennois entretint avec huit freres, & trois sœurs de son mary Amé. Ces ressentimens extraordinaires de pieté que Dieu luy a liberalement donné dès sa plus tendre enfance, comme i'ay appris de la Royne sa mere, & de ceux qui ont eu soin particulier de sa conscience, nous aſſeurent qu'elle sera en pieté & sainteté de vie vne autre Yoland de France. Marguerite de Bourbon tant renommee pour la tendresse d'amour qu'elle auoit à son mary, verra des esclans dans son cœur, desquels elle s'estonnera, & confessera que l'amitié est la seule vertu qui n'a besoin de longue eschelle: & Bonne de la mesme maison adouïera que son Amé ne luy a iamais porté tant de ioye & bon-heur que nostre CHRESTIENNE en attend de son victorieux Amé. Bref Marguerite de France s'esuïra d'entendre la voix de ses subjects, qui leuant les mains au Ciel rendent graces à Dieu, de ce qu'ils ont recouuert en CHRESTIENNE, Marguerite, *la liberale & la mere des peuples.*

CHAPITRE QUARANTE-TROISIEME.

Les Alliances entre ces deux maisons ont continué pres de quatre cens ans sans interruption.

LE denombrement de ces Alliances verifie asses la proposition que i'ay faicte au commencement, qu'il n'y a point de maison à laquelle la France soit tellement ioincte par le lien d'affinité, qu'à celle de Sauoye, avec laquelle les alliances ont esté tellement perpetuees sans interruption, que durant quatre siecles presque tous entiers, il y a tousiours eu quelque Princesse du sang de France en Sauoye, ou quelque Princesse de Sauoye en France; la suite en est merueilleuse, depuis Amé qua-

La premiere alliance fut l'an 1112.

La seconde 1148. apres laquelle il y eut quelques années d'interualle iusques à l'an 1222.

trieme, iusques à nostre temps. Car Amé espousa Anne de Viennois, & Guy quatrieme de Viennois print Beatrix fille de Pierre, frere dudit Amé : Jean fils de Guy, Bonne fille d'Amé cinquieme : Edouard fils de cettuy-cy, Blanche de Bourgoigne : Ieanne fille d'Edouard, Iean de Bretagne : Amé sixieme neveu d'I. douard, Bonne de Bourbon : Amé septieme son fils, Bonne de Berry ; Amé huitieme son fils, Marie de Bourgoigne : Marguerite sœur de Louys fille de cet Amé, Louys d'Anjou ; Amé neuvieme fils de Louys, Yoland de France : Charlotte sœur d'Amé, Louys onzieme ; Philippes leur frere, Marguerite de Bourbon : Louyse fille de Philippes, Charles d'Angolessime ; Charles frere de Louyse, & fils du mesme Philippes, Beatrix : Emanuel Philibert fils de Charles, Marguerite : Marguerite qui nous a donné Charles Emanuel, le fils aîné duquel Victor Amé espousant Madame Chrestienne, a succédé à l'affection des autres Amez, ses predecesseurs : car depuis qu'Amé I V. eut ressenti la douceur de l'alliâce Françoisse, il laissa vne telle influëce à sa posterité, que de tous ceux qui depuis luy ont porté le nom d'Amé, il n'y a qu'un seul qui aye eu autre amour que pour la France, dans laquelle tous les autres ont recerché pour espouse quelque Princesse du sang. Et monsieur le Prince estant le sixieme, nous auons occasion de prendre vn tres-bon augure de cette Alliance, & l'appeller toute parfaite, puisque le six est le iour de la premiere Alliance qui a iamais esté contractee, iour auquel l'Vniuers a receu sa derniere perfection, & pource ce nōbre a esté tenu de tous les anciens, pour auguste & diuin. Or iugez maintenant, si i'ay eu occasion de dire que ces Alliances ressembtent aux diuines, en ce que, comme le Verbe diuin auoit choisi la famille avec laquelle il auoit eu le plus d'amitié & de conionction, ainsi ces Alliances sont entre deux maisons, qui sont si estroitement & constamment ioinctes, que iamais peut-estre on n'a veu vne Alliance si longue, & si continuelle ; passons doncques maintenant au troisieme & dernier rapport.

Environ l'an
1260.

1281.

1307.

1329.

1355.

1376.

1393.

1431.

1436.

1457.

1471.

1488.

1520.

1559.

1619.

*Ita habetur
in præmis
lib. 6. Decret*

CHAPITRE QVARANTE-QVATRIEME.

Le troisieme rapport de ces Alliances avec les Diuines , les prerogatiues de ces deux maisons.

QL consiste en ce que comme les alliances diuines sont entre deux natures, l'vne desquelles est la source de toute benediction, & l'autre en a receu de si extraordinaires, qu'elles sont sans exemple; de mesme ces deux Royales maisons ont receu de si grands priuileges, & pas-fedroits par dessus les autres, qu'il est manifeste que Dieu les a voulu specialement benir: car soit que nous iettions les yeux sur les choses celestes & diuines, que Dieu leur a cōmuniq̄é, soit sur les naturelles, ou sur les ciuiles ou morales, nous trouuerons par tout de si rares faueurs, que le recit n'en peut estre qu'agreable, puisque le fruiçt en est si doux. Ce n'est pas que ie veuille entreprēdre de deduire icy les excellences & prerogatiues des lis, que tant de sçauās & diferts escriuains ont si noblemēt estalez, donnant au public des liures entiers sur chacune d'icelles. Vn harangueur vouloit jadis reciter en Lacedemoine vn Pannegyrique qu'il auoit fait d'Hercule, Antalcidas prié de l'ouïr, respondit, & qui le mesprise? Il estimoit le labeur de ce Sophiste superflu, puisque les loüanges d'Hercule estoient si cogneuës de tout le monde. Je croirois qu'on en diroit autāt de mon trauail, si ie voulois icy inferer les merueilleuses prerogatiues des Roys tres-Chrestiens. Je veux donc seulement prendre occasion des leurs, pour publier certaines faueurs speciales, que Dieu a fait à la serenissime maison de Sauoye. Je ne parleray donc point de ce miraculeux pouuoir que Dieu a mis en ces mains sacrees, pour guarir vn mal qui a mesprisé tous les remedes humains, à ce que cedant aux seuls Roys de France, tout le monde cogneut, qu'il y auoit en eux quelque diuine vertu, qui leur donne cet auantage, selon le dire de l'oracle Romain, *qu'ils excellent autāt par dessus les autres Roys de la terre, que la Majesté Royale surpasse la commune condition*

des

DE FRANCE ET DE SAVOYE. §5
des autres hommes. Aussi peu m'arrestera-ye à cet huyle sacro-sainct qui leur a esté enuoyé du Ciel, à ce que par cette onction celeste leurs Majestez fussent & plus venerables aux peuples, & plus inuiolables.

CHAPITRE QVARANTE-CINQVIEME.

De l'anneau de S. Maurice.

BIEN diray-ye, que si bien la serenissime maison de Sauoye ne vient pas au throsne par l'onction, si est-ce que le Ciel luy a desparty vn gage merueilleux de sa protection, par le moyen duquel ses Princes entrent en possessiõ de leurs Estats: c'est *l'anneau de S. Maurice*, qui depuis le Duc Pierre a serui à toute la posterité de mereau diuin; car tout ainsi que l'image de la Fortune entre les Empereurs Romains, les brodequins de pourpre entre les Empereurs Grecs, la lance sacrée en Allemagne, la couronne S. Estienne en Hõgrie, & les fouliers en Boheme estoient les marques de souueraineté: de mesme ce genereux Prince (qui par ses proüesses fut appellé le petit Charlemagne) dès qu'il eut recouuert ce precieux ioyau, voulut qu'il seruit à ses successeurs de signe de Principauté, & du bonheur qui les accompagneroit, tandis qu'ils imiteroient la pieté & la generosité de ce grand Cheualier de Iesus-Christ. Alexandre mourant donna son anneau à Perdiccas, le designant son successeur; Iarchas voulant admettre Apollonius au rang des sages, luy fit present de son anneau, mais il n'y auoit que vanité & superstition en leur fait, où Dieu a voulu honorer cette precieuse Relique de rares & signalez miracles. En la guerre qu'Amé sixieme, furnommé le Comte Verd, eut contre les Viscontes de Milan, ses ennemis par vne cruauté barbaresque empoisonnerēt le pain & le vin des lieux où il deuoit passer. Le Comte voyant ses gens mourir, & les autres languir, euenta incontinent la meschanceté, & eut recours à l'anneau de saint Maurice qu'il portoit tousiours sur soy, & l'ayant fait tremper dans vn grád bassin de vinaigre, en fit boire à tous les malades, lesquels reuindrent incontinent en santé.

*Plutarch. in
Alex.
Philostr. in
vita Apoll.*

 CHAPITRE QVARANTE-SIXIEME.

Des saints proteéteurs de France.

Ntre les singulieres benedictions que la France a receu du ciel, elle a tousiours tenu pour vne des principales les corps sainéts de saint Denys & de ses deux compagnons, qu'elle a tousiours veneré comme ses patrós & proteéteurs speciaux. De là est procedé la coustume, que lors que ce Royaume a esté assailli de quelque affliction extraordinaire, ou qu'il a esté besoin d'aller à la guerre pour sa defense, les Roys sont allez à l'Eglise saint Denys en France, assiste de leurs Princes, & Seigneurs, faire extraire solennellement de leurs voutes les chasses desdicts corps sainéts, & les placer honorablement sur l'Autel, à ce que le peuple conuie par leur presence, redoublast ses prieres, & offrit ses vœux à Dieu par l'intercession de ces grands Sainéts. Et mesmes quelques vns des Roys, comme Louys le Gros, Louys le Ieune, & Philippes de Valois, voulurent par humilité porter eux mesmes, sur leurs espaules ces precieuses reliques, faisans marcher deuant eux par honneur le Connestable, portant l'espee nuë, & les Princes portans la main de Iustice, le Sceptre, la Couronne, & les autres honneurs. Ce qui c'est tousiours practiqué depuis, encor que les Roys n'ayent eux mesmes porté les chasses, ains ayent seulement esté presens, comme ils sont tousiours à les remettre, quoy qu'on les puisse extraire en leur absence.

*Sugerius in
hisor.*

 CHAPITRE QVARANTE-SEPTIEME.

Du saint Snaire.

LA feremissime maison de Sauoye pratique vne semblable coustume à l'endroiéct de la plus sainéte, & precieuse relique qui soit aujourdhuy au monde, de laquelle

laquelle Dieu ayât voulu fauorifer nos Princes, il a asses tesmoigné combien il les cheriffoit. C'est le tres-Auguste & tres-sainct Suaire, dans lequel reluisent les plus viues & apparentes marques de son amour, qu'il aye laissé en ce monde. Il ne faut qu'auoir le bon-heur de le voir, pour ressentir dans son ame les plus sensibles effects d'une tendre deuotion, qu'on aye iamais experimenté. Comme Madame a esté preuenüe de Dieu d'un singulier don de pieté, aussi desira-elle soudain apres estre entree à Thurin, de ce prosterner deuant ce Diuin thresor, & rendre hommage de sa Coronne deuant son Sauueur coronné d'espines. Apres donc auoir fait fort deuotement son bon iour en la Chappelle où est conserué ce saint gage de l'amour Diuin, elle le vit desplier (son Alteffe & Messeigneurs les Princes tenans les flambeaux deuant) & fit sa tres-humble priere, avec le ressentiment qu'on peut penser estre dans l'ame d'une deuote Princesse, qui a la faueur de porter vn sucché & sacré baiser à la propre marque du costé ouuert, dás lequel battoit le cœur du Sauueur. Puisse ce diuin sang qui rougit encor sur cette toile passer tellemēt de sa bouche en son cœur, qu'elle ressent tout le reste de sa vie les douceurs, qu'elle receut en ce moment. Puisse les traces de ces piquantes espines, de ces rudes liens, & de ces gros cloux qui paroissent si visiblement, demeurer tellement empreints dans ses yeux, qu'elle n'aye besoin d'autre montagne de Caluaire pour mediter la Pafsion, que de ce qu'elle a veu en ce tres-sainct, & venerable Suaire, qui a cet aduantage par dessus toutes les autres reliques, voire celles de la propre Croix, qu'il nous represente visiblement l'image du Sauueur, & a eu l'heur de le toucher non seulement apres sa mort, ains encor lors que ce corps glorieux resuscita, & se despoüilla d'iceluy. Tellement que c'est vne relique de Iesus-Christ, glorieux & immortel, où les autres sont de Iesus Christ passible & mortel. La façon miraculeuse, par laquelle Dieu en a enrichi la serenissime maison de Sauoye, est digne d'estre sçeuë de tout le monde. Marguerite de Charni (qu'on tient estre descenduë

des Roys de Ierusalem) ayant esté mariee en Chypre en la maison des Lusignans, apres la route des Chrestiens, & la prise de Constantinople, se resolut de se mettre en lieu d'assurance, & se garantir de la Tyrannie Turquesque, qui alloit rauageant tout l'Orient. Estant donc venuee par mer en Italie, & puis ayant passé les monts, pour aller, comme ie crois, visiter en France ceux de la maison de Lusignan, desquels son mary estoit descendu, fut magnifiquement receuë & accueillie, comme grande Dame & parente, de Louys Duc de Sauoye, & d'Anne de Chypre sa femme. Or comme elle menoit vn beau & riche equipage, & qu'elle faisoit de grandes liberalitez par tout où elle passoit, deux mauuais garnements s'auiserent de se cacher secrettement en son logis, & voler ses hardes de nuict: de faict ayant trouué moyen d'executer leur desseïn, ils briserent quelques coffres, & ayants rencontré dans vn d'iceux vn coffret d'argent, creurent que c'estoit le pierrier de cette Dame, & sans s'arrester d'auantage l'emporterēt. Arriuez en leur logis, ils l'ouurent par force, où ne trouuans rien qu'vne toile tissue d'vne façon extraordinaire, mais belle, & la voyant marquee de deux Images qu'ils ne cognoissoient point, eurent enuie de la partager. Le plus hardy y portant le ciseau, sentit que ses doigts se roidirent, & tordirēt tout d'vn coup, & que son col se tourna tellement de costé, qu'il ne le pouuoit plus virer. Estant donc demeuree entiere dans les mains de l'autre, il s'efforça de la lauer, pour oster les marques qui paroissoient, mais plus il la frottoit, plus esclattoient les deux Images, & iettoient des rayons si brillans, qu'il en demeura aucuglé. Cependant Marguerite aduertie de sa perte ne peut estre consolee. He comment n'eut-elle esté griefuement outree, ayant perdu la plus belle piece de l'heritage que les Roys ses predecesseurs luy auoient laissée. On fait diligence de chercher les voleurs, elle desireuse de recouurer son sainct & precieux thresor, prie le Duc qu'il fasse crier impunité pour les voleurs, s'ils rapportent la sacree Relique, & que de plus on leur fait don de tout le reste. Les deux larrons craignans d'vn costé

que le mal qu'ils souffroient ne les descourrit, & d'ail leurs animez de ce Ban, s'enhardissent de venir à Marguerite, & luy rapportent le tant desiré saint Suaire, duquel ayant apprins la vertu, ils firent vœu de l'honorer tous les iours de leur vie, & soudain en presence de tous recourrēt la santé. S'il est vray ce que les Medecins disent de la mouche Cantharide, qu'elle porte en soy le poison mortel, & le remede, se faut-il estonner si Dieu a donné cette vertu à vne chose si sainte? La ioye de Marguerite passa à toute la Cour, qui se resiouit infiniment d'auoir le bien que de voir vne si sainte Relique. La Duchesse Anne eut fait instance à sa cousine de luy en faire present, si sa modestie ne l'eut obligee à ne rechercher son contentement, dans le regret & desplaisir d'autruy. Marguerite s'apperçeut du desir de la Duchesse, & le dissimula, Dieu cogneut sa deuotiō & l'exauça, comme donc Marguerite fut sur le point de partir, & desia son bagage marchoit, on luy vint dire qu'un de ses mulets estoit arresté sur le pont de Chambery, & qu'il n'estoit possible de le faire aller auant. On recerehe la cause, & trouue-on qu'il portoit le saint Suaire. Alors Marguerite cogneut que c'estoit la volonté de Dieu, que cette precieuse Relique fut remise entre les mains des Princes de Sauoye. Elle en passa doncques vne donation authentique le 22 de Mars, 1452, & à cette occasion fut celebree vne solemnelle Feste avec vn concours incroyable de gens, qui abordoient de tous costez, & se firēt tant de miracles, que la Chapelle, dans laquelle il reposoit, fut incontinent remplie de tal leaux. Le Duc Louys fit battre des medailles, pour en perpetuer la memoire à la posterité. Les Papes donnerent des grandes indulgences, le Roy François premier s'y voïa en la iournee de Marignā, & accomplit son vœu, venant de Lyon à Chambery à pied, luy vintieme: le Duc Charles y alla en pelerinage passant le Môt-cenis à pied, luy douzieme: saint Charles s'y achemina de Milan en tres-grande deuotion. Le feu qui reduisit en cendres la sainte Chapelle fondit le reliquiaire d'argent, dans lequel il estoit gardé, sans laisser aucun vestige aux images,

*Plus. de l'eff.
Postarum.*

ains seulement aux parties, qui n'ont point de marque, & qui pardonna à ceux, qui à trauers les flammes accoururent pour en retirer ce thresor incomparable; Ce feu, disie, fut celuy-là qui laissa dans le cœur de nos Princes des plus vifues flammes de pieté & deuotion à l'endroiçt de cet inestimable don du ciel, la clef duquel ils ont plus chere que tous les thresors de ce monde. C'est l'abbregé de l'histoire que le sieur Pingon a plus au long recueillie des Archiues de la saincte Chapelle, & des plus fideles memoires de ce temps-là.

CHAPITRE QV ARANTE-HVICTIEME.

La pieté de nos Princes, suivie d'une prerogative, de n'auoir iamais esté censurez,

QVELQVES sages Philosophes ont creu d'auoir iuste occasion, d'accuser la terre d'ingratitude en ce que receuant du Ciel les douces rosees & pluyes fertiles, qui remplissent son sein de toute sorte de fruiçts, elle au contraire renuoye au Ciel des vapeurs grossieres qui ternissent son front ferein, & cachent les rares beautez de ces luisantes enseignes. Il n'en est pas ainsi de nos Princes, si le Roy du Ciel verse d'une liberale main sur eux, comme sur vne bonne terre les thresors de ses plus rares faueurs, & eux n'ont rié plus à cœur que de faire naistre d'eux-mesmes des actions qui honorent sa diuine Majesté, & fassent esclatter son nom par tous les confins de la terre. C'est de ce desir ardent que sont nées les genereuses entreprises qui les ont portez si souuent en la terre sainte, & parmy les peuples barbares, pour planter l'estendart de la Foy: c'est en la recherche de la gloire diuine, qu'ils ont acquis les armes qu'ils portent aujourd'huy, non moins pour tesmoignage de leur vaillance, que pour vn gage de leur zele à l'endroiçt de la Religion Chrestienne, laquelle n'a point d'autres armes que la Croix. C'est ce zele qui a merité le glorieux furnom de

de Protecteurs de l'Eglise, duquel le saint Siege a honoré leurs Predecesseurs, & iustement, puis qu'ils ont esté si ialous de conseruer inuiolemēt la pureté de la Foy, qu'ils ont plus aimé perdre leurs Estats, que de voir perdre à leurs Estats la syncerité de la Religion. On peut facilement iuger de leurs Ancestres, parce que le bon-heur de son Altesse nous a fait voir de nostre temps, lors qu'après auoir fait ressentir l'effort de ses armes victorieuses, es terres de l'ancienne obeysance de ses majeurs, que l'heresie mere ordinaire de la rebellion, luy auoit desbauchee, son soin ne parut pas moindre à conquerir leurs ames, que sa vaillance à les ranger à leur deuoir. C'estoit vne consolation extreme à ceux qui voyoient ce Religieux Prince si zelé à la conuersion de ces ames, que dans peu de temps, par son exemple, par sa liberalité, par sa vigilance, & par les conferences faictes en sa presence, & par les viues remonstrances qu'il faisoit luy-mesme à ses peuples, il vit dix neuf mille ames reduictes au giron de l'Eglise avec vn tel contentement & allegresse qu'il a tousiours tesmoigné de faire plus d'estat de cette conqueste, que de tant d'autres trophées que sa magnanimité a dressé de ses ennemis. L'estime sans doute que c'est la pieté de cette Auguste & Serenissime maison qui a merité vne prerogatiue des plus singulieres qu'on puisse remarquer en aucune famille de Princes. Vous la cognoistrez mieux si vous considerez qu'il est raisonnable que le Lieutenant suyue les maxims de son Prince. Puisque le Ciel a eslargi à cette Serenissime maison tāt de faueurs, falloit-il pas que son Lieutenant en terre secondast ses intentions? Nos Princes luy en ont tousiours tant donné de subjects, que peut-estre n'y a-il eu point de famille de Souuerains, qui aye si long-temps continué à honorer le S. Siege, & porter vn grād respect à ses saintes loix, comme la Sauoytienne: & de là est venu cette vrayement speciale & particuliere prerogatiue de nos Princes, de n'auoir iamais esté personnellement touchez de ce foudre, que Charlemagne disoit, qu'il falloir craindre lors mesmes qu'il estoit iniustement lancé: ny leurs Estats mis en

interdict: Tout le monde sçait les piteuses tragedies que le monde a souffert par le defect des bonnes intelligences des Empereurs & Roys avec les souuerains Pontifes.

*Annales Eccl.
cles. in Henr.
4. & 5. in
Feder. 1. & 2.*

*Nicetas Gre-
goras.*

*Cromer. in
lesla.*

*Polyd. histor.
Angl. lib. 15.
Roger. an.
1322.
Annal. Eccl.
an. 1282.*

*Annal. Eccl.
1324.
Paul. Aemil.
in Roberto,
Philippe 1.
& 2.*

*Marin. lib.
10. cap. 8.*

*Id. lib. 13.
cap. 6.*

*Fragm. histo.
Aquis. à Py-
thao ed.*

*Gregor. Tu-
ron. lib. 4.
cap. 26.*

Qu'est-ce que l'Italie & l'Allemagne n'ont endured sous les Henrys, & Federics reuoltez contre le saint Siege, & excommuniez par tout autant de Papes, qui ont tenu le Siege de leur temps. En quels termes s'est veu l'Orient par les iustes censures, que les Empereurs ont encouru tant & si souuent? La Pologne ne fut-elle pas priuee du tiltre Royal pres de 200 ans; & le Roy Bosleslas frappé d'Anatheme par Gregoire septieme, pour la mort qu'il fit souffrir iniustement à saint Stanislas, Euesque de Cra-couie? Innocent troisieme ne fut-il pas contrainct de faire ressentir le carreau de ce foudre spirituel au Roy Iean d'Angleterre, que Polydore Virgile depeint comme vn autre Neron? Guillaume Roy d'Escoffe ne fut-il pas re-duit à son deuoir par la censure de son Euesque? Pierre d'Arragõ ayant iniustement occupé la Sicile sur les Fran-çois, contraignit-il pas Martin, communement dit Se-cond, à desgainer contre luy ce glauiue de l'Eglise? com-bien de temps l'Allemagne s'est ressentie de l'anatheme fulminé contre Louys de Bauieres, & combien d'autres Roys pour des nopces illegitimes ont forcé le saint sie-ge de les appeller à leur deuoir par ce moyen? Cecy me fait souuenir d'vne autre prerogatiue de nos Princes, de n'auoir iamais voulu faire aucune iniuste alliance. Car il est vray que plusieurs Roys ont resseny le trenchant du glauiue spirituel de l'Eglise, pour s'estre laissez aller à leurs cupiditez effrenees. Alfonso d'Arragon s'obstinant contre la censure du Pape Paschal, fut tué des Sarrazins, & Vrraca qu'il auoit espousee, creua vilainement. Iaques aussi Roy d'Arragõ se trouua mieux de se faire absoudre: le môstre au col d'oye qui nasquit de l'inceste de Robert, luy fit recercher la penitence. Charibert excommunié de S. Germain pour semblable peché, ressentit bien tost apres la vengeance diuine. Mais nos Princes exempts de ce vice, ont esté aussi exempts des foudres, que les Repu-bliques mesmes n'ont sçeu euiter pour diuerses occasiõs.

Venise, Genes, Sienna, Florence, Milan, & d'autres moindres Prouinces, combien de fois ont-elle expérimenté avec beaucoup de duëil ces necessaires chastimens de l'Eglise? Où la sagesse & pieté de nos Princes a tousiours esté tellement assistee de Dieu, qu'ils ont receu beaucoup de faueurs du Pere commun des Chrestiens, & ne l'ont iamais contrainct d'vser en leur endroit de rigueur; ains les Papes se sont seruis de leur autorité plusieurs fois, à fin de se reconcilier par leur entremise avec les autres Princes. Voire nos Annales tesmoignent que ce genereux Côte Thomas, Pere de la plus heureuse lignee que iamais Prince aye produit, se voyant importuné, & presque forcé par Federic, pour entreprendre contre le Pape, en cõçeut vn tel desplaisir qu'il en mourut de regret. O quelle difference de nos Princes aux autres! Quelques vns ont fait mourir les Papes de regret, & les nostres meurent de regret pour les Papes. Rome permets moy de dire qu'entre tes superbes collisees & obelisques, il y a ce defaut que tu n'as point dressé de Pyramide à la memoire de ce Prince, qui meritoit bien de viure dans toy, puis qu'il estoit mort pour toy. Quelqu'un croira peut-estre, que i'aye voulu taire ou dissimuler en ce lieu ce qui arriva à nostre Amé VIII, esleu Pape au Cõcile de Basle: mais outre que les honneurs que le S. Siege luy rendit apres auoir meurement pesé le merite de sa cause, tesmoignent asses ce qu'il faut iuger des censures que les miserables & confusions du temps firent publier contre son innocéce, outre, dis-ie, cette cõsideration, quand ces anathemes auroient eu lieu en sa personne, si est-ce que tousiours la verité de nostre prerogatiue subsisteroit, puis qu'elle porte que iamais aucún de nos Ducs n'a esté touché de ce foudre. Car tout le monde sçait qu'il y auoit long-temps qu'Amé se despoüillant de sa souueraineté, auoit remis le nom, & la puissance de Duc à son fils Louys, si que tout ce qui luy est arriué depuis, ne doit plus estre imputé à vn Duc de Savoie. Ioinct que la plus-part de ces anathemes, qui se lisent auioird'huy, ont esté malicieusement supposez par les ennemis de l'Eglise, pour ternir la memoire de ce grãd

*Parad. hist.
Sab. l. 2. c. 66*

Prince, auquel l'Eglise n'eut iamais permis d'estre la seconde personne apres le Souuerain Pontife, si elle n'eut recogneu qu'il auoit aussi innocemment possedee la premiere, qu'il l'auoit humblement & charitablement cedé.

CHAPITRE QVARANTE-NEVFIEME.

Ces deux maisons n'ont point esté notees d'aucun nom odieux.

C'Est vne merueille, digne d'estre consideree, ce que les Astrologiens & Physiciens nous enseignent de la nature du Soleil, lors qu'il s'auoifine plus de la terre, descendant au bas de son eccentrique, c'est lors qu'il luy faict moins de part de sa lumiere, & de sa chaleur : Mais quand il s'esloigne de nous, montant au plus haut de son cercle, sa lumiere est plus nette, sa chaleur plus grande, & toutes deux sont de plus longue duree. Il me semble que la vertu en est de mesme, plus elle est voisine de la terre, & a plus de societé avec le commun des hommes; sa lumiere en est plus morne, & ses effects moins puissans: Mais quand elle se rehausse par dessus l'ordinaire, & s'esloigne de la bassesse du vulgaire, alors son esclat en est bien plus grand, & l'honneur qu'elle merite plus releué. Si les Roys de France, & les Princes de Sauoye se contentoient d'une vertu commune, & ordinaire, sans tacher d'exceller, en pieté, bonté, & generosité par dessus les autres Princes, sans doute leur vertu, comme tenant du commun, n'auoit point de bril extraordinaire: mais d'autant que par leurs actes heroïques ils se guident au plus haut Zenit de la vertu, est-il merueille si elle est recompensee de faueurs extraordinaires, de priuileges, & passedroicts? Ceux que j'ay desia deduiet sont grands; si oseray-ie dire que le plus grand est d'estre priuilegié en vertu. Je ne veux point faire de comparaison des particuliers, mais par les effects generaux, ie me contente de montrer les rares priuileges de vertu qui reluisent en ces deux maisons. En voicy vne preuue euidente.

C'est

C'est que de tant de Roys & de Princes qui ont porté la la Couronne de ces deux Estats depuis six cens ans, il ne s'en trouue aucun que la posterité aye flestri de quelque nom infame, comme les Historiens propres des autres nations ont remarqué de leurs souuerains. La Bourgogne a donné à Rodolphe, le furnom de *faict-neant*: La Guyenne à Berenger, *teste d'estoupes*: la Castille à Pierre, *le Cruel*: l'Angleterre à Iean, *le Neron*: Thunis à Muleasses, *le Gourmand*: Portugal à Alfonse, *le Gras*: l'Austriche à Leopold quatrieme du nom, *l'Orgueilleux*: tels & autres semblables soubriquets, tesmoignent le peu d'opinion que les peuples auoient conceu de leurs souuerains. Et de vray il semble que par vn iuste iugement de Dieu, les Princes qui se rendent extraordinairement remarquables en quelque vice sont par la commune voix du peuple cauterisez de ces noms infames; à fin que leurs successeurs craignans vne telle infamie, soient excitez à embrasser la vertu. Or puisque ces deux maisons ont esté franchies de cette tare, c'est vn signe euident que leurs Princes ont aussi euité les vices qui noircissent si vilainement la maiesté de leurs Sceptres.

CHAPITRE CINQVANTIEME.

*Du nom d'Amé, ou d'Amedée, & de l'amour des Sauois
siens à leur Prince.*

VOire au lieu de ces furnoms abominables que le vice a donné aux autres, nous voyons en ces maisons les doux, & agreables noms, de *Sainets*, de *Pieux*, de *Bons*, de *Grands*, & de *Iustes*: & ce qui est propre à la maison de Savoie, d'*Amez*, ou *Amedez*. On remarquez que tous les Royaumes ont eu quelques noms qui ont esté particulièrement aimez par les Roys; les noms de Louys & de Charles ont sur tous pleu aux Roys tres-Chrestiens: Les Portugais & Castillans ont cheri le nom d'Alfonse: l'Angleterre, d'Henry: le Dannemarch, de Christierne:
l'Escoffe

l'Escoffe, de Iaques: l'Hongrie, d'Estienne, & de Ladiflas: les Daufins de Viexne, de Guigues. Mais si ie dis que nos Princes ont eu en leur nom plus d'heur que les autres, i'auray l'amour pour garant, puisque c'est luy qui leur a dōné son nom. Car comme remarquent nos Historiens, l'amour que nos Ancestres portoiēt à Humbert premier de ce nom, fit que pour honorer sa memoire, ils nommerent son fils Amé, d'un nom si sucré & si doux, qu'il me semble que tous ces noms que l'ingenieuse antiquité, a inuenté soit pour flatter, soit pour honorer les Empe-reurs, n'ont rien qui approche de la douceur de cestuy-cy. Il est vray que quand ie considere le parrain de ce beau nom, ie ne m'estonne pas qu'il aye surmonté tous les autres; car y a-il rien de si ingenieux que l'amour? Et de vray c'est vne loüange que tous les estrangers dōnent aux Sauoisiens, de se rendre remarquables en amour & affection à leurs Princes, qui est à mon aduis le plus grād des priuileges humains qu'on pourroit souhaitter. Que s'il faut iuger de cecy par les effets, sans doute il ne se trouuera aucune nation, qui leur en puisse disputer l'auantage. Car combien d'Estats trouuerōs-nous qui ayēt passé, ie ne dis pas six cens ans, comme la Sauoye, mais seulement deux siecles sans s'estre reuoltez contre leurs Souuerains, ou en tout, ou pour la plus part? Quelle province n'a veu ses Roys ou dethrosnez, ou meurtris par par ses propres suiets? les playes ne sont que trop fraisches des execrables & damnable parricides, qui font honte au nom Chrestien, sous lequel sont cachees ces ames infernales, qui ont attenté sur la sacree personne de leur Souuerains. Pline dit que la terre ne reçoit plus le serpent dans ses veines, quand il a vne fois blessé quel-qu'un de son venin. Mais nostre terre est bien plus sainte & plus vierge que la cōmune, car elle ne porte point de ces Viperes, qui plantent leur dents sur leurs Princes. Et peut on dire vrayemēt qu'elle est cette heureuse terre, de laquelle parloit le sage Pittacus, quand il disoit que *l'Etat estoit fortuné auquel les suiets sont en crainte, non du Prince, mais pour le Prince.* Vous direz peut estre, que la loüange

Plin. c. 6:
l. 2.

St. b. lib. de
Regno.

ioüange n'est pas de grand prix, quand elle se donne seulement pour auoir euité mal : car c'est euiten l'opprobre, & non pas meriter honneur. Vous auriez raison, si la condition des hommes estoit si heureuse, que leur plus grande vertu ne fut pas de s'abstenir du mal; mais en la corruption où nous viuons, celui-là ne se rend peu recommandable, qui est moins entaché de vice. Au moins est-ce vn priuilege à la Sauoye, de n'auoir point donné suiect aux Tragedies, que l'Allemagne a veu par la mort de sept de ses Empereurs : la Castille par trois de ses Roys; l'Arragon, la Pologne, & la Boheme par vn des leurs: l'Escoffe par plusieurs: Mais nommément par cinq qui ont porté le nom de Iaques: la Suede par neuf: l'Angleterre par douze : & ce qui est remarquable, le sort est tombé sur tous les quatriemes, comme en Dannemarch sur les troisiemes : Et de cinquante-neuf Emperèurs qui ont commandé aux anciens Romains, il n'y en a que sept qui soient mort d'vne mort naturelle : Voire encor de ces sept en trouuera-on quelques vns, qu'on tient auoir receu quelque funeste breuuage. De nonantsept qui ont regné en Orient, vingt-deux sont passez par le glaiue, sept ont eu les yeux pochez, & neuf ont esté tondus, & confinez dans les cloistres. Tant il est vray qu'en la plus part des autres Estats, l'amour a eu peu de pouuoir dans les cœurs des suiects.

CHAPITRE CINQUANTE-VNIEME.

Du Collier de Sauoye, & de la prerogative de concorde entre les Princes du sang.

AVssi crois-ie que l'amour, pour monstrer qu'il auoit establi son siege dans les palais de nos Princes, leur a non seulement donné son nom, ains encor a voulu que leur grand ordre de Cheualier fut vn ordre d'amour. Car considerez le Collier de tous les autres, vous vèrrez les cordons semez de vases & de lys, comme l'ordre de

Saincte Marie d'Espagne: de coquilles, comme en celuy de saint Michel: de barquerolles, comme en vn autre de Frâce: de croissans, en celuy d'Anjou: d'espis en Bretagne: de Malchus en Suede: d'Elephans, en Dannemarch: de ruë, & chardons en Escosse: de roses blanches & rouges en la iarretiere d'Angleterre, & de plusieurs autres semblables caprices en diuers lieux. Mais l'ordre de Sauoye est tout tissu de lais d'amour, à ce que les sujets recognoissent que leurs Princes ne les veulēt captiuer, que par les chaisnes d'amitié, & bien-veillance, de laquelle ils font tant d'estat, que leur plus riche parure n'est autre que le collier d'amour. Et de vray quand iusques à maintenant nos Princes n'auroient point porté d'ordre particulier, pourroit-on en façonner vn plus conuenable à la verité de leurs deportemens, que de leur donner le las d'amitié, qu'ils ont fait reluire non seulement à l'endroit de leurs suiets, ains encor entr'eux avec tant de pureté, que la concorde de nos Princes entr'eux peut à bon droit estre mise au rang des plus signalez priuileges qu'ils ayent receu de Dieu. Nostre vie a cela de mauuais que la bonté & perfection des hommes est plus estimee, par la comparaisson aux meschans, que par leur bôté propre. Hercule ne parut iamais si grand, que quand il fut mesuré par les Pygmees: ainsi cette concorde de nos Princes, quoy que tres-agreable en soy-mesme, est neantmoins beaucoup plus admirable estant confrontee avec les passions & animositez, qui se sont trouuees entre tant d'autres Princes. Car nous pouuons dire qu'il y a fort peu de familles de Roys & Princes, qui soient nettes & pures du sang de leurs plus proches, ou celle de Sauoye a tousiours esté cōseruee de Dieu vierge, sans estre tachée d'aucune de ces cruauitez barbares. Plutarque dit que de son temps l'amitié estoit si rare entre les freres, que quand on rencontroit deux de bonne intelligence, les hommes s'en esmerueilloient autant comme ils eussent fait de voir ces Melionides qui sembloient auoir les corps collez ensemble, & trouuoiet aussi mal-aisé à croire, & mōstrueux, que de freres vsassent en commun des biens des amis, &

*Ep. de Amo.
Frater.*

des esclaves, comme ils eussent fait qu'une seule ame regit les pieds, les mains, & les yeux de deux corps. Hé qu'eut-il dit s'il eut veu les horribles tragedies que l'ambition a ioué depuis sur le theatre de tant d'estats, & de provinces, desquelles on a veu les freres acharnez contre les freres, les peres & meres ne pardonner à leurs enfans, les femmes à leurs maris, en fin toutes les loix de la nature renuersees. Le Roy Xerxes s'estant apperceu que son fils Ochus minuitoit la ruine de ses freres, en mourut de desplaisir. Si l'Europe estoit mortelle, ne seroit-elle pas ja morte de regret, ayant veu si souuent ses propres enfans s'esgorger les vns les autres? Se peut-il rien voir plus pitieux que les deux premieres races des Roys de France? Infortuné Clotaire qui vit de ses yeux le bucher où par son commandement Cramne son fils brusloit avec sa femme, & ses enfans! Abominable Sigismond, qui par les Conseils d'une Marastre fit estrangler son fils, l'Innocent Sygirie! pauvre Bernard Roy d'Italie, auquel la mesme haine de son oncle pocha les yeux de la teste, & arracha l'ame du corps! Mal-heureuses Fredegondes, & Brunechildes meurtrieres de tant de Roys! Isabelle denaturée qui a machiné la ruine de son fils Charles septieme. Chetifs enfans de Robert qui persecutez vostre pere, & vous coufins passionnez de Bourgoigne, & d'Orleans, qui dressez des continuelles embusches les vns aux autres, ne cesserez-vous iamais de deschirer le sein de vostre mere la France. J'ay horreur seulement de penser aux cruautez des factions de la rose rouge & blanche en Angleterre, entre ceux du mesme sang; aux barbaries exercees durant les premieres annees des regnes de Leon, de Castille, & d'Arragon. Je fremis quand ie pense au Viscomte de Milan, qui traita sa mere en Neron, & disoit qu'une famille n'est pas grande, si elle ne produit de personnes de toutes sortes. Heureuse & fortunee mille fois Savoie de n'auoir iamais sçeu que c'estoit que cette manie, ains au contraire d'auoir fait voir en ses Princes par une lōgue suite d'annees, qu'il n'y a rien qui maintienne tāt vn Estat, que la concorde entre les freres & alliez, & que si quelquefois

Greg. Turon.
c. 20. lib. 4.

Id. lib. 3. c. 5.

Annal. Fuld.
an. 818.

Histor. Fræc.
in sily Clota-
ry 2.

Paul. Aemil.
in Carolo 6.
c. 7.

Plutarch. de
Amo. frater.

Annal. Angl.
in Henr. 6. c.
Eduar. 4.

Parad. hist.
Sab. li. 3. c. 6.

quelque petit vent de contrarieté s'esleue,

Quique nec humentes nebulas, nec rore madentem

Aera, nec tenues ventos suspirat Anauros.

*Paradin. lib.
2.c.140.*

Vita B. Ame.

Car il n'y a qu'un seul *Anauros* au monde, qui ne porte jamais ny broüée ny vent, qu'il le faut soudain estouffer, sans permettre que la passion s'engendre contre les personnes : Le Comte Verd, croyant qu'il auoit esté offensé de son cousin Iaques de Sauoye, Prince de la Moree, en la personne d'un sien officier, dresse vne armee, court les terres, & force les villes de son cousin ; mais r'entrant dans peu de temps en soy-mesme, de son propre mouuement luy rendit tout ce qu'il auoit vsurpé sur luy. Le bienheureux Amé fit bien mieux, car comme le Comte de Bresse Philippes son frere (c'est le seul qui en Sauoye aye esmeu guerre à ses freres) fut venu avec grosses troupes pour l'assiéger dans un sien chasteau, il commanda qu'on ouurit soudain les portes à luy & à toute son armee, & luy allant au rencontre tout defarmé l'accueillit avec tant de douceur, & luy tesmoigna tant d'amitié, que Philippes vaincu de sa courtoisie posa les armes, & laissa triompher l'amour de la force.

CHAPITRE CINQUANTE-DEUXIEME.

La longue duree des Princes propre de cette maison.

LE ne doute point que cette concorde n'aye obtenu de Dieu les autres benedictions temporelles qu'on peut remarquer en la famille de nos Princes : Cette perpetuelle succession de masles legitimes, & en ligne si droicte, qu'elle ne s'est iamais plus esloignee qu'au neueu : cette fecondité si merueilleuse, qu'on peut auoir remarqué en la suite de ce discours, sont à mon aduis les fruicts de cette vnion & charité, à laquelle ie rapporte encor un autre priuilege de cette serenissime maison ; qui est d'auoir eu des Princes grandement remarquables en la duree de leur regne : car si nous fueilletons bien les Historiens, nous trouuerons qu'il n'y a qu'une seule famille Royale

101

DE FRANCE ET DE SAVOYE.
Royale qui aye eu tant de Princes lesquels ayent porté la couronne long-temps, comme la nostre : C'est le Portugal qui a veu huit de ses Roys qui ont regné pour le moins 40 ans. Nous auons aussi eu iusques à maintenant huit de nos Princes qui ont heureusement porté la couronne autant de temps ; mais avec cet auantage que nostre inuincible Charles Emanuel, ayant desia atteint le trente-neufieme de son regne, & se sentant comme tout raieuny par la ioye de ces nouvelles alliances, donnera tout ensemble l'honneur & la gloire à la Sauoye d'auoir surpassé tous les autres Estats, & la ioye de voir son souuerain beny de la plus heureuse vieillesse, qui aye iamais fleuri sous aucune couronne souueraine.

CHAPITRE CINQUANTE-TROISIEME.

Conclusion.

VOILA les trois paralleles ou rapports des Alliances Royales aux diuines, acompagnees de rares & admirables benedictions sur les deux maisons de France & de Sauoye. Qui est-ce doncques qui n'esperera de cette heureuse alliance des effets du tout' extraordinaires, & diuins? puis qu'il semble que Dieu aye voulu faire reluire en icelle les merueilles de sa singuliere & speciale prouidēce. Que s'il est vray que nous n'auons point de signe plus certain des biens que Dieu nous veut faire, que ceux qu'ils nous a desia faicts, ne deuons-nous pas attendre choses grandes de cette Alliāce, puis qu'il a comblé les autres de tant de benedictions? Et si nous voyons d'un costé Madame estre la dixieme Princesse de France, qui r'allie en soy toutes les perfections des autres neuf, & de l'autre Monsieur le Prince estre le dixieme qui porte le nō d'Amé, & qui reünit aussi en soy toutes les vertus heroïques de ces neuf grands Princes, admirables en toute sorte d'actions Royales, quel sera le petit Amadin qui naistra de cette Alliance. Cette esperance est d'autant

102 LES ALLIANCES ROYALES
plus certaine & assésurée, que le bon heur du mariage a
tousiours constamment accompagné tous les Amez, &
toutes les Princesses de France qui sont entrees en Sa-
uoye, n'y ayant vne seule des neufs, qui n'aye ioinct ce
doux nom de mere, à celuy d'espouse. Priuilege remar-
quable, puisque l'Angleterre, la Castille, l'Arragon, &
l'Austriche ayant eu des Princesses de Frâce, quoy qu'en
plus petit nombre, tousiours neantmoins il y en a eu
quelqu'une de sterile, ce que la Sauoye n'a iamais veu és
siennes, pour marque que le Ciel a tousiours fauorisé
cette Alliance sur toutes les autres. La mesme faueur du
Ciel se void és Amez de Sauoye qui ont esté mariez, tous
lesquels Dieu a beny d'une heureuse posterité de masles,
qui leur ont succédé: grace aussi fort speciale, puisque
ny les Charles, ny les Louys de France, ny les Henrys
d'Allemagne, ny ceux d'Angleterre, ny les Iaques d'Es-
cosse, ny les Alfonfes de Castille, n'ont eu cette con-
solation.

*Puisse doncques le Ciel benir nostre esperance,
Faisant iouer au sein de sa mere Christine
Vn petit Amadin, que ce grand Dieu destine
Pour l'heur de la Sauoye & le cœur de la France.*

A P P R O B A T I O N.

IEan Claude Deville Chanoine en l'Eglise S. Paul de Lyon, Docteur en sancte Theologie, Predicateur, & deputé à la visite & approbation des liures en ce Diocese, par Monseigneur Denys Simon de Marquemont, Illustriſſime & Reuerendissime Archeuesque de Lyon. Faisons foy auoir leu ces *Recerches historiques, sur les Alliances Royales de France & de Sauoye*; & n'y auoir trouué rien contre la doctrine & foy de l'Eglise Catholique, Apostolique, & Romaine, ny moins contre les bonnes mœurs: mais bien vn discours tres-beau & sçauant, richement & conuenablement employé à vn sujet tant excellent que celuy des Roys, & des Princes: puisqu'il estalle les vertus & saintes mœurs (sur lesquelles les vrayes Alliances doiuent estre fondees) de ceux, qui sont tousiours le bon-heur des Subiects, quand il plaist au Ciel d'en fauoriser la Terre, laquelle ne doit demander, ny peut attendre d'iceluy pour le temporel rien de plus precieux. Ainsi le publioit honorablement à la face d'vn grand Empereur vn sage Ancien, avec autant de force d'eloquence, que de verité. *Quod praestabilius est, aut pulchrius munus Deorum, quam castus & sanctus, & Dijs similimus Princeps?* Au Cloistre de S. Paul de Lyon, ce deuxieme du mois d'Octobre, mille six cents & vingt.

I. C. DEVILLE.

OCTROY DV PRIVILEGE DV ROY.

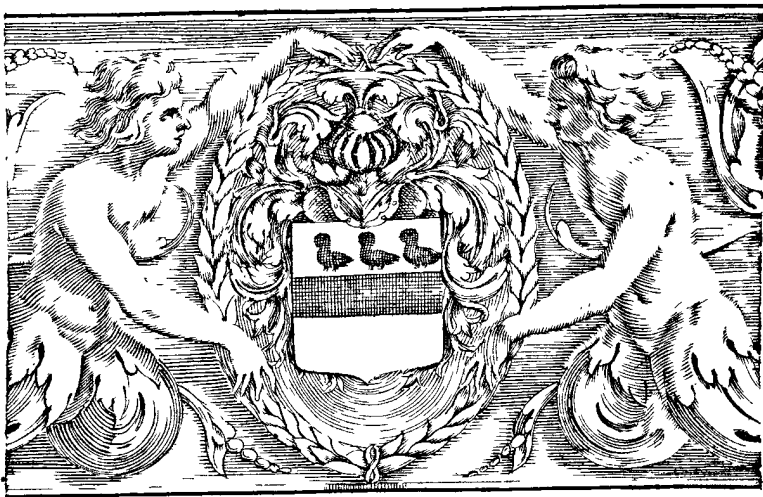
IE Barthelemy Jacquinot, Prouincial de la Compagnie de I E S V S en la Prouince de Lyon, suyuant le priuilege donné à ladite Compagnie par les Roys tres Chrestiens Henry troisieme du 10. May 1583. Henry le Grand quatrieme de ce nom du 20. Décembre, 1606. & Louys treizieme à present regnant du 14. Feurier 1611. par lequel il est defendu à tous Libraires, d'imprimer ou faire imprimer sans congé des Superieurs de ladite Compagnie les liures faitcs par ceux d'icelle Compagnie. Permetts à Pierre Rigaud, Marchand Libraire dudit Lyon, de faire imprimer, & vendre le liure intitulé, *Les Alliances Royales de France, & de Sauoye*, composé par le R. P. Pierre Monod, de la mesme Compagnie, & ce pour le temps & terme de six ans, à compter du iour que ledit liure sera acheué d'imprimer. Donné à Lyon, ce premier Nouembre, 1620.

B. IACQUINOT.



[Faint, illegible text, possibly bleed-through from the reverse side of the page.]

[Faint, illegible text, possibly bleed-through from the reverse side of the page.]



BIBLICI SCRIPTORES

in Folio.



- B**IBLIA Sacra, Hebraicè, Chaldaicè, Græcè & Latinè. *Antuerpiæ apud Cbrystophorum Plantin*, 1571. 8. Voll.
- Biblia Sacra, Hebraicè, Græcè & Latinè, Francisci Vatabli & Ariæ Montani. *Antuerpiæ apud Commelinum*, 1589. 2. Voll. P.
- Biblia Sacra, cùm glossa ordinaria. *Parisiis*, 1580. 7. Voll.
- Biblia Sacra, cùm glossa ordinaria. *Duaci apud Baltazarem Bel-lerum*, 1617. 6. Voll.
- Abenesra in vetus Testamentum, Hebraicum, Rabanicum, & Chaldaicum. *Venetis*, 1590. 4. Voll.
- Joan. Buxtorffii Commentarius Masoræ Historicus in vetus Test. *Basileæ*, 1620. 2. Voll.
- Biblia Sacra, Sixti V. cùm Scholiis Joan. Marianæ Emmanuelis Sa, & Pet. Lansfelii. *Antuerpiæ apud Cbryst. Plansin*, 1624. 2. Voll.

B

- Biblia Sacra, Roberti Stephani. *Parisiis*, 1532. B.
 Eiusdem. *Parisiis*, 1540.
 Eiusdem, cum nova interpretatione. *Parisiis*, 1557. 3. Voll.
 Bible en françois, de Rob. Estienne. à *Paris*, 1565.
 Idem, d'Henry Estienne. B.
 Biblia Sacra, juxta vulgatam editionem. *Parisiis apud Simonem Colinaeum*, 1541.
 Biblia Sacra, Joan. Benedicti. *Parisiis apud S. Nivellium*, 1573.
 Biblia Sacra, Franc. Junii, Emmanuelis Tremellii & Bezae. *Sancti Gervasi*, 1607.
 Biblia Sacra, Franc. Vatabli, & Salmanticensium Theologorum. *Salmanticae Apud Gasparem & Guillelmum Roulium*, 1584.
 Biblia Sacra. *Parisiis apud Anb. Vitray*, 1662.
 Biblia Sacra. *Lugdunum apud Seb. Gryffe*, 1550. 3. Voll.
 Biblia Sacra, Sixti V. *Antuerpia apud Christ. Plantin*, 1603.
 Idem.
 Biblia Sacra, Joan. Morini. *Parisiis apud S. Chapelet*, 1628.
 3. Voll.
 Idem. 3. Voll.
 Idem 3. Voll.
 Bible, de Jean Diodati. *A Genève chez P. Choüet*, 1644.
 Biblia Sacra, Hebraica, Latina, S. Munsteri. *Basilicae*, 1534.
 2. Voll.
 Biblia Sacra, cum notis Seb. Cassillionis. *Basilicae*, 1556.
 Biblia Sacra, Isidori Clarii. *Venetis*, 1557.
 Biblia Sacra, Hebraica, cum novo Testamento Graeco Latino Sanctis Pagnini, & Ariae Montani. *Antuerpia apud Christ. Plantin*, 1584. P.
 Idem. *Lugdunum apud de la Rovere*, 1609.
 Biblia Sacra, Graeca. *Francorurum apud A. Wechel*, 1597. P.
 Vetus Testamentum Graecum, Sixti V. *Romae*, 1587.
 Andreae Maffii annotationes, in Josue Historiam Graecam, Hebraicam & Latinam. *Antuerpia apud Christ. Plantin*, 1574.
 Psalterium Hebraicum, Graecum, Arabicum, Chaldaicum & Latinum, Pauli Porri. *Genevae*, 1518.
 Psalterium quintuplex, Jac. Fabri Stapulensis. *Parisiis apud Rob. Steph.*, 1508.
 Idem.

- 3
- Liber Psalmorum Davidis, Hebraicè. B.
 Psalmi Davidici Hebraici. P.
 Idem. Rabi Kimhi. *Isna*, 1542,
 Ejusdem, comm. in Psalmos, 1544.
 Psalterium Davidicum Hebraicum, cum Paraphrasi Chaldaica
Parisiis, 1540. P.
 Idem, cum expositione Latina. *Roma*, 1549.
 Psalterium Davidicum Arabicum. *Bozona*, 1519. P.
 Liber Psalmorum Davidis. *Typis Regis*, 1644, *Carta majori*.
 Joan. Bap. Folengius, in Psalterium Davidis. *Basilea*, 1549.
 Le livre de Job, l'Ecclesiaste, la sagesse de Salomon, & les
 Pseaumes. Par Robert Estienne.
 Liber Prophetarum Hebraicè, cum commentariis Rabinicis,
Parisiis, 1540.
 Liber Prophetarum Hebraicè, cum comm. Rabbi David Kimhi.
 P.
 Novum Testamentum, Theodori Bezae. *Parisiis apud Rob.*
Steph, 1565
 Idem. 1588.
 Novum Test. Græcum, cum vulgata interpretatione Latina.
Antuerpia apud Christ. Plantin, 1584. P.
 Novum Test. Latino Arabicum, cum Figuris. *Roma*, 1591. P.
 Idem. P.
 Novum Test. Syriacum, Characteribus Hebraicis, Græcum &
 Latinum, Immanuelis Tremelii. *Parisiis apud H. Stephe-*
num, 1569.
 Idem, Græcum, cum interpretatione Ariæ Montani. *Lugduni*
apud Petrum de la Roviere, 1609.
 Idem, Græcum, Rob. Stephani. 1550.
 Idem, Græco-Latinum, Hen. Stephani. *Genevæ*, 1524.
 Kirsteni Epistola Sancti Judæ Apostoli, Arabica & Latina.
Breslae. P.
 Concordantia Scripturæ Sacræ, Georgii Bulloctii. *Antuerpia*
apud Christ. Plantin, 1572.
 Concordantiæ majores. *Basilea*, 1525.
 Concordantiæ veteris & novi Testamenti, Rob. Stephani. 1555.
 Concordantiæ Bibliorum, Sixti V. Franc. Lucæ, Haberti Phalesii
 & benedicti. *Antuerpia apud Christ Plantin*, 1642.

De translatione Bibliæ, Petrus Sutor. *Parisis apud Petie*, 1524.
 Dictionarium Hebraicum, Chaldaicum, Thalmudico-Arabi-
 cum, Phi. Aquinatis. *Parisis apud A. Vitray*, 1629.

Idem.

Dictionarium trilinguè Græcum, Hebraicum & Latinum, Se-
 bastiani Munsteri. *Basileæ*, 1543. B.

Idem, 1530.

Thesaurus Linguae Sanctæ, sive Lexicon Hebraicum, Sanctis
 Pagnini, & Joa. Merkeri. *Lugduni apud Seb. Gryffe*, 1577.

Idem. *Coloniæ Allobrogum*, 1614.

Lexicon Chaldaicum, Thalmudicum & Rabinicum, Joan. Bux-
 torfii. *Basileæ*, 1640.

Lexicon Pentaglotton, Hebraicum, Chaldaicum, Valenti schin-
 dleri. *Francorfurti*, 1612.

Lexicon Chaldaicum, Eliæ Levitæ. *Coloniæ*, 1560. P.

Lexicon Arabicum, Franc. Raphelangii. B.

Idem, Arabicum & Latinum. *Leydæ*, 1613. B.



BIBLICI SCRIPTORES

in Quarto.

BIBLIA Sacra, Sixti V. Romæ. *E' Typographiæ Vaticanæ*,
 1594.

Ejusdem. *Antuerpiæ apud Christ. Plantin*, 1605.

Idem, Græcæ. *Londini*, 1653.

Bible en François, de René Benoist. *A Paris chez S. Nivelle*
 1568. 2. Voll.

Scholia Rabi Salomonis Jarchi, in librum Esther, Lud. Hen.
 Aquini. *Parisis*, 1622.

Ejusdem, du Tabernacle & du Camp des Israëlités, avec les
 Figures, en Hebreux & en François. *A Paris*, 1633. P.

Libri Græci Esther, Cainanæ Arphaxadi *Londini*, 1555.

Quinque libri Hebraici legis. *Parisis, apud Rob. Stephanum*, 1543.

Libri Moysi quinque, cum annotationibus Hebraicis. *Parisis*

Inagramma
Guilelmus Bellarmosius
sublimis heroum angelus

Gesta hominum caeterae si sitat tot semina laudis
si Virtus honor Comes est, magnique speronne,
Inde trahunt decus heros; quae gloria gestis
Debetur Guilelmo tuis; herica nusquam,
Laud tibi sufficiet; meritis sed adorea maior
Debita sublimem reddet, Caeloque Locabit
Inuictos super heroues: si namque rependant
Numina, quod Virtus, quod fortiter acta moerentia,
Quod Gentilitij Contextus nominis Infert
Angelus heroum Et sublimis Jure Candus.

To Insignia
gentis
Belharnoisice.

Belharnoisice, quæ sit scutæ gentis.
Tres fera, si quæris, merulas argentea purma
Summa parte sui mutilatae, rostra pedisque
Ordine, tres, utrasque gerit, Subterminatur Illis.
Poncolor, et medium, Nigrescit fascia. Campi puer.
Non Ego Crediderim, data Casu Insignia turba.
Digna domus, sed enim pietas et Imagine mores:
Motum, quippe, animi Candorem argentea Landat.
Area, nigra, in medio magis, clara colore,
et truncæ rostro merula, sociisque carentes.
In quibus Innocuos referunt huc stirpe nepotes.